





THÉOPHILE ET PAUL DE VIAU

LF
V623
.Yg

THÉOPHILE

ET

PAUL DE VIAU

ÉTUDE HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

PAR

CHARLES GARRISSON

PARIS

LIBRAIRIE AL. PICARD ET FILS

RUE BONAPARTE, 82

TOULOUSE

LIBRAIRIE ÉDOUARD PRIVAT, RUE DES TOURNEURS, 45

—
1899

41-500
—
23-545

CHAPITRE PREMIER.

Les deux Frères.

Vous à qui des fraîches vallées
Pour moy si durement gelées
Ouvrent leurs fontaines de vers :
Vous qui pouvez mettre en peinture
Le grand objet de l'univers
Et tous les traits de la nature :

Beaux esprits si chers à la gloire
Et sans qui l'œil de la mémoire
Ne saurait rien trouver de beau,
Escoutez la voix d'un poète
Que les alarmes du tombeau
Rendent à chasque fois muette.

Vous seavez qu'une injuste race
Maintenant fait de ma disgrâce
Le jouet d'un zèle trompeur,
Et que leurs perfides menées,
Dont les plus résolus ont peur,
Tiennent mes muses enchainées.

S'il arrive que mon naufrage
Soit la fin de ce grand orage
Dont je vois mes jours menacez,
Je vous conjure, ô troupe sainte,
Par tout l'honneur des trespassez,
De vouloir achever ma plainte.

Gardez bien que la calomnie
 Ne laisse de l'ignominie
 Aux tourments qu'elle m'a jurez,
 Et que le brazier qu'elle allume,
 Si mes os en sont dévorez,
 Ne brusle pas aussi ma plume.

(Prière de Théophile aux poètes de ce temps.)

Tel est le poignant appel de Théophile de Viau aux poètes de son temps, à ses compagnons, à ses amis, à ceux qui, comme lui, ont le culte de la muse, aiment et connaissent les choses de l'esprit.

La prison de la Conciergerie a refermé sur lui, dans la funèbre tour de Montgomery, les portes et les grilles du cachot de Ravaiillac; il est seul, il se sent abandonné, sous le coup d'une accusation d'autant plus terrible que les motifs en semblent moins précis et moins avoués, en proie aux attaques d'un ordre puissant qui a soulevé contre lui le crime d'athéisme.

Il n'est pas longtemps encore que les bûchers sont éteints. La cendre d'Étienne Dolet n'a pas eu le temps de se refroidir sur la place Maubert, et Jean Fontanier vient d'être brûlé en grève, il y a quatre années à peine, pour un crime pareil à celui dont Théophile est accusé. (Voir la *Doctrine curieuse du Père Garasse* et le *Mercur français de 1621*).

Le prétexte est bien choisi; il suffirait, étant donné la conduite connue du poète, à rendre sa perte certaine. Les Jésuites, tout-puissants sur l'esprit du roi Louis XIII, se sont déclarés ses ennemis acharnés, et le Père Garasse, célèbre à d'autres points de vue par sa querelle avec Ogier et le président Pas-

quier (*Doctrine curieuse*), et sa dispute avec le ministre Dumoulin (*Le Rabelais réformé*, Bruxelles, Gérard, 1630, in-8), a fait de la punition de Théophile la cause de Dieu, celle de son ordre et la sienne même.

Malgré cela, on sent sous cette accusation si large de libertinage et d'athéisme une autre accusation, déguisée, voilée, inavouée, une raison mystérieuse sur laquelle les contemporains n'ont guère osé s'étendre, mais qui n'a sans doute pas peu contribué à la vogue et à la renommée de Théophile au dix-septième siècle. Cette raison, j'essaierai de la dégager en cette étude; mais ce n'est pas sans cause que le cachot de Ravallac, l'assassin qui a attenté à la personne sacrée du roi, fut choisi pour Théophile.

C'est alors qu'en proie à tant d'attaques, voyant tant d'ennemis déguisés ou avoués, sous le masque de l'hypocrisie ou à visage découvert, ne se sachant plus sûr du lendemain, le poète s'adresse aux autres poètes, à ceux qui vivent au grand air, aux fraîches vallées où la muse aime se poser et se recueillir, les supplie de veiller sur sa mémoire, sur son œuvre, car, bientôt peut-être, il sera impuissant à les défendre.

Aux envieux, aux jaloux, aux méchants, il abandonne sa vie, mais que ses vers leur échappent.

Cette plainte touchante venue d'un delà des grilles et des barreaux sera entendue, et un homme, encore à lui inconnu, se dévouera à sa gloire. Cet homme est Scudéry.

Scudéry, dont l'originale physionomie fut si souvent tournée en ridicule parce qu'il était déjà d'un temps où l'originalité commençait à être un ridicule,

ne connaissait pas Théophile et n'en était pas connu. Il nous l'apprend lui-même dans ces quelques vers adressés aux ennemis du poète :

Toy qui veux cacher tes malices
 D'un masque de dévotion,
 Ne fais dire à ta passion
 Que je suis un de ses complices ;
 Jusqu'ici mon malheur est tel
 Que ce grand esprit immortel
 Ne me tient de sa cognoissance.
 Et je ne le cognois, sinon
 Qu'à cause que toute la France
 Ne scauroit borner son renom.

(Ode de Monsieur d'Escudéry en faveur de Théophile.
 — Œuvres de Théophile. Rouen, Delamare, 1629).

Scudéry, de concert avec les protecteurs du poète, avec les grands seigneurs qui s'étaient attachés à lui, de concert avec Montmorency, le châtelain de Chantilly, réservé à une brillante destinée si tristement et si brièvement tranchée, contribua à le défendre pendant sa captivité. Il contribua à agiter, à soulever en sa faveur cette opinion publique avec laquelle il fallait compter déjà. Plus tard, après la mort de Théophile, c'est à lui qu'on devra la première édition complète et définitive de ses œuvres, édition qui longtemps servira de modèle immuable à toutes les autres. Bien plus, pour défendre la mémoire de son ami mort, Scudéry mettra son nom à la tête de la préface et, comme pour monter la garde devant son honneur, y associera cette fière devise :

« Je ne fais pas difficultés de publier hautement que tous les mors ny tous les vivans n'ont rien qui puisse approcher

des forces de ce vigoureux génie, et si parmi les derniers il se rencontre quelque extravagant qui juge que j'offense sa gloire imaginaire. pour lui montrer que je le crains autant comme je l'estime, je veux qu'il sache que je m'appelle

« DESCUDÉRY. »

(Préface de l'édition de 1632, in-8°, et des éditions successives de Paris, Lyon, Rouen, etc.).

Personne de longtemps ne chercha à relever l'original défi du champion de Théophile. La renommée du poète prit d'extraordinaires proportions au dix-septième siècle. Elle effaça celle des Marot, des Ronsard, des écrivains de la féconde pléiade de la Renaissance, celle de Du Bartas que les Allemands jugeaient le meilleur de nos anciens poètes, celle de tous les contemporains.

De tout temps, c'est à la publicité de l'œuvre qu'on a pu juger du prix qu'y attachaient les lecteurs, de la renommée acquise, de la réputation de l'auteur. Sur ce point Théophile n'est, à cette époque, surpassé par aucun rival.

Dans son intéressante notice (*Paris-Jannet*, 1856), M. Alleaume compte dix-sept éditions du poète, de 1633 à 1677. Ce calcul est loin d'être complet, il faudrait, dans le cours du siècle, en énumérer près de cinquante; on en découvre tous les jours de Paris, de Lyon, de Rouen, de Bordeaux... Ce serait une curieuse étude bibliographique à faire. Depuis les premières années du règne de Louis XIII où paraissent les premiers vers en feuilles volantes, chaque année semble apporter une réimpression nouvelle.

Il faut joindre à tout cela cette infinité de petites pièces, de pasquils, de chansons, de pamphlets,

auxquels donnèrent lieu la gloire, les malheurs, la captivité et la mort du poète.

Dans une intéressante étude sur Théophile, parue en 1897 en allemand (Théophile de Viau, *Sein leben und seine Werke 1591-1626, Litterarische studie von Dr. Käthe Schirmacher*, Leipzig-Paris, Welter, 1897, in-8°), l'auteur donne une liste de ces publications en tête de son ouvrage, et cette liste est longue.

La « Remontrance à Théophile », le « Bannissement de Théophile », les « Vers présentés au Roi sur l'exil de Théophile », sont de l'année 1620. Les guerres de religion qui ensanglantèrent la France pendant les années 1621 et 1622 à la suite du voyage du roi en Béarn détournèrent l'attention ; mais la paix revenue, 1623 donne le « Théophile réformé », la « Plainte de Théophile », la « Lettre consolatoire ».

En 1624 viennent au jour toutes les pièces de prose ou de vers, bonnes ou mauvaises, hostiles ou favorables, ayant trait à la captivité du poète, aux heures de faiblesse et de découragement où son esprit épuisé adressait comme un adieu ses plaintes aux beaux esprits du temps.

Il y a là « Les larmes de Théophile prisonnier », les « Soupirs d'Alexis sur la retenue de son ami », la « Pénitence », le « Theophilus in carcere ».

1625 fournit un contingent de plus en plus important à mesure que la renommée du poète, un moment menacée, reprend plus d'éclat et que sa situation se raffermît, par la clémence sinon par la justice ou la faveur du roi. La bibliographie comprend une douzaine de pièces dont la dernière s'appelle : « La honteuse fuite des ennemis de Théophile ».

La dernière année de la vie du poète (1626) ne le

laisse pas disparaître sans soulever encore autour de son nom et autour de sa tombe de nouvelles polémiques.

Citons la « Dernière lettre de Théophile à son ami Damon », le « Testament de Théophile », le « Récit de sa mort », « l'Oraison funèbre », la « Métempsychose de Théophile », sa « Descente aux Enfers », la « Première lettre envoyée de l'autre monde à un sien ami. »

C'est que la politique, la religion, alors comme aujourd'hui, se mêlaient à tout; c'est que les pamphlétaires du dix-septième siècle n'ayant pas le journal périodique pour exprimer leurs pensées, profitaient du moindre événement, du moindre fait intéressant l'attention publique pour essayer d'en tirer parti au profit de leurs convictions, de leurs rancunes ou de leurs haines.

A cette vogue extraordinaire, l'histoire des malheurs et des vicissitudes de la vie du poète eut certes sa bonne part.

Théophile attira l'attention par ses vers; ses poésies, au moment où le siècle encore à son adolescence avait hâte d'échapper aux tristesses, aux dégoûts, aux sombres et sanglantes heures des guerres civiles et des guerres religieuses, charmèrent tant de jeunes esprits qui sentaient en quelque sorte en elles vivre et vibrer toutes les aspirations de leur vie et de leur temps.

Mais si bien d'autres parmi les rivaux de gloire du poète, et pour ne citer que les plus illustres, Racan, le président Maynard, Malherbe, eurent autant ou plus de talent que lui, nul cependant ne passionna d'égale sorte l'esprit des contemporains.

C'est qu'on voulut sonder et connaître la vie du poète, on voulut savoir pourquoi pendant ses brèves heures il avait été sans cesse en butte aux persécutions, pourquoi il avait gémi dans les cachots, pourquoi le Parlement l'avait si durement condamné, pourquoi la mort l'avait frappé si jeune encore.

La passion avec laquelle les Jésuites, et notamment le Père Garasse, l'avaient poursuivi, contribua aussi à créer à Théophile des fidèles et des partisans dévoués. Beaucoup, même parmi ceux qui devaient être les Jansénistes, oublièrent ses vers trop faciles, ses œuvres trop libres et les débauches de sa vie, pour ne se souvenir que de ceux qui l'avaient persécuté. A cette époque les scandales et les troubles de la Ligue hantaient encore toutes les mémoires, on n'avait pas encore oublié la pyramide élevée dans la cour du Palais, et bien des gens, dans l'Université, à la cour et à la ville, se redisaient tout bas d'occultes soupçons de complicités dans les assassinats de Clément, de Châtel et de Ravuillac.

La dernière cause, plus mystérieuse, que les contemporains reconnaissent à ces longues persécutions, excitait aussi l'attention et l'intérêt en faveur de Théophile. Elle flattait le côté romanesque, chevaleresque et sentimental de cette France de 1620, à peine échappée au Moyen-âge et à la Renaissance.

Mais si Théophile, du fond de son cachot, adresse à ses amis, à ses compagnons, son pressant appel, il en enverra un plus poignant, un plus douloureux encore à celui que la nature avait fait, que l'amitié força à demeurer toujours son plus sûr comme son plus fidèle soutien, à son frère aîné, Paul de Viau.

Mon frère, mon dernier appuy,
 Toy seul dont le secours me dure
 Et qui seul trouves aujourd'huy
 Mon adversité longue et dure ;
 Amy ferme, ardent, généreux,
 Que mon sort le plus malheureux
 Picque davantage à le suivre,
 Achève de me secourir.
 Il faudra qu'on me laisse vivre
 Après m'avoir fait tant mourir.

Quand les dangers où Dieu m'a mis
 Verront mon espérance morte ;
 Quand mes juges et mes amis
 T'auront tous refusé la porte ;
 Quand tu seras las de prier,
 Quand tu seras las de crier,
 Ayant bien balancé ma teste
 Entre mon salut et ma mort,
 Il faudra bien que la tempeste
 M'ouvre le sépulehre ou le port.

(Recueil de toutes les pièces faites par Théophile pendant sa prison jusques à sa mort.)

L'amertume et les douleurs de l'heure présente rendent plus attrayants encore à l'âme humaine les souvenirs du bonheur passé. Libre, heureux, remplissant la cour du bruit de ses amours et de ses vers, le poète à la mode oubliait volontiers sa famille et son pays ; l'ombre de la Conciergerie, les ténèbres de la tour funeste et du cachot de Rayailiac lui rappelèrent les rives lointaines de la Garonne et du Lot, la maison de Boussières, les pieds dans le fleuve, entre l'eau verte et les coteaux, le pays où il était venu au monde, le frère qu'il avait laissé là-bas.

Théophile, entraîné par l'amour des aventures, de la gloire et de la poésie, s'était de bonne heure élancé de sa province vers Paris. Sur les traces de Henri de Béarn, son audacieux compatriote, il n'emportait guère pour son bagage de ce pays ravagé par trente années de guerres civiles que sa jeunesse, sa joyeuse et insoucieuse confiance, et ses vers.

Paul, au contraire, gardien des traditions, continuateur de la famille et de la race, demeura dans le domaine patrimonial de Bonssières, non loin de Clérac, sur les bords où la Garonne, calmée, déjà bien loin des montagnes natales, coule lentement à travers les plaines de l'Agenais, vers l'Océan qui va l'emporter.

C'est une existence remarquable, digne peut-être d'autant d'intérêt pour l'historien que celle de son frère, que cette vie de Paul de Viau, l'aîné de la famille.

Né pendant les guerres sanglantes de la Ligue, arrivé à l'âge d'homme au moment des orages de la minorité du roi Louis XIII, à une époque où, malgré l'adoucissement des mœurs et l'affaiblissement des consciences, les épées ne tenaient guère à leurs fourreaux, il se trouva mêlé à tous les troubles, à toutes les luttes, à tous les massacres dont dix années ensanglantèrent son pays natal.

Les guerres politiques, les guerres religieuses se compliquent et se confondent.

Les de Viau étaient protestants. Comme une grande part de la noblesse française, ils avaient à la première heure suivi le drapeau de la Réforme à la suite des Bourbon-Navarre et des Condé. La vie

éloigna peu à peu Théophile des croyances de son enfance ; elle ne fit qu'affermir et assurer Paul dans ses convictions premières. Étrange destinée dirigeant en deux sens si divers deux hommes sortis d'un même berceau et qui ne cessent de s'aimer.

La petite Canaan de l'Agenais, ce noyau d'églises germées entre la Garonne et le Lot, Clérac, la patrie des deux frères, Monheurt, Grateloup, Tonneins, est dispersée dès les premières tempêtes, aussitôt que la guerre religieuse recommence sous Louis XIII (1621-22). Vainement la Guyenne a essayé quelque résistance ; les amendes, les galères, les massacres, plus que tout, les trahisons, l'eurent bientôt domptée. La liberté religieuse et municipale recula vers Montauban, vers Castres, vers les montagnes de la Caune et les rochers cévenols pour s'y maintenir dix années encore. Puis tout fut fini ; le roi fut maître, les dernières protestations se turent.

Les troupeaux sans guides et sans chefs, les peuples sans franchises et sans libertés, les cités sans armures de bataille, les cœurs sans idéal, attendirent le jour qui peu à peu se leva du côté de Versailles, où d'un trait de plume Louis le Grand dispersa le sang de la France aux quatre vents du monde, construisit ce monstrueux édifice d'absolutisme et de centralisme politique et religieux dans lequel les peuples, privés d'air, doivent mourir.

Paul de Viau a été mêlé à toutes ces guerres, a combattu tous ces combats. Il a été un de ces vaincus de la vie et de l'histoire en qui s'est incarné l'esprit à la fois politique et religieux auquel Richelieu devait donner le coup mortel sur la digne de La Rochelle, en ce premier triomphe de la centralisation.

Il est intéressant de rapprocher ces deux existences, ces deux vies qui sont comme deux faces du siècle, l'une encore inconnue, l'autre peu étudiée malgré sa gloire passée. Le poète qui jouit un instant d'une célébrité si grande souleva de tels enthousiasmes et eut une si grande action sur l'âme de ses concitoyens, pour disparaître ensuite, tellement méconnu et oublié, dès le début du dix-huitième siècle, qu'à part Voltaire et peu d'autres nul ne prononce plus son nom, le capitaine huguenot, que les vers de son frère, quelques souvenirs, quelques indices laissés dans les écrits du temps, permettent seuls de retrouver à travers deux siècles d'oubli.

Curieux de toutes choses, jaloux de toutes les gloires littéraires, historiques, sociales, le dix-neuvième siècle, lui aussi touchant à son déclin, va chercher dans le passé, retrouver dans l'indifférence ou l'ingratitude ces hommes d'autrefois, célèbres ou méconnus, éclatants ou effacés dans le pâle demi-jour des âges, brillants de leurs fortunes anciennes ou ployant sous le malheur, mais qui tous pourtant un jour ont été la vie.

CHAPITRE II.

La France de 1615.

Paul et Théophile de Vian naquirent dans la basse Guyenné, vers les dernières années du seizième siècle. Tout rempli de combats, de luttes et de batailles, aussi remarquable par la plume que par l'épée, le siècle glissait vers sa fin, après avoir ouvert un large champ à toutes les idées qui peuvent passionner la pensée humaine.

C'est Clérac, petite ville de l'Agenais, assise sur les bords de la rivière du Lot, qui peut s'enorgueillir d'avoir donné le jour au poète.

Des biographes ont essayé de le faire naître à Boussières, mais Théophile est formel et leur répond lui-même. Dans une de ses plus belles pièces, il place son berceau entre les murs de Clérac.

C'est en de tristes circonstances que sa pensée s'est reportée vers sa ville natale ; fidèle à sa religion ou rebelle à son roi, suivant le point de vue auquel on l'envisage, elle a été durement châtiée par la défaite.

Sacrez murs du soleil où j'adoray Philis.
Doux séjour où mon âme était jadis charmée.
Qui n'est plus aujourd'hui sous nos toits démolis
Que le sanglant butin d'une sanglante armée,

Ornement de l'autel qui n'estes que fumée.
 Grand temple ruiné, mystères abolis,
 Effroyables objects d'une ville allumée.
 Palais, hommes, chevaux, ensemble ensevelis,

Fossez larges et creux tout comblés de murailles,
 Spectacles de frayeur, de cris, de funérailles,
 Fleuves par où le sang ne cesse de courir,
 Charniers où les corbeaux et loups vont tous repaitre,
 Clérac, pour une fois que vous m'avez fait naître,
 Hélas, combien de fois me faites-vous mourir ?

(Théophile, *Œuvres*, 2^e partie, 1623. Chez Jacques Quesnel, aux Colombes.)

Un fait réel a pu donner lieu à une erreur souvent répétée. La résidence de la famille, sa chère maison, était un petit château, probablement assez modeste, situé sur les bords de la Garonne et appelé Bous-sières. Suivant la coutume des familles nobles du Midi, les parents de Théophile venaient y passer la belle saison au milieu de leurs terres et de leurs paysans, et Clérac était la résidence d'hiver.

J'ai prononcé le mot de château. Le mot est bien présomptueux pour une habitation si modeste, suivant les propres vers du poète, qui l'aimait pourtant.

✕

Mais afin que mon bien d'aucun fard ne se voile,
 Mes plats y sont d'estain et mes rideaux de toile,
 Un petit pavillon dont le vieux bastiment
 Fut maconné de brique et de mauvais ciment,
 Montre assez qu'il n'est pas orgueilleux de nos filtres,
 Ses chambres n'ont plancher, toits, ny portes, ny vitres
 Par où les vents d'xyer s'introduisans un peu
 Ne puissent venir voir si nous avons du fen...

(Théophile, 2^e partie.)

Une carte du duché d'Aiguillon, publiée vers 1663, porte à son angle sud-ouest, au bord de la Garonne, à Boussières-de-Mazères : « Maison de Théophile. »

Il reste, surtout dans nos provinces méridionales, semées de ruines par près de cent ans de guerres (1560-1630), assez peu de spécimens des maisons nobles antérieures au règne de Henri IV. Le peu qu'on en connaît, sauf de rares exceptions, en donne une assez mauvaise impression. Petits castels rustiques, souvent au milieu du hameau dont les maisons paysannes l'entourent, parfois isolés au bord d'un ruisseau que tarit l'été, sur un mamelon boisé d'un bouquet de vieux chênes, rarement ils élèvent la tour qui les caractérise à quelques mètres du sol. Les métayers, les journaliers aidant à l'exploitation du domaine occupent fréquemment le rez-de-chaussée de l'édifice, parfois même en communauté avec les bœufs et les vaches, ces indispensables auxiliaires de leur travail; alentour, quelques meules de paille ou de foin et, étendant ses symétriques carreaux entourés de buis, un petit jardin aux allées droites, fleuri de roses simples et primitives, de passeroles et de sureaux. Tel, sans doute, devait être, entre tant d'autres, le modeste manoir des Viau.

La famille dont sortait le poète était de race noble, de petite noblesse de Guyenne, acquise peut-être par quelque charge au Parlement de Navarre. Le grand-père y avait été conseiller privé; le père, Janus de Viau, était avocat au Parlement de Bordeaux; un oncle avait eu pour les protestants le gouvernement de Tournon d'Agenais. Le père Ga-

rasse, l'irréconciliable ennemi de Théophile, destiné à se retrouver encore bien des fois sur notre route, semble donc mal venu à vouloir faire passer son ennemi pour le fils d'un obscur cabaretier de village.

Théophile, du reste, s'est toujours défendu d'une naissance obscure; il l'a fait en son *Apologie*, il l'a fait en ces vers :

Je ne veux point mentir, et quand le sort avare,
Qui me traite si mal, m'eust esté plus barbare
Et qu'il m'eust fait sortir d'un sang moins recogneu,
Je te confesserai d'où je serais venu...

Le frère aîné, Paul de Viau, joue toujours en Guyenne le rôle d'un gentilhomme, et ses compatriotes s'accordent à le reconnaître et à le traiter comme tel.

Ainsi que la plupart des familles nobles de cette partie de l'Agenais situé entre le Lot, la Dordogne et la Garonne, les de Viau avaient chaudement embrassé les idées de la Réforme. A la suite des Caumont, des Lusignan, des Vivans, un mouvement général s'était dessiné en faveur de la religion nouvelle, et de Castelsagrat et Tournon, sur les frontières du Quercy, aux limites du Bordelais, nombreuses étaient les églises, soit de villes, soit de fiefs.

Théophile et Paul reçurent au sein de leur famille cette forte et sévère éducation du temps, qu'entre tant d'autres d'Aubigné nous a contée, cette dure et saine nourriture où les futurs soldats de Henri de Béarn ne dédaignaient pas de puiser la connaissance du grec, du latin et même de l'hébreu...

La Renaissance avait passé par là, et bien des écoliers d'alors seraient des maîtres aujourd'hui.

Après cette première et paisible vie d'enfance écoulée en commun, il fallut se séparer, quitter Clérac, quitter Boussières, aller chez des régents écossais se perfectionner encore dans l'étude de cette littérature ancienne qui de plus en plus devenait une nécessité.

Cette grande sève de la Renaissance, l'ardent désir de connaître, d'apprendre, de savoir, avait sur le sol de notre vieille France multiplié les écoles, les collèges, les universités. Chacun enseignait à sa manière, avec une grande indépendance, une grande part laissée à l'individualité, et les partis politiques et religieux qui se partageaient la patrie élevaient là leur tribune pour y proclamer leur doctrine et en inculquer la moelle dans les jeunes âmes des enfants.

Les écoles de Paris tenaient au Parlement, royalistes, politiques, déjà teintées de jansénisme, la chose avant le mot, ennemies des Jésuites, amies d'une sage liberté.

Les catholiques exclusifs, l'ancien parti de la Ligue, du cardinal de Bourbon, de l'Espagne, avaient les collèges de la Compagnie de Jésus qui, par un admirable mouvement destiné à s'accroître à travers le siècle, est en train d'abandonner la fortune croissante des rois d'Espagne et des Indes pour lier son avenir à celui de ces Bourbons, si aigrement combattus par elle jadis, et par tous les moyens.

Les calvinistes, pour ne pas rester en arrière, avaient aussi ouvert dans leurs villes de sûreté des écoles, des académies où les élèves accouraient de toutes parts. A Saumur, à Sedan, à Nîmes, à Montauban étaient les principaux centres d'éducation de

la religion nouvelle; je ne parle pas de Genève déjà si intimement liée à l'histoire de notre réforme. En nos villes il venait non seulement des Français de tous les coins du royaume, mais encore des Suisses, des Hollandais, des Écossais « attirés, dit le chanoine Lebret dans un curieux *Récit de ce qu'a esté et de ce qu'est la ville de Montauban*, tant par le bon vin que par le nombre de professeurs qu'ils affectèrent d'avoir en théologie, philosophie, humanité et langue hébraïque. »

Les élèves n'étaient pas seuls à accourir de l'étranger, il y avait aussi un certain nombre de professeurs; leurs familles, pour la plupart, demeurèrent en France et se naturalisèrent promptement.

La froide Écosse, en particulier, semble avoir toujours eu, à travers les siècles de notre histoire, un vif penchant pour la douce France. Des archers de Louis XI à Marie Stuart que de communs souvenirs!

On ne peut remonter aux temps si lointains, si vagues, où des hommes de même race et de langues rapprochées peuplaient, sous le nom générique de Celtes, les Gaules et la Calédonie; il ne faut guère croire à la voix du sang après de tels changements de siècles. La guerre contre l'ennemi commun, l'Angleterre, réunit nos pères et les Écossais dans une même haine héréditaire, et le brouillard des Highlands faisait sans doute paraître à leur cœur et à leurs yeux plus chaud le soleil de France quand les Écossais venaient combattre à nos côtés sur nos champs de batailles.

Tant que l'Écosse fut indépendante, elle demeura la fidèle alliée, la sûre amie de notre pays.

Aujourd'hui l'Écosse n'existe plus. De la vieille

France, traditions, coutumes, mœurs, croyance, il reste bien peu de choses; cependant nous gardons là-bas, comme un souvenir des vieux temps, de chauds et purs amis. On nous aime pour ce que nous sommes et aussi pour ce que nous avons fait pour l'humanité, et je me souviens de ces paroles d'un homme éminent de l'Église d'Écosse, là-bas, sous les brumes d'un grand fleuve du Nord : « Après le pays que j'aime le plus au monde, l'Écosse qui m'a donné le jour, celui que je préfère est la France qui a donné Calvin à l'humanité. »

A l'Académie de Montauban, pour ne parler que d'elle, enseignaient, vers le début du dix-septième siècle, Gilbert Burnath, Guillaume Duncan, dont les fils devaient se perpétuer en une famille d'éminents docteurs, Robert de Vismes ou de Veemes, tous venus du nord de la Grande-Bretagne. Montauban, un des centres vitaux du protestantisme dans le sud-ouest, était destiné à jouer un grand rôle dans la vie de Paul de Viau; peut-être son frère y commença-t-il ses études, mais le fait n'est pas prouvé.

Il paraît certain, au contraire, par les railleries de ses ennemis, par leurs grossières allusions, que Théophile acheva tout au moins son éducation à Saumur, déjà à moitié route de la capitale vers laquelle se portaient en foule ces Gascons besoigneux et ambitieux que d'Aubigné a si durement raillés dans *Ferneste*.

Henri IV était mort. La France, pleine de trouble et de confusion, sentait sourdement grandir en elle un nouvel ordre de choses. Du Moyen-âge disparu, de la féodalité tombée en poussière, de la Renaissance et de la Réforme avortées et vaincues, du chaos des

guerres civiles et des luttes religieuses, de tout le passé croulant fait de tyrannies seigneuriales et de libertés municipales, de vieilles coutumes, de poétiques mœurs et de vieille foi, un état de choses nouveau tendait à se dégager : le pouvoir absolu du prince, la centralisation du royaume, l'unification.

Richelieu, de sa puissante main, n'a pas encore poussé à la roue du char prêt à partir et à tout écraser du passé qui chancelait; malgré cela quelque chose va venir, on le comprend, on le sent, on le désire.

Comme dans toutes les périodes aiguës de transition, le désordre a redoublé.

Le roi est mort, qui l'a tué?

La main qui l'a frappé, certes, est celle de François Ravaillac, cet ignoble et inconnu fripier d'Angoulême.

Mais la main de Ravaillac, qui l'a dirigée? qui lui a confié le couteau dont il a percé le cœur du roi?

Pour citer toutes les réponses que donnent, que murmurent, que sous-entendent les contemporains, il faudrait des volumes.

Henri IV a été un des rois les plus populaires, les plus aimés, les plus célébrés de France.

Pourquoi?

Parce qu'en outre de ses qualités de courage, de bonté, de tolérance, il représentait cet avenir dont la France avait soif alors sans peut-être s'en rendre compte; il représentait ce que vaguement et inconsciemment elle appelait de tous ses vœux le gouvernement unique, absolu et centralisateur.

Les doctrines modérées, ce que je pourrais appeler un parlementarisme vague, imité de celui de l'An-

gleterre, les droits de la nation à côté de ceux du roi, tout cela a été vaincu, balayé avec le protestantisme.

Celui qui représente l'avenir fatal sera toujours aimé, car il est l'inévitable. Henri IV répondait pleinement au désir de tranquillité, de soumission, d'obéissance dont était saisie la France sous le pouvoir absolu et l'absolue volonté d'un roi qui lui épargnerait les troubles et les guerres intestines, le souci de sa destinée; aussi Henri IV sera toujours le plus grand de nos rois.

En 1814, quand tombent dans la poudre et l'éclat de quinze années de batailles le trône de Napoléon et la souveraineté populaire dont malgré tout et quoi qu'il en pût dire il était l'émanation, quel est celui que célèbrent les partisans des Bourbons, les fidèles de l'ancienne cour, ceux qui rêvent de supprimer vingt-cinq années d'histoire, de relier 1788 à 1815?

Est-ce Louis XIV, le pompeux et fastueux monarque de Versailles, l'orgueil de la dynastie, devant lequel s'inclinaient toutes les têtes couronnées et que servilement copiait l'Europe, le Roi Soleil? — Non.

Est-ce Louis XV qui, malgré l'ombre déjà commençant à descendre, emplit encore la France de tant de gloire et de renommée? Est-ce Louis XVI, le roi martyr, comme l'appellent les royalistes de 1814, peut-être le meilleur de tous ces princes, et qui par la fatalité des choses paya de sa tête leurs fautes et leurs crimes passés?

Non... le roi populaire, c'est Henri IV.

A lui vont par milliers les chansons, les poésies, les dithyrambes, les poèmes; à lui, l'hymne officiel qu'on répète à pleine voix, hommes, enfants, vieil-

lards, en rangs confondus, en tournant à la ronde autour des feux de joie :

Vive Henri IV. vive ce roi vaillant...

On peut juger de l'affreuse répercussion qu'eut dans la France et dans le monde l'assassinat de ce prince, au plus haut de sa gloire, au moment même où ses plus vastes desseins allaient s'exécuter, facilités par les millions réunis à la Bastille, grâce à l'économie de Sully.

L'Autriche abaissée, l'Allemagne soumise et obéissante, l'Espagne vaincue, la France souveraine, tels étaient les rêves du temps au lendemain de tant de désastres, où tant de soldats étrangers avaient abrenyé leurs chevaux à nos fleuves, et déjà les canons roulaient vers le Rhin.

A point, la mort du roi arrêta tout.

Entre toutes les accusations, la plus grave, la plus profonde se porta sur les Jésuites.

Pendant quelques années ce fut un débordement.

C'est toy, ordre agraffé, de ce crime l'auteur
Qui es,

déclare un pamphlétaire, et à sa suite, combien d'autres :

Ce fut bien Bayaillae qui d'une main bourrelle
A frappé l'oing de Dieu: mais en effect je croy
Que des Loiolitains l'hérésie nouvelle
L'ayaut empoisonné, nostre invincible Roy
Tua,

(*La Palenostre des Jésuites*, A Paris, 1611.)

Les huguenots, encore nombreux et puissants à cette époque, ne sont pas les seuls à mener la guerre contre leurs dangereux ennemis, bien d'autres plumes apportent l'appui de leur talent.

Jansénistes, parlementaires, vieux français, politiques, tiers parti, quel que soit leur nom, par patriotisme, par jalousie, par vengeance, relèvent la même accusation.

Tantôt tout haut, tantôt tout bas, suivant les temps et les lieux, elle se fait voir dans les écrits, dans les pamphlets, dans les livres.

Si Ravaillac a été puni, s'il a expié son crime, si les anges qui devaient l'enlever de sa prison l'ont laissé mourir sous l'effort des chevaux, ses complices sont restés libres, n'ont nullement été poursuivis.

Les déclarations du capitaine Lagarde ont été vaines; la demoiselle d'Escomans languit dans une perpétuelle prison pour avoir, dit son arrêt, accusé sans preuves.

(Voir l'Estoile et le Supplément des Mémoires de Condé. In-1^o qui cite plusieurs des pamphlets du temps.)

L'esprit public reportait l'impunité des coupables jusques aux marches du trône, à la reine régente, à Marie de Médicis, veuve de Henri IV.

Faible, crédule et Italienne, celle-ci était soumise au Concino, Italien comme elle, et dont la femme, Léonora Galigaï, la faisait agir à son gré.

Ce couple étrange des Concini, chargé de toutes sortes d'accusations par ses ennemis et ses jaloux, semble avoir surtout eu pour but de s'enrichir et de remplir ses coffres. La crédulité et la faiblesse de la reine, ses superstitions, les troubles de la régence, tout cela est matière à faire de l'argent, à amasser

des trésors pour revenir ensuite dans la douce Italie, loin de la barbare France; à cinquante années d'avance, et, avec le génie en moins, le Concino rappelle le Mazarin.

A l'imitation des maîtres, tout semble s'italianiser en France, comme tout a paru s'y espagnoliser sous la Ligue : la littérature imite et pastiche les délicieux chefs-d'œuvre italiens, surtout la *Jérusalem* et l'*Aminta* de Torquato Tasso, alors dans la fraîcheur de leur nouveauté, copie les impressions des Giolitti et des Alde. Les armes se cisèlent et se sculptent, les tableaux précieux apparaissent dans les galeries plus largement éclairées, et aux sombres châteaux forts du moyen âge les architectes font succéder ces beaux palais ouverts dont le Luxembourg est un si remarquable modèle, un peu dépaycé cependant sous notre froid climat du nord.

Mais en un temps si troublé, si agité, semé de tant de factions, Concino Concini, maréchal d'Ancre, ne pouvait se maintenir longtemps, il avait trop d'ennemis.

Les uns lui reprochent la mort du roi, l'impunité des complices de l'assassin; d'autres sont jaloux de son or, de son ostentation, des gentilshommes qu'il traînait partout après lui.

Certains disaient avoir honte de voir la noblesse française gouvernée et dirigée par un faquin venu des basses classes d'Italie... Encore trente ans et ces pamphlets resserviront contre l'autre maître venu aussi d'au delà des Alpes, le cardinal Mazarin.

Le coup de pistolet de Vitry sur le pont du Louvre abattit le maréchal d'Ancre et l'influence italienne, mais sur ses ruines éleva un autre favori, un jeune

fauconnier qui s'appelait Albert de Luynes, et ne diminua pas beaucoup le désordre et le désarroi, malgré les pompeuses acclamations qui saluèrent comme de coutume le soleil levant.

Tel était le tableau de la France, telle était sa situation générale au moment où Théophile et Paul de Viau entraient dans la vie; mais dans les provinces, au midi de la Loire surtout, se maintenait à l'écart du reste de la nation le parti protestant, que par trente années de luites on avait essayé de mettre hors de France et que Henri IV avait eu tant de peine à réconcilier avec ses autres sujets.

Il ne faut pas s'exagérer l'importance numérique de ce parti à cette époque (1615-1620). — Dans des provinces entières, et non des moindres, il n'y a aucune église importante; le Lyonnais, la Lorraine, la Bourgogne, la Champagne, la Bretagne, l'Auvergne, le Bourbonnais, les Flandres, l'Artois ne connaissent plus la Réforme. Les deux grands groupes subsistants étaient celui de Normandie où se rattachaient Paris et les églises de la Loire, et celui du Midi, étendant de La Rochelle aux Alpes sa chaîne de communautés par le Poitou, la Saintonge, Bergerac, l'Agenais, Montauban, Castres, les Cévennes, le Vivarais et le Dauphiné.

Mais si les protestants du nord gardaient leur foi précieusement, ils avaient depuis longtemps, perdus au milieu des masses catholiques, reconnu leur faiblesse et leur isolement.

Ce sont les tièdes, les timides, les temporiseurs du parti. ∞

Ils comprennent qu'à la moindre lutte, eux, faibles, dispersés, sans cohésion, paieront pour les

forts, et les conseils de prudence, de sagesse, de résignation viennent sans cesse de Paris aux ardents coreligionnaires du midi de la Loire.

La Rochelle, Montauban, Castres, Nîmes sont d'un autre tempérament; on les appelait les républiques huguenotes, et elles méritaient ce nom.

Sans doute, le parti des temporiseurs, des indécis, toujours prêts à traiter avec la cour, existe dans leur sein; mais il y a aussi la faction des zélés, des ardents, faction à la fois politique et religieuse.

Depuis cinquante années déjà, à la mort de Henri IV, les calvinistes sont les maîtres absolus de ces villes, devenues de véritables cités libres, régies par leurs consuls et leurs magistrats locaux, sous la seule autorité des lois du royaume, que ces consuls ont seuls la force de faire exécuter.

Dans les temps de troubles, cette magistrature locale a armé et payé des troupes, fondu ou acheté des canons, bâti des remparts, muni de bastions et de demi-lunes les portes et les avancées des villes; aussi, représentante et expression véritable de la haute bourgeoisie devenue souveraine, elle se soucie peu de voir le roi ou ses lieutenants venir empiéter sur son autorité absolue.

En donnant aux protestants des places de sûreté pour des délais sans cesse prolongés, le roi a autorisé ces États bourgeois dans l'État monarchique.

Il ne faut pas s'y tromper. Toutes ces petites cités sont aux mains d'une minorité bourgeoise détenant jalousement le pouvoir, essayant de se défendre à la fois contre le peuple en bas, la noblesse à côté ou autour d'elle, le roi au-dessus. Cette bourgeoisie a profité des troubles pour remplir peu à peu toutes

les charges de ses parents ou de ses alliés, et les échevins, le consulat, la Maison de ville sont le seul pouvoir réel.

A côté de la bourgeoisie dirigeante, deux partis : l'un, le plus faible, est prêt aux concessions, favorable à la paix à tout prix, décidé avant tout à se soumettre au plus fort, au plus menaçant, au roi ; l'autre, plus nombreux, est le parti des zélés, des ardents, des militants.

Ceux qui le composent sont des petits commerçants, des gens de métier, des hommes de peu de ressources souvent, soldats sans engagement, proposants, écoliers, réfugiés des villes et des campagnes voisines. Sur cette masse agissent à l'aise certains pasteurs que hante le rêve du Dieu des combats de l'Ancien Testament, certains nobles en quête d'occasion de se signaler, jaloux de dangers et de gloire, et d'autres aussi, pêcheurs en eau trouble, heureux d'un mouvement par où ils se mettront en avant, à même de traiter fructueusement avec le roi.

En temps calme, les consuls maintiennent assez aisément leur autorité entre ces ambitions rivales, ces brigues, ces partis divers. Vienne l'orage, que les églises soient menacées, que leurs droits semblent violés, qu'il y ait de nouvelles infractions aux édits, — et c'était souvent le cas, — les exaltés entraînaient le peuple, imposaient en quelque sorte leur volonté, et forçaient bon gré mal gré le consulat à recourir à la fortune des armes.

Tel est encore le Midi protestant ; mais, à y regarder de près, sa force est factice. Il n'est plus que l'apparence de ce qu'il avait été vingt années auparavant.

Beaucoup de grands seigneurs ont suivi l'exemple du roi, trouvé que Paris valait une messe. D'autres, les La Trémoille, les La Force, les Lesdiguières, les Sully, les Bouillon, les Mornay se sentent trop vieux, ont leur position faite, ne la veulent plus hasarder.

Les anciens soldats, les vieilles bandes à casques blanches, qui, fidèles à Henri de Navarre, l'avaient porté des gaves du Béarn à Paris, par Cahors, par Contras, Arques et Ivry, n'existent plus. Presque tous ces braves sont morts et morts sans famille; ayant toujours combattu, ils n'ont pu fonder de foyers, autant de perdu pour leur cause.

Aussi, il semble évident pour l'observateur impartial, dès 1610, que si jamais les guerres de religion recommencent en France, le protestantisme est hors d'état de soutenir la lutte en rase campagne; il ne pourra plus mettre d'armées en ligne, tout se réduira à une question de sièges où les villes se laisseront forcer une à une.

« Pour des hommes pour en faire de grandes levées, dit une pièce du temps. — la harangue d'Alexandre le Forgeron prononcée au conclave des réformateurs (1614, s. l.). — on m'écrît qu'il en est fort peu de réserve et presque point qui veuillent quitter de vue le tuyau de leur cheminée pour me venir trouver si loing.

« ... Les ministres font aussi grandement appréhender à leurs ouailles la désolation qui serait inévitable à tout plein de bergeries esparses çà et là dans le royaume, comme est entre autres l'église métropolitaine de Charanton, toutes lesquelles maudiront celui qui, les exposant en proie, aurait troublé leur repos.

« O temps, ô mœurs! quel est cet endurcissement de cœur? Où est ceste première fureur de nos pères? Où est le zèle

furieux et turbulent de nostre église primitive, il y a environ quarante ou cinquante ans? Tout est tellement refroidy que j'oserais gager que de cent huguenots qu'il y a, il ne s'en trouverait pas le quart qui endurast le feu pour maintenir dans Rome que le pape soit l'antéchrist: et si pour le bien de la réformation il y en fallait tout présentement envoyer deux, je croy qu'à peine fournirait-on d'un second avec moy. »

Sous son apparence triviale et familière, la harangue dit vrai et les événements bientôt le prouvèrent.

Tant que les protestants avaient eu les Condé, les Bourbons-Navarre, les héritiers du trône de France parmi eux, ils avaient eu foi dans l'avenir, espéré conquérir la France, arriver au pouvoir avec leurs chefs, convertir les peuples.

Les événements donnèrent un cruel démenti à ces rêves. Les Condé disparaissent de la scène, Henri de Navarre arrive au trône, mais pour abandonner et renier ses vieux compagnons de misère. Dès ce moment, les prudents, les sages, les habiles, les ambitieux abandonnent la Réforme; c'est un parti perdu où il n'y a plus rien à espérer, une mauvaise affaire où ils ont été fourvoyés et qu'il faut quitter au plus vite.

De là, en quelques années, un changement si énorme, si surprenant. Sous les Valois, la France semble un moment coupée en deux, également divisée. Dès le second Bourbon, elle paraît, elle est presque entièrement catholique.

Du reste, dans la voie que la France s'est choisie et dans laquelle elle marche avec passion, le parti huguenot, tel qu'il demeure encore organisé au début du dix-septième siècle, n'a plus sa raison d'être; il est un obstacle à l'unité, à la centralisation vers

laquelle tout tend, et par la force des choses, fatalement, il est destiné à disparaître.

Abordons maintenant un autre terrain, le terrain littéraire. Autant que le terrain politique, il importe de le connaître, au moment où les deux frères de Viau vont être appelés à jouer, sur l'un comme sur l'autre, un rôle important.

Le protestantisme, dont les deux frères étaient issus, avait un moment essayé aussi d'exercer son action prépondérante dans les lettres françaises. Pour le prouver, il faut citer Marot, Bèze, le traducteur des Psaumes, Du Bartas, le poète de la Semaine, d'Aubigné, rude, incorrect, mais un des grands poètes lyriques de son époque.

Cette poussée, cette éclosion dura peu. Le mouvement fut vite étouffé, les boutons fanèrent et flétrirent, la sève se porta ailleurs.

Dans quelques villes, La Rochelle, Montauban, Saumur, Sedan, se maintinrent, se créèrent bien quelques curieux et vivants petits centres, se produisirent des œuvres aussi remarquables que peu connues; mais tout cela fut sans importance, sans influence sur le mouvement général des idées, restreint à la vie provinciale, aux murs étroits de la cité ou de la famille.

Pas plus que Marot, Ronsard n'a conservé de fidèles. Baïff, Jodelle, Passerat passent déjà pour être d'un autre siècle; l'étonnante pléiade n'est plus de mise : cinquante années sont une longue période, et la France a vu tant de choses en ces cinquante années qui vont de Henri II à Louis XIII!

On aime maintenant à lire le cardinal Du Perron, dont les vœux n'ont pas seulement la gloire du ciel

pour objet ; bon poète, du reste, qui peut inscrire à son actif des strophes comme celle-ci, où il parle de son maître Henri IV :

... De l'onde où le soleil peigne au matin sa tresse
 Jusqu'à l'onde du soir où le sommeil le presse,
 Comme un luisant esclair son fer resplendira.
 Il teindra son espée au sang des infidèles,
 Et vray roy très chrestien son règne agrandira
 Des règnes et des roys au nom de Christ rebelles...

ou celles-ci, consacrées au temple de l'Inconstance, et peut-être un peu étranges sous la plume d'un cardinal :

Je veux bastir un temple à l'Inconstance,
 Tous amoureux y viendront adorer,
 Et de leurs vœux jour et nuit l'honorer
 Ayans le cœur touché de repentance.

De plume molle en sera l'édifice
 En l'air fondé sur les ailes du vent,
 L'autel de paille où je viendray souvent
 Offrir mon cœur par un feint sacrifice.

Tout à l'entour je peindray mainte image
 D'erreur, d'oubly et d'infidélité,
 De fol désir, d'espoir, de vanité.
 De fiction et de penser volage.

Pour le sacrer, ma légère maistresse
 Invoquera les ondes de la mer,
 Les vents, la lune, et nous fera nommer,
 Moy le templier et elle la prestresse... ↵

Malherbe, le plus célèbre des nouveaux venus, apprend dès les premières années de ce siècle, qui

doit être le grand siècle et voir Corneille, Molière et Racine, une langue plus serrée, plus forte, plus académique. Malherbe est un poète et je le louerai plus volontiers, à la suite de Boileau et de ses innombrables commentateurs et répétiteurs, s'il n'avait plus que tout autre contribué à creuser un fossé immense entre la langue d'aujourd'hui, concise, serrée, définitive, mais peut-être un peu pauvre et un peu sévère, et la langue jeune, riche, vive, imagée du seizième siècle.

Après Malherbe, il y a le berger des Yveteaux, un des héros, une des victimes de Tallemant et de ses historiettes.

Il y a d'Urfé, qui se prétend le descendant du chanteur de *L'Astrée*, un nom à rappeler en effet le Lignon et les Bergeries, il y a Motin, il y a Beys, à la fois poète et libraire, il y a Colomby, qui rencontre souvent le vers juste et l'idée heureuse...

... Avecques pareille allégresse
Sortit des havres de la Grèce
Le jeune prince qui ravit
Ceste beauté si renommée . . .
Pour qui le Scamandre se vit
Par dix ans combler d'une armée
Et couvrir le bord de ses eaux
De lances au lieu de rozeaux.

(*Les Delices de la poésie française*, Paris, Toussainet du Bray, 1615).

Je n'ai pas nommé tous les fervents de la muse parmi ces beaux esprits du temps. Il y a encore Hardy, Racan, à ses premières armes, Avity, Linguendes, l'Espine, les providences des faiseurs de recueils.

Maynard entre tous, un vrai poète celui-là, dont le nom trop oublié n'a pas eu, comme celui de Théophile, son heure de gloire, à cause peut-être de sa vie obscure passée entre les montagnes du Quercy, brille au milieu de cette pléiade nouvelle de bien modeste grandeur.

Au hasard, je prends ce sonnet parmi ses œuvres.

SONNET.

Que j'aime ces forests. Que j'y vy doucement,
Qu'en un siècle troublé j'y dors en assurance,
Qu'au déclin de mes ans j'y rêve heureusement
Et que j'y fay des vers qui plaisent à la France.

Depuis que le village est toutes mes amours,
Je remplis mon papier de tant de belles choses
Qu'on verra les seavans après mes derniers jours
Honnorer mon tombeau de larmes et de roses.

Ils diront qu'Apollon m'a souvent visité
Et que pour ce désert les Muses ont quitté
Les fleurs de leur montagne et l'argent de leur onde ;

Ils diront qu'esloigné de la pompe des rois
Je voulus me cacher sous l'ombrage des bois
Pour monstrier mon esprit à tous les yeux du monde.

(*Les Œuvres de Maynard*. A Paris, chez Augustin Courbé, 1646).

On a beaucoup reproché à Maynard d'avoir un peu trop aimé l'épigramme et la satire. Son excuse est dans le talent avec lequel il savait manier l'une et l'autre ; puis, peut-être, il a trouvé là une consolation dans l'amertume que faisaient naître en lui l'oubli et l'ingratitude des princes et des grands, car

il ne faut pas croire que ce fût bien volontairement que le poète demeurât en son désert de Saint-Céré. Un autre reproche à lui faire, c'est de s'être, suivant l'usage des vieux Gaulois, trop consolé à conter ses rustiques amours en vers plus que libres; ses *Priapées* et son *Philandre* peuvent largement balancer le Parnasse satyrique attribué à Théophile. Mais malgré tous ces défauts, Maynard est un poète, un vrai, supérieur même à Malherbe... Pourtant de tous ses contemporains n'est-il pas aujourd'hui un des plus oubliés?

Touyant, Rosset, de Bellant, Bonnet, d'autres noms encore se rencontrent dans les recueils poétiques du temps — où les retrouver ailleurs que là. — Citons encore avec Tallemant des Réaux, Du Moustier, peintre, bibliophile, poète, et surtout sous ses trois formes, grand ennemi des Jésuites, qu'il ne ménagea jamais.

Enfin le ciel en courroux
A donc lancé dessus nous
Son plus grand coup de tonnerre,
Et mis notre espoir à bas
Par le tragique trespas
Du plus grand roi de la terre.....

O temps, ne sois paresseux
De faire cognoistre ceux
Dont le désir exécrable
A d'un conseil inhumain.
Poussé la tragique main
A ce coup abominable.

Où verra de tous costéz
De nos bras ensanglantez

En exterminer l'engeance,
 Afin qu'au siècle advenir
 Soit gardé le souvenir
 D'une si juste vengeance.

Que ces horribles démons,
 Qui nous ont par leurs sermons
 Presché ceste barbarie,
 Soient pour jamais renvoyez
 Et dans l'oubli soient noyez
 Ces escrits pleins de furie.

(Sur le trespas de très chrestien et très invincible Henry le Grand, — roy de France et de Navarre, — par le s^r D. du Moustier, peintre du roy et de la reine.)

Telle était la France, tels étaient la scène politique, le gouvernement, les mœurs, les intrigues, le protestantisme, la littérature et la poésie, quand Théophile et Paul de Viau, échappés des bancs du collège, arrivèrent au seuil de la vie.

Pour Paul, le choix fut bientôt fait. Il était l'aîné de la famille, il en garda les traditions, la religion, les habitudes et le domaine patrimonial. Il s'installa à Boussières, dans le pavillon de briques, au-dessus du coteau en pente sur la rivière...

Où nos isles et l'herbe fraîche
 Servent aux troupeaux mugissans
 Et de promenoir et de crèche...

Il mena la vie tranquille et presque patriarcale, aux heures de paix, des gentilshommes champêtres de ce temps, entre ses vassaux, ses troupeaux et ses vignes, élevant son jeune frère, adonné comme lui aux mêmes soins, et que Théophile appelle notre rustique Daniel.

Paul, si son frère s'adonnait à la poésie française, s'était essayé au commerce des muses patoises, des muses pyrénées, comme l'avait fait Du Bartas avant lui, comme devaient bientôt le faire d'Astros, Gaillard, Gondelin, et Théophile nous apprend qu'il excellait à s'exprimer en vers gascons.

Telle était la vie de l'aîné, telle elle se fût écoulée, obscure et inconnue, si son ardente foi et son amour pour sa religion menacée ne l'eussent tiré de sa calme vallée du Lot.

Pour Théophile, cadet de famille, pauvre en patrimoine, riche en espérances, jaloux de bien jouir de la vie, jaloux de s'élançer sur le chemin qu'Henri de Béarn avait montré à ses Gascons, l'obscurité plébéienne de la province ne le tentait guère, il le dira plus tard, et à peine sorti de « l'étroite contrainte des écoles », il s'élança vers le grand théâtre de la cour et de Paris.

CHAPITRE III.

Théophile à Paris. — Premières œuvres.

Voici Théophile à Paris. Pendant tous les tumultes, tous les troubles que j'ai racontés, la Régence, la chute de Concini, le triomphe de Luynes, Théophile a commencé à se faire un nom.

L'ardente et vive jeunesse dont fleurissait le début du siècle, voyant par la paix du roi Henri se fermer pour elle le champ de gloire, la carrière des armes, se rejetait vers les lettres négligées, vers le bel esprit, la poésie facile et aussi la débauche.

L'histoire se reproduit souvent, mêmes causes procèdent de mêmes effets, et la fin des grandes guerres de la République et de l'Empire a amené la vive éclosion littéraire des premières années du dix-neuvième siècle.

Parmi tous les jeunes poètes, les amateurs de vers, les curieux, les beaux esprits, les oisifs et les libertins du temps, les premières poésies de Théophile lui créèrent de suite une place à part. Parues en feuilles volantes, manuscrites d'abord, imprimées ensuite, ces premières œuvres séduisirent et charmèrent les contemporains, et, en outre des pre-

mières fumées de la gloire, procurèrent à Viau la précieuse amitié de quelques grands seigneurs qui ne l'abandonnèrent jamais.

Entre tous ces Mécènes, je dois citer Henri de Montmorency.

C'est une curieuse et belle figure que celle de ce dernier héritier direct de ce grand nom des premiers barons de France, cousins du roi, contemporains de l'aube de notre histoire, issu de ce vieux connétable Anne, qui, cinquante années auparavant, avait tenu en ses rudes mains les destinées de la France, hésitant entre Rome et Genève, de ce fidèle serviteur de Louis le Juste, et qu'attendait pour prix de sa gloire l'échafaud dans la cour de brique et de pierre du Capitole toulousain.

Au-dessous de Montmorency, nombre d'autres seigneurs, galants, oisifs, généreux, beaux esprits, s'étaient attachés au poète gascon, le formaient, le guidaient, le protégeaient et se laissaient amuser par lui, puisque telle était un peu la charge des poètes de cour.

Théophile fut vite au courant de Paris et de la cour, monde nouveau qui remplaçait désormais pour lui l'âpre Guyenne et les régents écossais. Il vécut sans trop s'abaisser aux flatteries qui lui répugnaient, mais galant auprès des dames, assidu auprès de la jeune noblesse, assidu surtout aux cabarets de la capitale où les beaux esprits tenaient leurs assises, *le Cormier*, *la Pomme-de-Pin*, les gloires du Paris d'alors.

Il faut lire dans les ouvrages satyriques de ce temps, dans *Francion*, dans *d'Assoucy*, dans bien d'autres romans plus oubliés et plus dédaignés

encore, la vie de cette époque, vie en l'air, vie de transition, où l'esprit d'aventure des pères ne s'est pas encore fondu entièrement dans le calme embourgeoisement de notre existence moderne.

La grande ville dut avoir bien des charmes, les cabarets et les ruelles, si le mot n'est pas trop néologisme en 1615, bien des attraits; la cour dut paraître bien belle au poète de vingt ans, puisque le jeune Gascon s'enivra de telle sorte de l'air qu'on y respirait qu'il ne sut plus l'oublier jamais.

Peut-être aussi, auprès des grandes dames qui pouvaient condescendre de déesses à devenir de simples mortelles, la poésie avait-elle un mystérieux et attirant pouvoir.

Théophile, c'est sous ce seul nom que Viau sera connu désormais, publie ou compose ses plus beaux vers, ses plus douces strophes dont s'enorgueillissent déjà les contemporains, jaloux d'avoir trouvé un rival vivant aux Marot, aux Ronsard disparus...

L'aurore sur le front du jour
Sème l'azur, l'or et l'ivoire,
Et le soleil lassé de boire
Commence son oblique tour...

La lune fuit devant nos yeux,
La nuit a retiré ses voiles,
Peu à peu le front des estoilles
S'unit à la couleur des cieux.

Desjà la diligente avette
Boit la marjolaine et le thyu,
Et revient riche du butin
Qu'elle a pris sur le mont Hymette.

Une confuse violence
 Trouble le calme de la nuit,
 Et la lumière avec le bruit
 Dissipe l'ombre et le silence.

Il faut citer aussi après ces beaux vers la strophe délicate en son maniérisme un peu mièvre qui termine la pièce :

Il est jour, levons nous, Philis,
 Allons à nostre jardinage
 Voir s'il est, comme ton visage,
 Semé de roses et de lys.

(Théophile, éd. 1622, p. 216.)

De cette époque date de même ce sonnet, si facilement composé sur un sujet dont si souvent s'inspira le président Maynard :

Ton orgueil peut durer au plus deux ou trois ans :
 Après ceste beauté ne sera plus si vive.
 Tu verras que la flamme alors sera tardive
 Et que tu deviendras l'objet des médisans.

Tu seras le refus de tous les courtisans,
 Les plus sots laisseront ta passion oysive,
 Et les désirs honteux d'une amitié lascive
 Tenteront un valet à force de présens.

Tu chercheras à qui te donner pour maistrresse,
 On craindra ton abord, on fuira ta caresse,
 Un chacun de partout te donnera congé.

Tu reviendras à moy, je n'en feray nul compte,
 Tu pleureras d'amour, je riray de ta honte,
 Lors tu seras punie et je seray vengé.

(Théophile p. 325, 34. 1622.)

Malheureusement, si Théophile était capable d'écrire d'aussi beaux vers, sa vie n'était pas ce qu'auraient dû la faire sa sévère enfance huguenote, les régents écossais qui l'avaient élevé et instruit.

Rien de tout cela ne laisse en lui beaucoup de traces. Avidé de plaisir, de vie, de bruit, de mouvement, de fêtes, Théophile a vite fait d'oublier les leçons de l'enfance, la dure et sombre éducation calviniste; il repousse loin de lui cette discipline sous le joug de laquelle son âme se sent si peu à l'aise; il se laisse, dès les premiers pas dans le monde, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, entraîner aux débauches du vin et des femmes.

Il le fait ouvertement, fièrement; il en tire gloire et vanité. L'hypocrisie ne viendra que plus tard, quand le malheur s'appesantira sur ses épaules. Pour le moment, il est tout entier aux passions qui l'emportent, aux désirs qui l'entraînent, à sa vie fougueuse et indépendante, et déjà cependant l'aurore de sa vie ne sera pas cette aube claire qu'il a chantée, et les premiers nuages l'obscurcissent.

Il paraît, en effet, certain que si la vie du jeune poète fut fort débauchée, sa plume ne sut guère garder plus de retenue, et parmi tous les vers orduriers et souvent abominables qui couraient sous son nom, beaucoup certainement étaient de lui.

Le président Maynard nous dit que... « sa vie est une sainte », si sa plume est tout autre chose, Théophile ne pouvait se vanter de la pureté ni de l'une ni de l'autre, et par là il prêtait dangereusement le flanc à ses ennemis.

Dès cette époque il s'en était créés, et des plus

terribles, les Jésuites. Pourquoi? On ne l'a jamais bien su, et ce n'est pas le seul mystère de cette existence troublée, bien que là soit une des principales causes de ses malheurs.

L'ordre ne lui pardonna jamais.

Théophile essaie de nous faire croire que l'origine de la querelle fut une dispute où il sauva des mains de ses adversaires un ami en péril; on a même dit que cet ami était Balzac. — « Je ne me repens pas, dit la lettre de Théophile contre Balzac, d'avoir pris autrefois l'épée pour vous venger du baston, et il ne tint pas à moy que vostre affront ne fust effacé. »

Peut-être aussi le poète fut-il à cette époque l'auteur d'une de ces violentes et agressives pièces publiées contre la Société de Jésus, où les Pères étaient accusés de tous les crimes, dont le moindre était l'assassinat de Henri IV.

La lumière n'est pas faite sur ce point. Un seul fait reste constant : l'acharnement de ses ennemis contre le poète.

Théophile, s'avancant dans la vie et mûri par le malheur, eut beau s'avouer vaincu, faire amende honorable, changer d'existence, changer de mœurs, en arriver jusqu'à prendre un confesseur parmi ces Pères, tout fut inutile, et la poursuite du P. Garasse ne s'arrêta qu'après que la mort lui eut dérobé son ennemi.

Nous pouvons difficilement, à près de trois siècles de distance, nous faire une juste idée de la vie de Théophile, des jeunes poètes à cette époque. Sévèrement retenus par la discipline étroite des collèges ou des académies, dès que les portes s'étaient ou-

vertes, ils s'élançaient dans la carrière en chevaux échappés, brûlants de prendre leur part de tous les plaisirs de la grande ville.

La conscience, en général, et les scrupules gênaient peu les contemporains. Ce sont vieilles choses à abandonner aux aïeux du siècle passé dormant leur dernier sommeil, froids et rigides en leurs convictions. Mieux que tout cela vaut un vers galamment tourné, un billet bien écrit qui arrache un sourire à une belle dame sous l'arcade de sa haute maison à pignon, une belle débauche en un cabaret à la mode, où le grand seigneur paie à sa bruyante cour un repas qui lui coûtera la pistole par tête.

Tandis que la noblesse anglaise continue à vivre et à résider sur ses terres, à s'y faire connaître et aimer, en tout cas à y exercer cette influence qui lui a permis de garder vis-à-vis d'une Chambre des Communes, si fortement et depuis si longtemps organisée, une influence prépondérante jusqu'à nos jours sur les destinées de l'État, la jeune noblesse française se presse à Paris et à la cour.

Les beaux esprits, les poètes que jusque-là Pégase risquait fort de ne porter qu'à l'hôpital, s'ils ont l'échine souple, ont la manne assurée; ils s'attachent, ils s'accrochent aux grands seigneurs. L'un est heureux d'être flatté, de voir son nom et son titre pompeusement accommodés sur le frontispice d'un livre; l'autre a profit à flatter et, jusqu'à un certain point, en vit.

Les ressources de Théophile devaient être assez minces quand il arriva à Paris. Le fief de Gascogne, malgré sa fertilité, devait difficilement suffire à

tant de fils à peu près sans autre ressource, et si la vie parisienne de 1615 n'a que de très lointains rapports au point de vue budgétaire avec la vie parisienne de 1898, il fallait vivre cependant. Le pauvre Luynes, qui devait plus tard devenir haut et puissant connétable de France, n'avait, dit-on, à partager avec ses deux frères qu'un habit pour aller à la cour, et deux se couchaient pour se garantir du froid quand l'autre allait quêter le sourire et les faveurs du roi.

Je crois le tableau un peu chargé et poussé au noir. Il n'en est pas moins vrai que les jeunes poètes, comme les jeunes gentilshommes de province, étaient loin de l'opulence et forcés trop souvent de recourir à la bourse et à la générosité du grand seigneur.

Cela, du reste, ne les empêchait pas de mener franche et joyeuse vie. On n'avait pas encore inventé toutes les idées et les formules de décence et de convenance modernes; le débraillé dans les mœurs et dans la tenue n'était pas encore péché mortel, et les aventures faciles charmaient les longues heures d'oisiveté que laissait aux beaux esprits la vie qu'ils s'étaient choisie.

Ainsi, pendant quelques saisons, le poète put rire des inimitiés cachées, braver les dangers, mépriser l'orage; mais peu à peu, au milieu de cette vie facile, où il était si doux de se laisser entraîner, au milieu des plaisirs de Paris, des fêtes, des banquets, des débauches, des vers, le soleil s'assombrit et la tempête se forma.

Des accusations se dressent, se formulent, se présentent contre Théophile : mauvaise vie, méchantes

mœurs, libertinage, débauche, athéisme. On lui reproche ses amis, ses compagnons, ses camarades d'orgies; on lui impute jusqu'aux vices les plus ignobles, aux outrages à la nature. A ces accusations hasardeuses on mêle un tout aussi perfide et dangereux venin : à mots couverts encore, on l'accuse d'avoir prêté sa plume à des attaques contre le tout-puissant favori qui s'est élevé sur les ruines de Concini, contre Luynes.

Derrière tout cela, derrière ces vagues formules qui ne se précisent pas encore, peut-être y a-t-il déjà autre chose, une raison majeure à la persécution commençante, raison que tous ne connaissent pas, mais que murmurent les initiés, que content les beaux esprits galants et que les contemporains nous laisseront deviner quand il faudra étudier le procès final de 1625.

L'heureux temps où Théophile a pu vivre dans Paris et à la cour, libre, indépendant autant qu'on y peut être, au gré de son caprice et de sa fantaisie, passe et ne reviendra plus!

Des amis zélés le prévinrent qu'on préparait sa ruine, qu'il avait auprès du roi Louis XIII des gens qui « lui voulaient du mal »; on lui conseilla de s'absenter et de laisser passer l'orage.

Théophile ne s'inquiéta pas, insouciant, se confiant dans la puissance de ses protecteurs; pourtant l'avis était sage, et le coup ne tarda pas à suivre la menace. Des lettres de cachet du roi, du 14 juin 1619, lui portent commandement exprès de sortir du royaume; ces lettres lui sont signifiées sur la porte de l'hôtel de Montmorency, où déjà il a trouvé asile.

Il existe un projet d'interrogatoire rédigé par Mathieu Molé et que rapporte la notice de M. Alleaume. Cet interrogatoire ne fut pas encore cette fois appliqué au poète. Toujours sous une forme vague et peu précise, on y retrouve ces accusations de mauvaises mœurs, de débauches continuelles, de corruption de la jeunesse, d'impiété, prétextes ou raisons faciles à mettre en avant, suffisants pour obtenir un châtiment, voire le bûcher, paravent aisé pour autre chose.

Quoi qu'il en soit, Théophile se hâta de se dérober à la colère ou à la justice de ses ennemis, et, abandonnant Paris et la cour, de se réfugier auprès de son frère Paul, à Clérac, sa ville natale.

A cette époque, les dernières guerres de religion n'avaient pas encore abattu les murs des villes de sûreté; les protestants étaient les maîtres chez eux, surtout dans le Midi, et le roi n'avait pas la main assez longue pour atteindre aussi loin Théophile.

Mais si le poète, pour trouver un sûr asile, a abandonné la cour, Paris, ses amis, ses camarades, ses compagnons de jeu, de plaisir et de débauche, il y a laissé tous ses regrets.

Plus tard, plus avancé dans la vie, mûri par le malheur, il célébrera les rives riantes de ses deux rivières, le manoir paternel de Boussères, le coteau en pente, les prés baignés par la Garonne où les troupeaux retrouveront le lendemain au réveil

L'herbe qu'ils broutèrent le jour...

en la vigueur et la fraîcheur de ces terres fertiles. Mais durant ce premier exil, forcé d'y passer un

hiver, tous ces lieux lui semblent bien tristes, bien désolés.

L'austère vie huguenote des siens n'avait rien qui pût tenter un esprit jeune, ardent, flexible et aventureux comme celui du poète; le prêche et les psaumes possédaient pour lui de bien faibles attraits. Paul de Viau, au contraire, à côté de ce frère que pourtant il n'a jamais cessé d'aimer, nous offre le caractère, la raideur, la foi convaincue d'un capitaine des Coligny, des Dandelot, d'un homme de l'autre siècle. Ils ne sont plus du même temps.

En dehors de la chasse, de la pêche dans les eaux poissonneuses du fleuve, de la conversation avec ses parents, quels charmes pouvait trouver un esprit comme celui de Théophile, habitué déjà à l'encens de Paris, dans cette petite ville de province, méfiante, renfermée sur elle-même, demeurée dans sa froide, dans sa sévère orthodoxie?

La mode était alors aux possessions; c'était un renouveau de ces bizarres phénomènes nerveux en l'étude desquels chaque siècle, à son tour, vient se plonger avec une curiosité nouvelle et qui séduisent encore notre scientifique dix-neuvième siècle prêt de finir.

L'exilé rencontra tout à point, à quelques lieues de chez lui, une jeune fille prétendue ainsi possédée du diable ou des diables, et il faut voir avec quelle verve et en quelle langue bien française il conte son aventure en son amusant « Fragment d'une histoire comique » :

Après avoir heurté assez fort un vieillard qui nous ouvrit la porte nous dit que la patiente avait besoin d'un peu de repos. à

cause d'un travail extraordinaire que lui avait fait le mauvais esprit un peu auparavant, mais que revenant deux heures de là nous pourrions contenter nos curiosités. Je cogneus qu'il demandait ce terme pour luy donner loisir de préparer ses contemances surnaturelles, et sans m'arrêter a son advertissement, je montay promptement dans la chambre où estait la fille avec sa compagnie de la vieille et des petits enfans. La regardant fixement à la vene, je la trouvoy surprise et remarquay facilement qu'elle contraignait son visage et commençait à estudier sa posture. A ceste feinte un peu grossière, je ne me sceus tenir de rire, ce que la vieille trouva très mauvais et me dit que Dieu pourrait punir ma moquerie par le mesme chastiment de ce pauvre corps... Cependant la démoniaque commence à s'agiter le corps, à s'effaroucher la vene et nous dire presque hors d'haleine qu'elle sentait là des incrédules et que cela luy allait bien faire du mal. Insensiblement la voilà dans le transport, elle jette à terre une quenouille qu'elle tenait et, passant d'où nous estions dans une autre chambre, elle se jette à terre, contrefait des grimasses de pendu, des cris de chat, des convulsions d'épileptique, se traîne sur le ventre, se roule sous des liets, saute à des fenestres et se veut précipiter sans l'empeschement des petits enfans devant qui elle s'arrestait court en grommelant quelques mots de latin mal prononcé : je luy parlay latin le plus distinctement qu'il m'estait possible, mais je ne vis jamais aucune apparence qu'elle l'entendit; je luy dit du grec, de l'anglais, de l'espagnol et de l'italien, mais à tout cela ce diable ne trouva jamais à respondre un son articulé: pour du gascon elle ne manqua point d'injures à me répartir, car elle estait du pays. Le prestre venu, son latin trouva de l'intelligence avecques luy: elle entendait ses interrogations et luy ses responce: en un mot, selon les termes de leur dialogue, elle renforçait ou relaschait ses postures, avec effroy de plusieurs des assistans, dont je ne pouvais me tenir de me moquer, protestant que ce diable estait ignorant pour les langues et qu'il n'avait point voyagé...

(*Les Opéres de Theophile*, seconde partie, Paris, Quesnel, 1623.)

Le procès du poète ira plus tard rechercher ces

amusements de jeunesse pour les lui rappeler comme un criminel scandale, bien qu'il n'y ait là rien de blâmable, si ce n'est peut-être un peu de curiosité. Son peu de foi dans la possession lui sera reprochée comme une marque certaine d'athéisme, et certes, dans le siècle qui devait s'éclairer au bûcher d'Urbain Grandier, voir les tragédies de Lourdun et de Louviers, une telle accusation avait une terrible importance.

Mais le jeune courtisan, l'habitué du *Cormier*, de la *Pomme-de-Pin*, de tous les bons endroits de la capitale, le commensal des grands seigneurs et des beaux et libres esprits du temps, ne pouvait, même avec de tels secours, trouver assez de distractions dans Clérac et dans les châteaux du voisinage, et conformer les habitudes de sa vie aux paisibles mœurs provinciales.

Le chantre des Philis, des Cloris et autres délicates beautés de la cour ne savait s'accoutumer aux grâces villageoises.

Le temps passait cependant; l'hiver, triste sous tous les cieux, et les ennuis du poète, la monotonie de ce qui l'entourait, ce vide des journées et des mois perdus au fond de la Gascogne nous ont valu un de ses meilleurs et de ses plus délicats sonnets.

*Sonnet de l'auteur sur son exil fait dans les landes
de Castet-Jaloux.*

Je passe mon exil parmi des tristes lieux
Où rien de plus courtois qu'un loup ne m'avoisine,
Où des arbres puans fourmillent d'escurieux,
Où tout le revenu n'est qu'un peu de rousine.

Où le cry des corbeaux jour et nuit m'assassine,
 Où le plus fortuné craint de devenir vieux,
 Où les maisons n'ont rien si froid que la cuisine,
 Où tous les élémens sont mal voulus des cieus,

Où le soleil contraint de plaire aux destinées
 Pour allonger mes maux allonge ses journées
 Et me fait plus durer le temps de la moitié.
 Mais il peut bien changer le cours de sa lumière
 Puisque le Roy, perdant sa bonté constumière,
 A destourné pour moy le cours de sa pitié.

Tout aboutit là. Le roi a détourné de Théophile le cours de sa pitié; le poète a été obligé de fuir, de s'aller cacher en un pays sauvage, loin de Paris, tant regretté, et tous ses vœux, tous ses désirs ne tendent qu'à regagner cet Eden perdu.

Un autre poète, dont le nom est déjà plusieurs fois venu sous ma plume, car c'est aussi celui d'un maître de notre langue, le président Maynard, retenu dans un semblable exil par la disgrâce du cardinal de Richelieu, gémira en des vers à peu près semblables sur la gloire qui l'abandonne, sur sa vie qui s'écoule solitaire entre les causses de Saint-Céré, sur sa muse qui comme lui s'étiole loin de la cour.

Écoutons ce sonnet où se résument toutes ses tristesses.

ÉPIGRAMME.

Quand dois je quitter les rochers
 Du petit désert qui me cache,
 Pour aller revoir les clochers
 De Saint-Pol et de Saint-Enstache?

Paris est sans comparaison,
 Il n'est plaisir dont il n'abonde.

Chacun y trouve sa maison,
C'est le païs de tout le monde.

Apollon, faut-il que Maynard
Avec les secrets de ton art
Meure en une terre sauvage,

Et qu'il dorme, après son trépas,
Au cimetièrre d'un village
Que la carte ne connoist pas?

(Les Œuvres de Maynard. Paris, Courbé, 1646.)

Sans doute ces regrets, ces plaintes, ces tristesses
durent être longtemps l'état d'âme du poète exilé,
car encore une fois il reprendra son sonnet sous
une forme nouvelle :

Je traîne ma vie en langueur,
Loin de ces belles Galeries
Dont l'incomparable longueur
A joint le Louvre aux Tuileries.

J'ayme Paris. et cette amour
Me fait souvent verser des larmes ;
On trouve dans ce beau séjour
Tout ce que la vie a de charmes.

Faut-il qu'un homme si connu
Devienne sec, pasle et cheuu
Sous le ciel d'un païs sauvage ?

Destin. veux-tu que mon cercueil
Ne puisse donner de l'orgueil
Qu'au cimetièrre d'un village ?

(Œuvres de Maynard, 1646, p. 102.)

Mais si Théophile, alors jeune et ardent, ne se console pas et songe toujours, dans ses solitudes de Castel-Jaloux ou de Clérac, parmi les pins noirs des Landes ou les oseraies de la Garonne, aux splendeurs lointaines de Paris, aux soleils couchants sur les toits du Louvre, le président Maynard, calmé par l'âge, par le solitaire abandon où le laissent les disgrâces

De Ruel et de Saint-Germain

finit par oublier ce qu'il ne peut plus atteindre; ses vers n'iront plus avec ses vœux aux belles de la cour, il les adressera désormais aux femmes du village où le sort le confina.

Hélène, Oriane, Angélique.
Je ne suis plus de vos amants;
Loin de moy l'éclat magnifique
Des noms puisés dans les romans...

Vive Barbe, Alix et Nicolle
Dont les simples naïvetés
Ne furent jamais à l'école
Des ruses et des vanités.

Une santé fraîche et robuste
Fait que toujours leur teint est net,
Et lorsque leur beauté s'ajuste
La campagne est leur cabinet.

Sans donner ny bal, ny musique,
Sans emprunter chez les marchands
Et sans débiter rhétorique
Je plais aux Galistes des champs...

Théophile est trop jeune et trop ardent, trop plein aussi d'espérances et d'ambitieuses illusions, la

gloire qui déjà l'a frôlé l'a trop enivré de ses fumées pour qu'il puisse s'accommoder à cette facile et un peu vulgaire philosophie.

Repoussé de Paris, ne souhaitant rien tant que d'y revenir, il lui faut pour rentrer sur la scène politique un protecteur plus puissant encore que les La Rochefoucauld ou les Montmorency.

Quel seigneur plus haut placé, plus influent, peut-il trouver que le propre favori du roi, le vrai maître de la France, le connétable de Luynes?

La faveur publique, un moment portée sur le jeune fauconnier, si vite élevé à une si haute puissance, après la mort de Concini, s'en était à son tour écartée. Comme le maréchal d'Anere, le connétable de Luynes ne tarda pas à être violemment pris à partie, attaqué, menacé, bafoué par cent et cent pamphlets anonymes courant les rues, les places, les cabarets et les salons de Paris.

On a pu écrire des volumes sur le Connétable, son nom a été ridiculisé, ses frères, sa famille déchirés par les pasquils, et un gros in-octavo, non des moins curieux de ce temps, s'appelle : *Recueil des pièces les plus curieuses qui ont esté faites pendant le règne du Connestable jusqu'à présent*, 1622.

C'est la vraie édition originale. Une tentative avait paru quelque peu auparavant, rassemblant quelques pièces séparées; mais cette édition de 1622, sans lieu d'impression indiqué, naturellement est la plus utile à consulter. Jusqu'en 1629, on profitera de la vogue de ce livret pour en multiplier les éditions, mais toutes ces pièces n'ont qu'un temps et avec l'actualité disparaît leur principal mérite. Un autre acteur, autrement armé pour la domination, le cardinal de Ri-

chélien, allait entrer en scène et l'occuper tout entière.

Théophile était accusé d'avoir prêté sa plume à ces attaques contre Luynes. S'il le fit, ce fut sous le voile de l'anonyme; et sans doute ne se jugeait-il pas très compromis, car, en un brusque revirement, il se jeta ouvertement et avec ardeur dans le camp du Connétable, dès qu'il eut compris que l'influence du tout-puissant favori lui était devenue nécessaire.

Le *Recueil* déjà cité donne deux pièces du poète en faveur de Luynes, pièces toutes deux reproduites dans les *Œuvres* (Paris, Billaine, 1622).

Ce sont les *Eloges du duc Deluine, ensemble les répliques, — avec l'avis au Roy, —* par Théophile.

Ecrivains tousjours empeschez
Après des matières indignes,
Coulpables d'autant de péchez
Que vous avez noirey de lignes,
Je m'en vais vous apprendre icy
Quel doit estre vostre souey,
Et dessus les justes ruines
De vos ouvrages criminels
Avecques des vers éternels
Peindre l'image de Luynes.

Je confesse qu'en me faisant
D'une si glorieuse vie,
Je m'estais rendu complaisant
Aux injustices de l'envie,
Et méritais bien que le Roy,
En suite du premier effroi
Dont me feisl paslir sa menace,
M'ait fait sentir des cruantez
Qu'on ordonne aux desloüantez
Qui n'ont point mérité de grâce...

Ces derniers vers servent en quelque sorte d'excuse, en tout cas d'explication à la conduite de Théophile, à son soudain enthousiasme pour le favori.

A qui plus justement qu'à luy
 Se doivent les saintes louanges ?
 Quel des hommes voit aujourd'hui
 Sa vertu si proche des anges ?
 Ceux que le ciel d'un juste choix
 Fait entrer en l'âme des Rois,
 Ils ne sont plus ce que nous sommes,
 Et semblent tenir un milieu
 Entre la qualité de Dieu
 Et la condition des hommes.

Chacun les doit donc estimer
 Ainsi qu'un ange tutélaire ;
 La vertu, c'est de les aymer,
 Innocence, de leur complaire.
 Les mouvemens de leur bonté
 C'est proprement leur volonté.
 Les suivre, c'est fuir le vice :
 Bien vivre, c'est les imiter,
 Et ce qu'on nomme mériter
 C'est de mourir pour leur service.

On se demande, tant la flatterie est outrée, si Théophile écrivait de sang-froid et sincèrement des choses pareilles ou s'il croyait seulement le favori capable de se laisser prendre à de telles déclamations et à un si grossier encens.

Le duc de Luynes lui-même est d'ailleurs menacé. La reine-mère et son fils sont brouillés et l'ancienne régente a quitté la cour et s'est retirée au delà de la Loire, essayant de s'y faire un parti et de soulever les provinces. Mais le succès ne répondit pas à son

attente. La bataille du Pont-de-Sée termina vite une brève campagne où nul ne se soucia trop de résister à l'armée royale et donna au poète une occasion nouvelle d'encenser Louis le Juste et son favori dont le pouvoir venait de se consolider par la victoire. Il faut lire le « Conseil au Roy. »

Cher objet des yeux et des cœurs,
 Grand Roy, dont les esprits vainqueurs
 N'ont rien que de doux et d'auguste,
 Usez moins de vostre amitié :
 Vous perdriez ce nom de Juste
 Si vous usiez trop de pitié.
 Quand un Roy par tant de projets
 Voy dans l'âme de ses subjects
 Son autorité dissipée,
 Quoyque raisonne le Conseil,
 Je pense que les coups d'espée
 Sont un salutaire appareil...
 Contre ces esprits insenséz
 Qui se fient intéressez
 En la calamité publique,
 Selon la loy que nous tenons,
 Il ne faut point qu'un Roy s'explique
 Que par la bouche des canons.

(Recueil des pièces les plus curieuses qui ont esté faites pendant le règne du Connestable, page 132, édition de 1622.)

Les ennemis du Connétable, les rivaux, les jaloux ne pouvaient se tenir pour battus par ces assertions hasardées en vers souvent assez mauvais. Leur talent, il est vrai, ne s'éleva guère plus haut que le niveau de l'ouvrage à réfuter, et sans essayer de relever les contradictions, les basses louanges, les plates adulations de Théophile, ils se bornent à lui répondre :

Théophile, à quoy penses-tu ?
 N'as-tu plus rien pour la vertu :
 Est-il possible que ta plume
 Pour un si vil subject s'allume ?
 Veux-tu loger dedans les cieux,
 L'horreur des hommes et des dieux,
 Et aux despens de nos ruines
 Dresser des autels aux Luynes...

(La remontrance à Théophile.)

Quelques lignes plus loin, les auteurs de ces pamphlets ajoutent encore, pour bien établir que le poète s'est donné un maître et que ce maître est le Connétable...

Je te viens, prophète nouveau,
 Annoncer l'advent du tombeau
 De ton Mécène...

Il ne semble pas que ces flatteries, ces compliments plus qu'exagérés aient produit un bien grand résultat. Sans doute, Théophile échappa pour cette fois aux conséquences de sa condamnation; il paraît même, par l'épigramme bien connue :

Grâce à ce comte libéral
 Et à la guerre de Mirande,
 Je suis poète et caporal.
 O dieux, que ma fortune est grande !

que Théophile dut servir le roi ou l'un de ses lieutenants dans le Midi pendant la courte guerre contre la reine-mère et les princes.

Si ces faits ne sont pas élucidés, ce qui est certain, c'est la continuation de la fuite à travers la France,

vers les Landes, vers les Pyrénées, vers Toulouse où le prévôt faillit l'arrêter chez le baron de Panat, un autre athée comme lui, Toulouse la ligueuse, la fanatique, qui venait de brûler au dix-septième siècle Lucilio Vanini (16 février 1619), en attendant de dresser pour le dix-huitième l'échafaud de Calas (1762).

Mais nulle part le poète, malgré ses belles strophes au favori, ses protestations au roi, ne dut se croire en sûreté; il continua à fuir jusqu'à ce que le sol vint à lui manquer et passa enfin en Angleterre. Sans nul doute, le roi de la Grande-Bretagne ne se montra pas aussi généreux que l'espérait Théophile. Malgré cela il protégea le poète fugitif, et pour quelque temps celui-ci put croire avoir trouvé un sûr asile.

On accuse Théophile d'avoir répondu à la protection du prince par une épigramme assez dure en même temps qu'assez spirituelle, épigramme bien connue et souvent citée...

Si Jacques, le roy du scavoir,
N'a pas trouvé bon de me voyr,
En voyei la cause infaillible :
C'est que ravy de mon escrit,
Il creust que j'estais tout esprit
Et par conséquent invisible.

Mais cette épigramme n'apparaît que très tardivement dans les éditions des œuvres du poète, et elle semble devoir lui être définitivement enlevée. D'autres écrivains d'ailleurs, Saint-Amant et Maillet, s'en disputent la paternité.

En revanche, les œuvres contiennent de cette

période une belle pièce de vers, une de celles qui ont le plus de fraîche poésie, le plus de vigueur et de souffle, malgré cette inégalité dans le bonheur de l'expression, indice d'une langue poétique qui n'est point encore fixée.

*Sur une tempeste qui s'éleva comme il estait prest
de s'embarquer pour l'Angleterre.*

ODE.

Parmy ces promenoirs sauvages
J'oy bruire les vents et les flots,
Attendant que les matelots
M'emportent hors de ces rivages,
Icy les rochers blanchissans
Du choc des vagues gémissans,
Hérissent leurs masses cornues
Contre la cholère des airs,
Et présentent leurs testes nues
A la menace des esclairs.

On trouve là de la belle et grande poésie, une façon de saisir et d'apprécier les beautés de la nature qui deviendra rare en avançant dans le cours de ce siècle, comme un avant-goût de l'éclosion de poésie lyrique qui devait marquer les débuts du nôtre. Aussi, Théophile Gautier, attiré d'abord par la similitude de ce bizarre prénom commun, a-t-il eu vite fait de reconnaître un précurseur en cet autre Théophile et lui a-t-il consacré quelques pages de souvenir, charmantes comme toutes les pages sorties de sa plume.

Mais toujours, à côté de la peinture des spectacles

de l'univers, des ondes, des rochers et des vents, revient la pensée dominante, l'idée fixe qui harcèle l'esprit du poète exilé.

J'oy sans peur l'orage qui gronde,
 Et fut-ce l'heure de ma mort,
 Je suis prest à quitter le port
 En dépit du ciel et de l'onde.
 Je mens d'ennuy dans ce loisir,
 Car un impatient desir
 De revoir les pompes du Louvre
 Travaille tant mon souvenir
 Que je brusle d'aller à Douvre
 Tant j'ai haste d'en revenir.

Le retour ne fut pas aussi prompt que Théophile s'en flattait et que ses amis le lui avaient fait espérer, comptant sans doute que l'arrêt de bannissement du 14 juin 1619, portant « commandement de sortir hors du royaume », serait bientôt lettre morte.

Il n'en fut rien. Plus irrité que le poète ne le supposait peut-être, rendu plus intractable par l'influence des Jésuites ou moins poussé à la clémence par Luynes que Théophile ne le présuait après l'humilité de ses louanges, le roi ne consentit pas à rappeler l'exilé. Il fallut faire agir les grands moyens. Le compatriote de Henri IV, s'accommodant un peu aux mêmes principes, suivit l'exemple de son maître, et, pour la seconde fois, il fut répété que Paris valait bien une messe.

Louis XIII est une bien curieuse figure à étudier; beaucoup ont voulu le faire connaître, nul ne l'a encore mis complètement en lumière. Il faut lire

pour le pénétrer non seulement les graves historiens officiels ou officieux, les pesants et lourds fabricants d'in-quarto ou d'in-octavo, les pompeux distributeurs d'éloges obligés, mais aussi les pamphlétaires, en ce siècle où le pamphlet pullule, délayant en une page de mensonges un grain de vérité, les chroniqueurs, les romanciers, cachant l'histoire réelle sous le voile transparent de l'allégorie; après Mathieu, après Griffet, Bernard, Bury, Boistel, le Vassor, il y a Sandraz de Courtils, Tallemand des Réaux, il y a les innombrables mémoires, vrais ou apocryphes, si pleins de faits de haut intérêt, il y a les menus livrets de quelques feuilles à peine, échappant à la police, échappant à la censure, qui sont comme le journal du temps.

Comme son successeur Louis XIV, Louis XIII avait un profond respect, une complète obéissance pour l'Église catholique et ses volontés. A la fin de ses jours, après avoir par dix années de guerre abattu la puissance politique de la Réforme, il avait, dit-on, rêvé de faire déclarer Calvin hérésiarque et de faire brûler son image en place de grève. A son lit de mort, pénétré de la vérité de sa foi et de l'erreur de ses adversaires, il fit appeler auprès de lui les maréchaux de France calvinistes qu'il aimait, Châtillon et La Force, et les supplia de se convertir à la vraie foi pour assurer leur tranquillité en ce monde et leur salut dans l'autre.

Il était aisé à Théophile de comprendre qu'en embrassant la religion d'un tel prince il parviendrait à briser les obstacles qui s'opposaient à son retour et que ce témoignage d'obéissance et de déférence lui vaudrait de faire sa paix. Son espoir ne fut

pas trompé. Une pièce curieuse du temps, *La prise de Théophile*, raconte en quelques lignes cette négociation.

Comme il eut perdu la veue de ce soleil de France, il veit qu'il fallait moïenner son retour, ce qu'il ne pouvait faire qu'en promettant de mieux vivre et n'escire jamais rien qui offensast l'honneur de Dieu, de l'Église, ny des saints. Il fit voir le roy par des gens de mérite et de crédit, afin de supplier Sa Majesté de le remettre en sa grâce, luy faire continuer sa pension et luy donner moïen de veoir quelqu'un à qui se reconcilier. Ce prince, plus aise de gagner une âme à Dieu que de l'affaire qu'il eust d'un tel homme, après avoir esté prié par beaucoup de seigneurs qui l'assurèrent qu'il vivrait mieux à l'advenir et qu'il disoit que ce qu'on le croyoit atéiste estait faux, que pour le bien monstrier il avait escrit un livre de l'immortalité de l'âme dans lequel il ferait veoir le sentiment qu'il a de la religion chrestienne. Sa Majesté, déférent à la prière de tant de personnes de qualité, accorda son retour...

....Vous ne vistes jamais un homme plus humble ny qui fist de plus belles promesses, mais il commença bientost de retourner à son vomissement.

A travers ces phrases alambiquées, on aperçoit aisément les traces du marché. Théophile de Viau abandonne le protestantisme, et, en échange, la liberté de rentrer en France et à la cour lui est rendue. C'est au P. Athanase, capucin, au P. Arnoux et au P. Séguiran, jésuites, que revient la gloire d'avoir converti le néophyte; en réalité, l'intérêt seul avait fait la conversion.

Théophile fut-il sincère en embrassant le catholicisme? Non, certainement. Pas plus que le jour où il chantait les louanges de Luynes, pas plus que quand il célébrait son amour et son adoration pour le jeune monarque, pas plus qu'il ne le sera quand il

en arrivera à nous conter dans sa prison ses jeûnes et ses prières.

Je fais profession particulière et publique de chrestien catholique romain. je vais à la messe. je communie. je me confesse. je jeûne aux jours maigres. et le dernier Caresme, pressé d'une maladie où les médecins m'allaient abandonner pour l'opiniastreté que j'avais à ne point manger de viande. je fus contrainct de recourir à la dispense. de peur d'être coupable de ma mort. (Apologie de Théophile.)

En réalité, Théophile est un libertin, selon le mot de l'époque, un homme dégagé de toute conviction religieuse, cherchant son libre plaisir et la vie à sa guise, et tout ce qui s'écarte de ces étroites satisfactions des sens n'est pour lui nécessaire que comme un prudent et avisé sacrifice aux grands du monde et aux fatalités du temps.

Il faut chercher dans la première journée de son *Essai de roman* le portrait qu'il a fait de lui et de ses goûts.

Il faut avoir de la passion non seulement pour les hommes de vertu, pour les belles femmes. mais aussi pour toute sorte de belles choses. J'ayme des beaux jours. des claires fontaines. l'aspect des montagnes, l'estendue d'une grande plaine. de belles forests. l'Océan. son calme. ses vagues. ses nuages. J'ayme encore tout ce qui touche plus particulièrement les sens, la musique, les fleurs, les beaux habits, la chasse, les beaux chevaux, les bonnes odeurs, la bonne chère : mais à tout cela mon désir ne s'attache que pour se plaire et non pour se travailler.

Théophile a bien fait d'ajouter ces derniers mots, ils le peignent bien. Le portrait serait complet, s'il

y était fait allusion, à la double vanité de l'homme comme poète et comme Gascon.

La fameuse lettre de Théophile à son frère Paul, *ad Paulum fratrem charissimum* (*Nouvelles œuvres de feu M. Théophile*. Paris, 1648, in-8°), est une preuve assurée du peu de poids que la foi et la conscience ont eu dans le changement de religion du poète. Cette lettre méritera d'être citée tout entière, Théophile s'y montre tel qu'il est.

Quoi qu'il en soit et quelle qu'ait été la sincérité de sa conversion, elle atteignit le but qu'il s'était proposé. Les obstacles qui s'opposaient à son retour furent momentanément aplanis, la lettre d'exil fut considérée comme lettre morte, et le poète put revenir dans ce Paris si cher, après lequel il avait tant soupiré, se réchauffer au soleil du Louvre.

CHAPITRE IV

Faul de Viau et la guerre de 1622.

C'est à la prise de Monflanquin en Agenais, aux premiers mois de l'année 1622, que le nom de Viau apparaît pour la première fois à la tête des bandes protestantes qu'il devait commander si souvent.

Depuis longtemps les querelles s'envenimaient en France entre les deux religions. La paix du roi Henri ne pouvait durer; j'en ai déduit les causes au début de cette étude. Le roi, par sa partielle justice, ses refus d'écouter les plaintes des Églises réformées, enfin par le coup de massue de l'expédition du Béarn, qui enleva le pouvoir aux calvinistes pour le faire passer entre les mains de leurs adversaires dans ce petit royaume, rappela aux protestants ardents l'habitude de leurs pères de recourir à la force des armes. Les armes, du reste, avaient longtemps été leur sauvegarde quand les persécutions menaçaient jusqu'à leur existence même, et quelques-uns étaient trop disposés à les reprendre. Les Églises, réunies à La Rochelle en assemblée générale, jurèrent de ne pas se séparer avant d'avoir obtenu justice, divisèrent la France au point de vue militaire

entre les grands seigneurs du parti et se préparèrent à tenter la fortune des combats.

Mais, je l'ai dit, la situation de 1621 n'était pas celle de 1580. Un prince du sang n'était plus à la tête des armées pour entraîner la noblesse et les mécontents, les villes étaient lasses, les peuples ne souhaitaient que la paix dans nombre de provinces.

Aussi les illusions dont se flattaient les ardents du parti furent vite déçues; le voyage du roi à travers les villes de la Loire, la Saintonge, le Poitou, la Guyenne ne fut qu'une suite de triomphes. Montauban seul l'arrêta.

Le principal fait d'armes de la campagne, en effet, celui qui lui donna son caractère de lutte encore opiniâtre, de résistance acharnée, fut ce siège de Montauban voyant, après trois mois d'efforts infructueux, fuir une armée royale plus que décimée.

De Paris à la Loire, à la Dordogne et au Tarn, sauf Saint-Jean-d'Angély et Clérac, rien n'avait résisté.

Les huguenots du Nord n'avaient pas bougé. Trop disséminés, trop timides ou imbus peut-être d'idées de soumission à l'absolue et personnelle volonté du monarque, ils avaient eu la seule crainte de se voir compromis par la résistance de leurs frères du Midi.

En Normandie, où jadis le parti était ardent et nombreux, un seul homme, un poète... avait essayé de lever une troupe sur ce sol illustré par la vaillance de Montgomery, et il avait payé, mal secondé, son audace de sa vie. C'était Vatteville Montebrestien, dont personne ne connaît même plus de nom les tragédies difficiles à lire (*Rouen*, *Osmont*, 1604), *Hector*, *Aman*, *La reine d'Écosse*, et que le drame

qui termina ses jours dispute encore seul à l'oubli. (Réédité dans la bibliothèque elzévirienne. Paris, Plon, 1891.)

Après la défense de Saint-Jean-d'Angély, où Benjamin de Rohan essaya d'arrêter Louis XIII, après la reddition des places de la Dordogne, la prise des petites villes de l'Agenais ou du Bas-Quercy, l'armée royale arriva devant Montauban.

Ici vint se briser tout le succès de la campagne. Malgré la force et la vaillance des assiégeants, malgré leur puissante artillerie, le grand concours de noblesse accourue dans le camp de toute part, la ville ne put être prise. Le peuple et la bourgeoisie, unis cette fois dans l'idée commune de résistance, surchauffés par les prédications de douze ministres, imposèrent une défense sans merci à tous, à eux mêmes de leurs chefs déjà suspects à leur entrée, comme le vieux La Force, de vouloir à prix d'argent traiter avec le roi. (*Histoire du Quercy*, par Cathala-Coture; *de Montauban*, par Lebret; *Histoire anonyme du siège*, manuscrits divers à la Nationale et à Montauban; à consulter aussi nombre de petites pièces de quelques pages tenant au courant des diverses péripéties de la lutte.) Ainsi, devant de durs bastions de brique et de terre, devant une virile résolution, le roi qui avait juré de s'en rendre maître coûte que coûte, le favori de Luynes qui avait rêvé d'en devenir le duc, furent enfin forcés de lever le siège de la ville (novembre 1621).

« L'armée, dit l'*Histoire particulière des plus mémorables choses qui se sont passées au siège de Montauban et de l'acheminement d'iceluy, dressée en forme de journal* (1624), se retire après

vingt mille coups de canon tirez dans deux mois et demy, la perte de seize mille hommes tuez du glaive ou morts de maladie, emporte nos fatigues, nos appréhensions, les périlz, les nécessités éminentes, le désordre de nos affaires domestiques, et nous laisse d'une part le regret de la mort de six à sept cents hommes bourgeois ou forains, de la désolation de tout le pays et de la ruine des beaux lieux qui ornaient les environs et une infection occulte qui dépeuple la ville et la campagne la plus habitée de France; et d'autre part nous laisse l'admiration, la joye et la matière des louanges et actions de grâces que nous rendismes à Dieu comme à l'auteur seul de nostre protection et conservation. »

Quoi qu'il en soit, le roi, qui s'était flatté de pousser cette année-là jusqu'au bout de la France, ne put dépasser le Tarn, et, abandonnant momentanément la partie devant novembre qui détrempait les chemins et les sentiers, revint passer l'hiver dans son Louvre.

Aux premiers rayons du soleil nouveau, au contraire, le duc de La Force, généralissime des protestants en Béarn et Basse-Guyenne, quitta les remparts de Montauban pour essayer de reprendre pied dans ces provinces que lui avait confiées l'assemblée de La Rochelle.

Le duc avait à prendre sa revanche de la malheureuse campagne de l'année précédente, où il avait sans combat perdu ses deux gouvernements, et ne fut sauvé que par une ville où Leuret l'accuse « de ne s'être jeté que pour la trahir. » (*Histoire de Montauban*, par le chanoine Leuret.)

Aussitôt les royaux disparus, le duc se remit aux

champs. Si, comme il est vraisemblable, il cherchait à faire sa paix particulière, des gages lui étaient nécessaires, quelque place forte, quelque ville murée. Si, au contraire, dominé par l'influence de son fils Monpouillan dévoué aux Églises, il souhaitait de rétablir les affaires en Agenais, il ne le pouvait qu'en se rendant maître à nouveau des villes perdues peut-être par sa faute l'été précédent. Le parti est désormais trop faible pour les batailles rangées; il ne peut plus guère tenir campagne, il ne doit plus compter que sur les fatigantes longueurs des sièges où s'épuise l'armée royale et que l'arrivée du secours fait lever.

A peine sorti de Montauban, le vieux due eut autour de lui 2,000 hommes. Beaucoup de Béarnais avaient suivi leur ancien chef. Il y avait là le vicomte de Castets, fils de Favas, étendu sur la brèche par une glorieuse mort; Savignac d'Ennesse, le sieur de Saint-Orse, la Mothe-Gachon, les marquis de Boursoles et de Mirambeau, les fils enfin de La Force qui commandaient sous lui. L'un d'eux, Castelnaud, dont nous avons de curieux Mémoires, fut chargé de relever les murailles de Monflanquin, entre le Dropt et le Lot, dont à la guerre précédente le roi avait enlevé le canon et abattu quelques courtines.

Ici nous rencontrons pour la première fois le nom de Paul de Viau, conduisant au combat les soldats de l'Agenais. Bien loin de la tranquille et politique indifférence de son frère Théophile, son âme fière et énergique n'avait pas hésité sur le parti à prendre quand le danger s'était approché et dans une querelle où il s'agissait à la fois et de la religion et de la liberté.

Il est possible, sans qu'on le puisse affirmer, qu'il avait déjà participé l'année précédente à la défense de Clérac, peut-être au siège de Montauban, à ses luttes, à ses sorties, aux assauts repoussés, à la grande attaque de la demi-lune de Villebourbon où les morts et les blessés semblaient nager dans le sang; peut-être, au contraire, était-il demeuré en Agenais; en tout cas, ni les récits des guerres, ni les dénombrements du siège de Montauban, ni « les listes des gentilshommes et autres gens de guerre qui ont quitté le parti de la R. P. R. et protesté au Roy toute fidélité » ne contiennent son nom. (*Histoire générale de la rébellion de France*, 1622.)

Mais en cette année 1622, grâce à son habileté, à son dévouement et à sa connaissance du pays, l'expédition contre Monflanquin réussit à merveille, et, dit *le Mercure de France*, « les habitans redressèrent en telle diligence ce qui avait été démoly, qu'en quinze jours ils la rendirent en estat de défense contre une armée d'un lieutenant de Roy qui n'aurait que quatre mille hommes de guerre. »

La place n'était pas de grande importance par elle-même, mais située sur une montagne, et, bien qu'en pays catholique, sur la route directe des églises du Lot, Clérac, Tonneins, Monheurt, à celles de la Dordogne, Montpazier, Villefranche, Belvès. Par elle on pouvait tirer de ce pays que n'avait pas foulé la guerre des approvisionnements de toute sorte et aussi recruter des soldats, s'il fallait tenir campagne; mais le meilleur avantage était le voisinage de Clérac (six lieues), dont les protestants songeaient à se rendre maîtres de nouveau et que le marquis de Lusignan surveillait avec un soin tout particulier.

Le roi Louis le Juste avait été sévère pour Clérac, cette patrie des deux frères, l'année précédente (1621), alors que cette bourgade s'était rencontrée sur le chemin de ses troupes marchant vers Montauban, et y avait laissé un cruel souvenir de son passage.

« Ladite ville de Bergerac rendue, dit le manuscrit inédit de Natalis, le Roy alla assiéger la ville de Clerac, et ce le... du mois de... audit an, en ayant fait battre le canon; et jaçoit qu'il n'y eust bresche suffisante pour entrer et pussent tenir encore l'espace de trois mois et dans ledit temps faire réunir l'armée, néanmoins par le même artifice de division des habitans, elle se rendit par composition qui fût telle que les soldats étrangers sortiraient avec les armes, vies sauvés, et pour le regard des habitans que, semblablement, ils auraient les vies sauvés et ne seraient pillés. Non obstant laquelle capitulation M. Lafargue, Procureur en la Cour et chambre de l'Édict à Nérac et... Lafargue, ministre de la parole de Dieu audiet lieu, père et fils, avec un autre desdicts habitans furent menés à Tonens et illec furent pendus et estranglés. Et pour le regard des susdicts soldats étrangers, au passage de la rivière, en furent tués environ deux cens et plusieurs femmes furent violées. « Extrait des *Mémoires de Natalis*, écrits vers 1660 par un des consuls de Montauban, contemporains du siège. »

Le poète Théophile lui-même, dans un remarquable sonnet que j'ai déjà rappelé et où, pour une fois, il laisse parler son âme, a fait un juste tableau de la situation déplorable où le roi réduisit sa ville natale, battue par le canon, pillée malgré la capitulation, ensanglantée et démantelée.

Sacrez murs du soleil où j'adoray Phébus,
 Doux séjour où mon âme était jadis charmée,
 Qui n'est plus aujourd'hui sous nos toits démolis
 Que le sanglant butin d'une sanglante armée,
 Ornement de l'autel qui n'estes que fumée,
 Grand temple ruiné, mystères abolis,
 Effroiables objets d'une ville allumée,
 Palais, hommes, chevaux, ensemble ensevelis,
 Fossez larges et creux tout comblés de murailles
 Spectacles de fraieur, de cris, de funérailles,
 Fleuve par où le sang ne cesse de courir,
 Charnier où les corbeaux et loups vont tous repaître,
 Clerac, pour une fois que vous m'avez fait naître,
 Hélas, combien de fois me faistes vous mourir?

(*Œuvres de Théophile*, seconde partie, Paris, Quesnel, 1623.)

Au milieu de ces ruines, de ce deuil, de ce sang, pour s'assurer de la malheureuse ville, le roi avait laissé Bachelier, sénéchal d'Aiguillon, et 500 hommes de garnison en cinq compagnies.

Lusignan, un des chefs protestants, qui à côté de La Force s'était mis aux champs en Agenais et y commandait à quelques bandes réformées, avait grande envie de tenter un coup de main sur la ville, bien que ce fût beaucoup pour ses seules ressources, car le duc de La Force était en ce moment sur la Dordogne, occupé à préserver contre le duc d'Elbœuf son château, et c'était une bonne occasion à saisir, Lusignan ne se souciant guère de partager l'honneur et le profit de la prise.

Aussi, résolu malgré tout à tenter l'aventure, de ses terres de Gascogne il tira quatre-vingts hommes dont quinze capitaines; Nérac et Castel-Jaloux lui en promettaient deux cents; en amener davantage de ce côté-là eût été découvrir l'entreprise. Le succès de

Monflanquin se trouva à point pour permettre aux trois cents soldats de Belesta, Janin et Viau de se joindre à la petite armée et décida ainsi l'entreprise. Le rendez-vous était en un bois, près de la ville, où Arbissan devait se trouver avec ceux de Nérac.

Fils de cette malheureuse cité, en connaissant toutes les murailles et toutes les maisons, brûlant du désir de venger les massacres et les cruautés dont elle avait été le théâtre, la mort des deux Lafargue pendus avec leur robe à Tonneins, Paul de Viau fut l'âme de l'expédition. Les premières ouvertures se changèrent en un plan définitif, les bourgeois terrifiés reprirent courage et promirent leur concours, un maçon enfin s'engagea à faire un trou dans la muraille de la ville, masquée par une maison amie, et le premier, dans l'obscurité d'une nuit d'hiver, Paul de Viau s'avança vers les remparts de cette cité où avait tenu toute sa vie.

Certes, Paul ne pouvait se cacher les périls qu'il courait et faisait courir aux siens. Il ne savait si l'éveil n'était déjà donné, car des rumeurs sourdes montaient sur la ville, il ignorait si le maçon avait tenu parole, si l'ouverture avait été pratiquée. Avec vingt autres, le hardi capitaine s'avança jusque sous la maison de M^{lle} de Gaillac, un soldat se glissa en rampant jusqu'au mur et, tâtonnant dans la nuit, finit par découvrir le trou qu'on avait promis. « Résolution remarquable pour une femme », dit le marquis de Castelnant dans ses Mémoires; c'était en effet la femme du sieur de Gaillac, un des lieutenants de Lusignan, qui avait fait creuser le trou dans le mur de sa propre maison, adossée au rempart.

Mais l'alarme est déjà dans la ville, les mousque-

tades commencent à pleuvoir, des feux s'allument, des gerbes de paille enflammées, jetées du haut des murailles, éclairent les noires silhouettes des maisons, le Lot, la plaine et aussi le petit nombre des assaillants blottis dans le fossé. A la lueur de ces flammes, Viau se glisse le premier dans l'ouverture, si élevée, à quatre pieds du sol, qu'il ne peut s'y hisser seul, si étroite qu'il y peut à peine passer en rampant; Janin le suit, puis d'Espans et quelques autres encore. Ils étaient neuf quand ils se jetèrent dans les rues et sur la halle où plus de cent royaux les attendaient derrière une barricade. En quelques minutes, cette dernière défense est forcée, tout est mis en déroute, tout cède à la violence de l'attaque, trois cents soldats se rendirent prisonniers, deux cents trouvèrent la mort dans cette surprise de nuit. Quelques brèves heures de février (21) avaient suffi pour cette expédition si audacieuse et qui aurait pu avoir de grands résultats. Malheureusement les soucis de leur fortune personnelle n'abandonnaient jamais la plupart des grands de la religion, et le courage et le sang des petits servaient à peu de choses.

La Force prétend que Lusignan demeura constamment aux portes jusqu'à ce que la place eût été rendue et attribue tout l'honneur à Viau seul. Le témoignage peut être suspect, La Force et Lusignan se jalouaient autant qu'ils se redoutaient l'un l'autre, il n'en est pas moins vrai que Paul de Viau avait fait ses preuves. Dorénavant, il sera considéré par tous comme un habile homme de guerre, et jusqu'à la fin des troubles sa réputation et son mérite tiendront sa compagnie aisément pourvue de bons soldats.

A peine au sortir de son triomphe de Clérac, Paul de Viau était appelé à courir de nouveaux hasards. Monpouillan s'était rendu maître de Tonneins, mais il ne resta pas longtemps paisible possesseur de sa conquête. Le duc d'Elbœuf, que le vieux La Force avait laissé sans combats descendre de la Dordogne au Lot, vint mettre le siège devant la ville.

Peu soucieux de l'assaut, les catholiques attendaient la victoire soit d'un traité, soit de la famine. Voyant ses vivres diminuer, Monpouillan, l'ancien favori de Louis XIII, appela son père à son secours (mars 1622). Celui-ci rassembla les forces de l'Agenais et du Périgord, et malgré le peu de confiance qu'il paraît avoir eue en ses soldats et peut-être aussi le peu de désir qu'il avait d'engager contre le roi une bataille gênante pour son traité futur, les faits le prouvèrent bientôt, tenta le 20 mars une attaque contre Elbœuf. L'attaque échoua et quelques bateaux chargés de vivres réussirent seuls à pénétrer dans la ville assiégée. Ce faible secours ne retarda la famine que de peu de jours.

La Force parut se résoudre à un plus grand effort. Le 30 avril, il quitta Clérac, amenant avec lui la majeure partie des troupes qu'il avait prêtées à Lusignan et qui venaient de remporter sur les communes du Bordelais la victoire de Granges. Paul de Viau était naturellement de la fête avec Théobon, Roquepique, Belsunce, Savignac, Grand-Castaing, de Longua, Bourzolles, Pecharmant, Richomme, Auripech, mais peu de soldats. L'Agenais ne se décidait pas à prendre les armes, Lusignan et ses amis se défiaient de La Force, le vieux duc et ses fils rejetaient à leur tour sur Lusignan et ses Gascons les

difficultés de la campagne. Les querelles des chefs cachaient l'intérêt religieux qui eût dû tout dominer.

Les protestants, arrivés à la pointe du jour, malgré leur petit nombre, l'emportèrent d'abord par surprise. Les premiers rangs des royaux sont rompus, leurs corps de garde emportés et leurs soldats parviennent jusqu'au quartier général et à la tente du duc d'Elbeuf.

Mais si les gentilshommes de pointe, Pecharmand et Viau, donnent vaillamment, si Cornusson, le marquis de La Douze et bien d'autres sont renversés par eux, le gros des réformés a plutôt l'air, comme dit le *Mercur de France*, de vouloir faire retraite que d'en venir aux mains. Devant l'inertie du vieux La Force, la téméraire ardeur de tant de braves gens devenait inutile, inutile aussi la sortie des assiégés qui demeurèrent plusieurs heures maîtres des tranchées, malgré la résistance des vieilles bandes de Picardie et Piémont, inutile le courage de Moupouillan et de Castets qui devaient y laisser leur vie pour leur cause.

Quant à Paul de Viau, entouré des cadavres de ses ennemis, couvert de blessures, dépouillé de ses armes, au plus chaud de la mêlée, il fut relevé « ... inter nostrorum cadavera et tuorum stragem, obrutum hostium multitudine, pulvere et sanguine respersum, armis spoliatum... », ainsi que lui écrit son frère Théophile. (*Nouvelles Œuvres*. Paris, 1648.) C'étaient justement des seigneurs amis du poète de cour qui le retrouvèrent et le guérèrent, mais leur amitié n'alla pas jusqu'à renvoyer librement le frère de leur compagnon de plaisir ou de débauche. Il fallut payer rançon.

Eut-il à se plaindre? On ne peut le dire.

S'il eût pu tenir encore la campagne, rejoindre les escadrons en fuite de La Force, les soldats vaincus emportant le corps de leur chef mourant, qu'aurait-il vu, lui dont l'âme gardait encore intacte la foi d'un autre siècle et qui ne voyait pour sauvegarde à cette foi que les bras chancelants de ces vaincus?

Lusignan traite avec le roi et pour la seconde fois abandonne aux vengeances Clérac à peine reconquis, Castelnau de Chalosse cède le Mont de Marsan, Théobon fait sa paix particulière, La Force livre Sainte-Foy, Monflanquin, tout ce qui restait en armes en Guyenne pour un état de maréchal de France et 300,000 écus.

A qui revient la responsabilité de ces défaites, de ces désastres? A tous un peu : à Lusignan, à La Force, à Théobon, à Boisse-Pardaillan. Jaloux les uns des autres, ne voulant pas se laisser dominer par leurs égaux, maintenant qu'ils n'ont plus Henri de Navarre ou Condé à leur tête, craignant toujours de voir des traités particuliers se conclure à leur détriment, les grands seigneurs ne combattaient qu'à demi, un œil toujours tourné aux négociations. Le grand profit de la guerre était le traité de paix qui devait suivre. Aussi que cherchent la plupart des chefs? Une ville forte pour se faire craindre et pouvoir, l'heure venue, négocier avec avantage.

La Force tente en vain le coup en 1621 avec Montauban (voir le procès du capitaine Sauvage dans Lebret, dans Natalis, le *Manuscrit rouge*, etc.); il réussit en 1622 avec Sainte-Foy. Lusignan a même succès la même année avec Clérac; il échouera trois ans plus tard à Montauban. L'esprit républicain de

cette ville s'accoutumait mal de l'autorité de ses gouverneurs, sans cesse tenus en méfiance par le peuple.

Quoi qu'il en soit avec le traité signé par La Force et avec la paix conclue bientôt après sous les murailles de Montpellier, une première période de ces guerres est close.

Les grands seigneurs, découragés et soupçonnés, s'éloignent, reviennent au roi. De tant de chefs brillants qui avaient juré peu d'années auparavant l'union de La Rochelle, il ne demeure plus que Henri de Rohan, chef des Églises de Haut-Languedoc et Haute-Guyenne, et cinq communautés isolées, presque cinq républiques, La Rochelle, Montauban, Castres, Millau et Nîmes, résistant seules dix années encore au milieu de la France tout entière leur ennemie. ~

Quant à Luynes, le pseudo-protecteur de Théophile, il ne put jouir du résultat de ces guerres civiles qu'il avait contribué à allumer. Il mourut bientôt après la levée du siège de Montauban, de cette ville qu'il avait, dit-on, compté faire élever pour lui en duché-pairie, de fièvres malignes prises devant Monheurt, et les adieux que la poésie trouva à lui faire, après tant de poètes qui l'avaient si basement flatté, furent ceux-ci :

Si cette peste redoutable
 Qui fist mourir le Comestable
 Eust avancé ses jours d'un an,
 Nous serions mieux que nous ne sommes,
 Car on eust sauvé vingt mille hommes
 Qui sont morts devant Montauban.

(Sur le Te Deum chanté pour la prise de Monheurt. Sans lieu, 1622.)

CHAPITRE V.

Théophile et Paul de Viau.

Pendant que par ces guerres, ces trahisons, ces tristes convulsions de peuples s'accomplissait l'unification de la France, pendant que s'abattaient sur la patrie du poète tant de successives tempêtes, Théophile rentrait enfin en grâce, il reprenait possession de la ville et de sa pension, il avait échappé aux sévérités royales, il était désormais délivré de cette religion de l'enfance qui ne pouvait lui être qu'une gêne en la vie par lui choisie.

Qu'importaient au bel esprit de Paris les destinées de cette obscure province ; il croyait bien l'avoir cette fois quittée pour jamais.

La cour avait des belles à célébrer, les tavernes ouvraient plus hospitalières que jamais aux raffinés du temps, sous leurs pignons pointus, leurs salles profondes lambrissées de chêne, les grands seigneurs payaient à leurs poètes favoris des repas de deux pistoles. C'est le grand luxe de cette époque, et le père Garasse ne manquera pas de le reprocher à Théophile.

Il y avait dans ce Paris, encore fils du Moyen-

âge, aux ruelles étroites, aux maisons méfiantes et rébarbatives, à la population tassée sur elle-même, dans le Marais et dans tous les quartiers à la mode, une façon particulière de vivre qu'il est malaisé de comprendre aujourd'hui.

On a beau lire les auteurs du temps, les romanciers, les critiques, on y trouve quelques détails clairsemés, des échappées de lumière, pas un tableau.

Tallemand, l'irremplaçable, glisse de-ci de-là quelques lignes, met au jour certains détails de la vie bourgeoise, et certes, plus que tout autre, contribue à nous faire pénétrer au cœur de Paris vivant; mais c'est le Paris de la Fronde, le Paris de 1650, qui n'est déjà plus celui de 1620. Un autre poète, Saint-Amand, l'auteur de la *Rome ridicule*, plus heureux que Petit, son modèle, nous conte dans ses chansons à boire le dieu célébré dans les tavernes par les beaux esprits parfois trouvant, à son exemple, du génie dans l'ivresse, le mythologique Bacchus.

Les *Salons et ruelles* de M. Colombey ont essayé de nous introduire dans ce monde de Paris inconnu, et l'œuvre est méritoire et facile à lire, si l'hôtel de Rambouillet peut paraître usurper un peu trop de place pour ses Précieuses.

Il faut donc deviner en quelque sorte la vie de Théophile parmi les brèves années qui lui restent à vivre, dans cette courte halte de sa destinée. Il faut essayer de le voir auprès de ces grands seigneurs, Montmorency, Laroche-Guyon, Liancourt, qui le protègent, essayent déjà, comme plus tard les grands seigneurs du dix-huitième siècle, d'être des

hommes nouveaux, se dégagent des préjugés, différents en tous cas de leurs prédécesseurs; c'est l'éternelle loi du progrès qui nous guide malgré nous.

En cette période de son histoire, que de contrastes dans Paris (1620-25).

Là les sombres et derniers débris de la Ligue, les restes du parti populaire, ardent, fanatisé, qui eût placé la couronne avec joie sur le front de Philippe d'Espagne plutôt que sur la tête d'un Bourbon hérétique et excommunié. Ce parti, hier encore puissant, alors que les discours de Lincestre, de Louis d'Orléans, de Boucher (*de justa Henrici tertii abdicatione*, — de la simulée conversion et prétendue abolition de Henry de Bourbon, — *brutum fulmen adversus Henricum serenissimum regem Navarrae*, — et tous les pamphlets du temps) le soulevaient en ardentes acclamations sous les voûtes de ses églises, préluant ainsi par ses mouvements plébéiens aux émotions jacobines de 1793, perdait ses forces et peu à peu se décomposait.

La raison est aisée à comprendre. C'était le parti purement religieux, le parti jésuite qui en avait été l'âme.

Or, depuis la mort de Henri IV, depuis la régence d'une Italienne, depuis le mariage du fils de cette Italienne avec une Espagnole, les Jésuites commencent à trouver dans les Bourbons mieux que dans les descendants de Charles-Quint et de Philippe II.

Les satyriques écrivent encore...

Par les conseils des hypocrites

Puisés dans Rome ou dans Madrid...

Mais chaque jour cela devient moins exact, au moins quant à l'Espagne, et peu à peu l'heure arrivera où les Jésuites et la France marcheront tellement d'accord que c'est Louis XIV qui deviendra leur homme et le représentant de leur politique. Ils lui donneront son confesseur et bientôt sa femme, la femme qu'avait eue avant lui le eul-de-jatte Scarron, et bientôt le but suprême de l'ancien parti ligueur sera atteint, la destruction de l'hérésie et l'expulsion des hérétiques.

Déjà, pour toutes ces causes encore à leur début, il est vrai, le parti espagnol a cessé d'être un danger, et il sera aisé à Richelieu, voyant sa faiblesse et son impuissance, de lui donner le coup de grâce par la main d'un cardinal.

A côté des anciens ligueurs, dans leurs maisons de bonne heure closes et où nul ne nous introduit, des huguenots nombreux vivaient dans Paris. Beaucoup étaient venus avec Henri de Navarre; certains quartiers, le faubourg Saint-Germain, la rue des Marais, en contenaient un grand nombre, les hôtels aristocratiques des Bouillon, des Rohan, des La Trémoille, des Caumont, s'ouvraient le dimanche pour laisser passer les carrosses armoriés se rendant au prêche de Charenton. »

Entre tous ces milieux divers, à côté du bourgeois de Paris, Parisien de père en fils alors qu'à Paris les familles se perpétuaient plus de deux ou trois générations, attaché à sa boutique, occupé de sa fortune, à côté de la jeune noblesse jalouse de briller et voulant faire autrement que ses pères, croyant faire mieux sans doute, des vers, des débauches et des duels, avait trouvé place le groupe

des beaux esprits dont Théophile était un des chefs.

Après les longues guerres religieuses, les batailles, les massacres, les sièges et les famines, après la Ligue et son cortège de misères et de privations, le bien-être revenait avec l'aisance, la vie littéraire reflleurissait avec la fortune et la tranquillité dans les nouvelles générations.

La Renaissance avait eu ses poètes; les nouveaux venus se réjouissaient d'avoir à leur tour les leurs, des hommes de leur temps, parlant leur langue, répondant aux besoins, aux désirs, aux passions qui les agitaient.

« Les Muses françaises, écrivait Rosset dans la préface des *Délices de la poésie* (Paris, Toussaint de Bray, 1615, in-8^o), désirent maintenant de faire un long et périlleux voyage. Elles prétendent de courir toute la terre et de ne laisser contrée en tous les deux hémisphères sans la visiter. »

J'ai déjà cité les noms de tous ceux qui répondent à l'appel, et ils sont nombreux, depuis les humbles, les oubliés, les imitateurs, jusqu'aux vrais poètes, aux meneurs, aux chefs, qui s'appellent Maynard, Saint-Amand, Mairet, ou Théophile, ou Malherbe.

Pour les uns de ces jeunes hommes, la grande débauche étaient les femmes; pour d'autres, comme pour Saint-Amand, le vin ou l'hypocras; pour d'autres, de frender la ville et le Louvre, d'être les beaux et libres esprits, affranchis des préjugés du temps.

A la suite de l'infortuné Petit, en son poème, ils pouvaient parcourir à l'aise toutes les rues, tous les ponts, tous les quartiers de Paris, à la recherche de

la fortune, la chercher sous ses plus divers aspects, et peut-être plusieurs auraient pu philosopher comme lui en l'accompagnant à la Grève...

Malheureux espace de terre
 Au gibet public consacré.
 Terrain où l'on a massacré
 Cent fois plus d'hommes qu'à la guerre.
 Certes, Grève, après maint délit,
 Vous êtes, pour mourir, un lit
 Bien commode pour les infâmes,
 Puisqu'ils n'ont qu'à prendre un bateau.
 Et d'un coup d'aviron leurs âmes
 S'en vont au Paradis par eau.

(*Rome, Paris et Madrid ridicules*. Paris, chez Pierre le Grand, 1713.)

Petit ne soupçonnait guère en écrivant ces vers que là, en effet, il trouverait un « lit commode » pour s'endormir, et Théophile lui-même, sans de puissants amis, l'y aurait depuis longtemps précédé.

Telle quelle, cette vie avait sans doute bien des attraits et bien des charmes. Maynard la regrette, Théophile la pleure dès qu'il l'a perdue de vue, et l'éloignement nous a valu cette belle pièce en laquelle s'est révélé Saint-Amand, *La solitude*, dédiée aux heureux qui ne l'ont pas quittée :

Que j'aime la solitude,
 Que ces lieux sacrez à la nuit
 Esloignez du monde et du bruit
 Plaisent à mon inquiétude!
 Mon Dieu! que mes yeux sont contents
 De voir ces bois qui se trouvèrent

A la nativité des temps
 Et que tous les siècles révèrent
 Estre encore aussi beaux et vers
 Qu'aux premiers jours de l'univers.

(*Les œuvres du sieur de Saint-Amant.* Paris, Toussaint-Quinet, 1651, in-4°.)

Ces vers où le poète tente de faire contre mauvaise fortune bon cœur, ces vers furent écrits au fond de la Bretagne, en une île alors presque inconnue, tournant vers l'Océan sa côte sauvage et qui devait plus tard abriter les restes des tribus françaises déportées du Nouveau-Monde, Belle-Isle-en-Mer, dans l'une des petites maisons de pêcheur du port de Sauzon.

Là était, si l'on en croit la tradition, un cabaretier nommé la Plante, et Saint-Amant, venu en cet exil à la suite du duc de Retz et qualifié de bel esprit, passait bonne partie de son temps chez ce cabaretier.

Par quelque sombre journée, où le vent battant la côte jette à travers toute la largeur de l'île la pluie de ses embruns, où l'Océan se déchire en hurlant sur les granits brisés de la Pointe-au-Poulain, Saint-Amant y composa ce sonnet célèbre, qui certes ne manque ni de talent ni de verve pour venir de chez un cabaretier du fond de la Bretagne...

SONNET.

Assis sur un fagot, une pipe à la main,
 Tristement accoudé contre une cheminée,
 Les yeux fixés vers terre et l'âme mutinée,
 Je songe aux embanes de mon sort inhumain.

L'espoir qui me remet du jour au lendemain
 Essaye à gagner temps sur ma peine obstinée.
 Et me venant promettre une autre destinée
 Me fait monter plus haut qu'un empereur romain.

Mais à peine cette herbe est-elle mise en cendre
 Qu'en mon premier estat il me convient descendre
 Et passer mes ennuis à redire souvent :

Non, je ne trouve pas beaucoup de différence
 De prendre du tabac, à vivre d'espérance,
 Car l'un n'est que fumée et l'autre n'est que vent.

(*Œuvres de Saint-Amant*, p. 245, 1^{re} partie.)

Cent années devaient s'écouler encore, et sur les rivages de cette île toute une population arrachée à ses maisons, à ses cultures, à ses digues, à ses foyers d'au-delà de la mer devait être jetée par l'inhumaine politique anglaise. Là-bas, en cette rive lointaine qu'ils appelaient l'Acadie, avaient grandi, prospéré des peuples français de cœur et de langue, élevant sous un ciel brumeux et froid leurs troupeaux de vaches ou de brebis, étendant à l'ombre des forêts primitives leurs prairies toujours vertes, fertilisées par les engrais de la mer. Ces Français, si paisibles étaient-ils, gênaient la toute-puissance anglaise. Pour les Anglo-Saxons, l'Amérique était tout entière leur, et le peuple Acadien saisi, trompé, désarmé, fut jeté sur les vaisseaux anglais, en quelques semaines dispersé aux quatre coins du monde.

Dans son merveilleux poème, *Évangéline*, Longfellow a conté cette tragique histoire, encore si près de nous...

« C'est la forêt primitive, les pins sonores, les sapins couverts de mousse se dressent confusément... », et, comme nombre de ses compatriotes, le poète a déploré la froide cruauté du gouvernement britannique. Sous les pins sonores qu'il a chantés, sous les sapins couverts de mousse, comme jadis, je me suis assis au foyer des descendants de ce peuple échappés aux persécutions et vivant encore sur les côtes de l'Acadie, et, dans les landes de Bangor, j'ai vu encore à mille lieues de distance les petits-fils des exilés de l'année du « grand dérangement » qui pendant tout le dix-huitième siècle, à Belle-Isle, soupirèrent après la patrie perdue.

Mais il est temps de quitter Belle-Isle et sa solitude et de revenir comme Saint-Amant vers ce grand Paris.

Paris où ce grand dieu (Bacchus) préside,
 Paris où La Coiffier réside,
 Paris où fleurit un Cormier
 Qui des arbres est le premier,
 Paris qui prend pour son Hélène
 Une petite Magdelaine,
 Paris qui présente à nos yeux
 La Pomme-de-Pin...

(SAINT-AMANT.)

Si le Cormier, la Pomme-de-Pin sont les cabarets à la mode, les tavernes du jour où il est séant aux beaux esprits d'aller tenir leurs assises, La Coiffier a mérité autant de célébrité, et Saint-Amant n'est pas le seul à avoir porté son nom jusqu'à nous.

Un homme qui lui aussi a eu son heure de célébrité, Voiture, a consacré un rondeau à la gloire de

La Coiffier. (*Œuvres* de M. de Voiture, nouvelle édition, Paris, A. Courbé, 1654; in-4^o.) Sans doute, la célèbre hôtelière avait des trésors d'indulgence pour les nourrissons des muses et aussi pour leurs bourses souvent à sec.

RONDEAU.

Chez la Coiffier une demy-douzaine
De nourissons de l'enfant de Silène
Se trouveront ce soir assurément:
N'y manquez pas, diable emporte qui ment,
L'affaire est faite et la chose est certaine.

Vous y verrez une table bien pleine,
Tous les poissons jusques à la baleine
Front ce soir, voguant horriblement,
Chez la Coiffier.

Nous chanterons jusqu'à perte d'haleine,
Nous y dirons mille bons mots sans peine.
Car là Phoebus est en son élément;
Et si ces vers ne coulent doucement,
Nous en ferons d'une meilleure veine
Chez la Coiffier.

C'est pour assurer sa place parmi tous ces beaux esprits, pour accroître son influence et sa renommée que Théophile s'était décidé à publier le premier recueil de ses œuvres, à Paris, chez Jacques Quesnel, *Aux Deux-Colombes* (1621). Ce n'était du reste que rassembler sous une forme présentable, plus commode et moins défectueuse, toutes les pièces manuscrites ou imprimées qui avaient couru sous son nom.

Presque aussitôt, à quelques mois à peine de distance, Pierre Billaine, *A la Bonne-Foy*, publie une seconde édition des « Œuvres du sieur Théophile, revues, corrigées et augmentées » (1622).

Ce sont, au point de vue bibliographique, des raretés que ces deux éditions princeps du poète. — Elles consistent en un volume in-8^o assez bien imprimé où les vers de Théophile sont, à la mode du temps, précédés de pièces de Bois-Robert Metel, de Saint-Amant et d'une paraphrase sur la mort de Socrate. Le corps de l'œuvre qui vient ensuite a, dans l'édition de Billaine, 356 pages, sans compter la préface, les éloges et le privilège qui est du 6 mars 1621, signé Colbert.

Cette publication eut pour résultat de donner de suite au poète une place éminente dans l'esprit, dans l'admiration de ses contemporains. Il eut ses imitateurs, ses complaisants, ses flatteurs, et vraiment en lisant certains de ses vers on arrive à s'insurger contre les jugements sévères de Boileau, à être de l'avis de ceux qui croyaient devoir...

A Malherbe, à Racan, préférer Théophile.

Certaines pièces ont une harmonie lyrique, large et vigoureuse qui rappelle Jean-Baptiste Rousseau, donne comme un avant-goût rapide de certaines poésies de notre siècle.

La paix trop longtemps désolée
 Revient aux pompes de la cour
 Et retire du mausolée
 Les jeux, les dances et l'amour;

Au seul esclat de nos espées
 Les tempestes sont dissipées,
 Tous nos maux sont ensevelis,
 Mon prince a fait cesser la guerre
 Et sa grâce a rendu la terre
 Pleine de palmes et de lys.

(Sur la paix de l'année 1629.)

La pièce se soutient ainsi pendant plusieurs strophes pour finir en de beaux vers...

... C'est assez fait de funérailles,
 On voit un assez grand tableau
 De chevaux, d'hommes, de murailles
 Que la flamme a jeté dans l'eau :
 Il suffit, le ciel s'en irrite,
 Et de quelque si grand mérite
 Que l'honneur flatte nos exploits.
 Il n'est rien de doux que de vivre
 Sous un Roy tranquille, et de suivre
 La sainte majesté des lois.

A propos de son voyage en Angleterre, Théophile, qui avait, on le sait, la louange assez facile et se sentait un peu plus à l'aise loin de Paris, avait écrit une ode au prince d'Orange, remarquable à bien des points de vue. Est-ce le souvenir de l'enfance du poète qui se réveille, la vieille haine de l'Espagnol nous guettant par delà les ports des Pyrénées, un pied même chez nous dans la Cerdagne et le Roussillon?

L'Espagne, mère de l'orgueil,
 Ne préparait vostre cercueil
 Que de la corde et de la roue
 Et venait avec des vaisseaux

Qui portaient, peintes sur la proue,
 Des potences et des bourreaux.
 Ses troupes à pleine licence
 Venaient fouler vostre innocence,
 Et l'appareil de ses efforts
 Craignait de manquer de matière.
 Où ses champs tapissez de corps
 Manquaient plutôt de cymetière
 Pour le sépulchre de ses morts.

Les vostres que mordit sa rage
 Mouraus, disaient en leur courage :
 O nos terres, ô nos citez,
 Si vous n'estes plus asservies,
 Ayant gagné vos libertez
 Nous voulons bien perdre nos vies.

On trouve là une veine poétique qui sera plus tard souvent exploitée, et réellement les quatre derniers vers sont d'un vrai poète.

Si l'on peut saisir ici une inspiration fugitive de la jeunesse, du passé enfui, des enseignements des régents écossais de Montauban ou de Saumur, ce sentiment est rare chez Théophile, surtout occupé de ce qui frappe ses sens à l'heure où il écrit. Une autre petite pièce cependant, datant probablement de sa première jeunesse, d'une époque où il a conservé tout au moins la forme d'esprit donnée par l'éducation, nous fait encore retrouver en ses premiers vers le rythme particulier, la cadence des psaumes de Marot et de Bèze.

Heureux tandis qu'il est vivant.
 Celui qui va toujours suivant
 Le grand maïstre de la nature
 Dont il se croit la créature...

De cette enfance, de cette jeunesse passées sur les collines de Boussières ou de Clérac, de sa vie en plein air, dans les prairies en pente du Lot et de la Garonne, Théophile, à un degré moindre cependant que Du Bartas, a gardé un vif sentiment et une réelle compréhension de la nature.

Qui ne connaît ces vers remarquables, réponse à la solitude de Saint-Amant, destinée du reste par son immense succès à donner naissance à tant d'autres imitations plus ou moins heureuses parmi les poètes du temps.

Dans ce val solitaire et sombre,
Le cerf qui brame au bruit de l'eau
Pendant ses yeux dans un ruisseau,
S'amuse à regarder son ombre...

Est-ce du Lamartine, est-ce du Théophile? C'est en tout cas de la belle et bonne langue française et digne d'être conservée.

De coste source, une naïade,
Tous les soirs ouvre le portail
De sa demeure de crystal
Et nous chante une sérénade...

Les nymphes, que la chasse attire
A l'ombrage de ces forests,
Cherchent des cabinets secrets
Loin de l'embusche du satyre.

Jadis au pied de ce grand chesne,
Presque aussi vieux que le soleil,
Bacchus, l'amour et le soleil
Fèrent la fosse de Silène.

Un froid et ténébreux silence
 Dort à l'ombre de ces ormeaux,
 Et les vents battent les rameaux
 D'une amoureuse violence...

(*La Solitude, ode.*)

On voudrait citer la pièce tout entière, cette belle pièce puisée aux pures sources de la nature et que notre siècle retrouvera et rajeunira.

Les mêmes éloges sont mérités pour une autre pièce, *Le Matin*, qui certainement date de même époque.

La lune fuict devant mes yeux,
 La nuit a retiré ses voiles,
 Peu à peu le front des étoiles
 S'unit à la couleur des cieux...

Déjà la diligente avette
 Boit la marjolaine et le thym.
 Et revient riche du butin
 Qu'elle a pris sur le mont Hymette...

Mais là n'est pas la caractéristique du talent du poète. Ce que Théophile aime, ce que Théophile loue, ce que Théophile chante sans cesse, ce qui lui donne de suite la célébrité et la gloire, c'est la passion qui devait le plus être de mode parmi ces galants seigneurs raffinés, ces beaux esprits qui l'entouraient, cette jeunesse oisive et fière, c'est l'amour.

Celle qu'il aime, quel que soit le mythologique nom sous lequel il la désigne, ses douceurs, ses faiblesses, puis ses absences et ses cruautés, les regrets et la tristesse qui emplissent son âme en de

certains moments, sur toutes choses la beauté de la déesse qu'il adore, voilà l'ordinaire sujet de ses chants.

Mon espérance refléurit.
 Mon mauvais destin perd courage.
 Aujourd'hui le soleil me rit
 Et le ciel me fait bon visage.

Mes maux ont achevé leur temps.
 Maintenant ma douleur se range.
 A la fin mes vœux sont contents,
 Amour a ramené mon auge...

Il faut encore citer tout entière, pour donner une idée exacte de ces compositions légères où l'auteur met toute son âme, une petite pièce intitulée *Stances*, et il est juste, en passant, de reconnaître que l'amour retracé par la plume de Théophile ne ressemble en rien ici aux grossières débauches où ses ennemis l'accusent d'avoir traîné toute sa vie.

STANCES

Quand tu me vois baiser tes bras
 Que tu poses nus sur tes draps
 Bien plus blanches que le linge mesme;
 Quand tu sens ma bruslante main
 Se promener dessus ton sein,
 Tu sens bien, Cloris, que je t'ayme.

Comme un dévot devers les ciéux.
 Mes yeux tournés devers les yeux,
 A genoux auprès de ta couche,
 Pressé de mille ardens désirs
 Je laisse sans ouvrir ma bouche
 Avec toy dormir mes plaisirs.

Le sommeil aise de l'avoir
 Empesche tes yeux de me voir
 Et te retient dans son empire
 Avec si peu de liberté
 Que ton esprit tout arrêté
 Ne murmure n'y ne respire.

La rose en repandant son odeur.
 Le soleil donnant son ardeur,
 Diane et le char qui la traîne,
 Une naïade dedans l'eau
 Et les Grâces dans un tableau
 Font plus de bruit que ton haleine.

Là je soupyre auprès de toy,
 Et considérant comme quoy
 Ton œil si doucement repose,
 Je m'escrie : « O ciel. peux-tu bien
 Tirer d'une si belle chose
 Un si cruel mal que le mien! »

Tous ceux, trop rares aujourd'hui, qui ont voulu lire Théophile se rappellent les vers suivants, si doux et d'une si facile et si légère poésie :

Belle bouche d'ambre et de rose,
 Ton entretien est desplaisant.
 Si tu ne dis en me baisant
 Qu'aymer est une belle chose...

Si tu mouilles tes doigts d'ivoyre
 Dans le cristal de ce ruisseau.
 Le dieu qui loge dans cette eau
 Aymera, s'il en ose boire...

Il n'y a pas encore dans ce premier volume du poète cette tristesse, cette mélancolie, filles naturelles de la souffrance et de la persécution.

Sans doute, Théophile a déjà connu l'exil; mais le nuage menaçant s'est dissipé, la foudre a frappé sans l'atteindre, c'est un mauvais rêve passé, oublié, disparu. Il est revenu à Paris, au Louvre, à la cour; son nom est célèbre désormais; il peut se croire, par sa conversion, à l'abri des surprises de l'avenir.

Cette situation, ce contentement d'esprit à cette époque ressortent également et des vers et des lettres du poète. A son frère Paul il écrit en une poésie facile :

Mon frère, je me porte bien,
 Ma Muse n'a souey de rien,
 J'ay perdu cest humeur profane,
 On me souffre au coucher du Roy,
 Et Phœbus tous les jours chez moy
 A des manteaux doublez de pane.

Mon âme incague les destins,
 Je fais tous les jours des festins,
 On me va lapisser ma chambre,
 Tous mes jours sont des mardy-gras
 Et je ne bois point d'hypoeras
 S'il n'est fait avecques de l'ambre.

Théophile croit tenir sa position certaine, son avenir assuré. Sa paix est faite avec le roi, ses péchés anciens lui sont pardonnés, l'oubli et le temps passent sur toutes choses, les vers du poète l'ont élevé au-dessus de ceux qui le flattent et l'entourent; qu'a-t-il à souhaiter de plus? Les portraits un peu fantaisistes qui livrent son image à la postérité, au frontispice de ses livres, n'ornent-ils pas son front de la couronne de lauriers du triomphateur?

Où le souffre au coucher du roi...

C'est à ce moment que Théophile adresse à son frère Paul une des rares lettres conservées par Mayret dans son Recueil, digne de quelque intérêt. (*Nouvelles œuvres de feu M. Théophile*, composées d'excellentes lettres françaises et latines, soigneusement recueillies, mises en ordre et corrigées par M. Mayret. — A Paris, chez Antoine de Sommaville, 1678.)

Délivré à prix d'or, rendu à la liberté par la paix boiteuse de Montpellier qui termina la campagne de 1622 en une sorte de compromis où le roi conservait ses conquêtes, où les protestants demeuraient les maîtres à La Rochelle, Montauban, Nîmes, Castres, et généralement dans toutes leurs anciennes places des pays de Foix, Languedoc, Cévennes et Haute-Guyenne, Paul revint à sa chère maison de Bousières, au chemin creux entre les vignes, au jardin en pente le long du fleuve...

Où le soleil aux cheveux blonds
Du même or qui luit sur le Tage
Dore l'argent de nos sablous...

Il faut cependant reconnaître que pour un homme jeune et ardent, pour un soldat, les silhouettes voisines des murs ruinés de Clérac et de Tonneins, le souvenir des amis morts et de la captivité, le fantôme de la défaite n'étaient pas faits pour beaucoup égayer le retour.

L'avenir des Églises paraissait de plus en plus sombre; aux portes de La Rochelle s'élevait, perpétuelle menace, le fort Louis. Montpellier restait aux mains du roi, les garanties payées de tant de peine

et de sang étaient lettre morte. Avec nombre d'autres, Paul de Viau était persuadé qu'on en voulait à la Réforme, à la liberté de conscience elle-même; que pour la frapper mieux et plus sûrement on enlevait un à un aux villes leur corselet de remparts. Tant que le but ne serait pas atteint, toute paix ne serait que trêve, et, dans une crise nouvelle, nulle chance de salut pour le triste Agenais, avec ses villes démantelées, avec ses courages abattus. Mais une âme fière et croyante telle que celle de Paul devait quand même et toujours rester fidèle à la cause perdue, devait répéter avec un des compagnons de lutte de ce temps :

« C'est un crime aujourd'hui que d'être de la Religion, mais ce crime là est agréable à Dieu. Il n'y a empereur, il n'y a roy, il n'y a monarque, il n'y a prince, il n'y a seigneur, bref il n'y a personne à qui nous devions obéir contre la loi de Dieu. Si on tue nostre corps, on ne peut pas faire mourir nostre âme... Mourons, mourons courageusement pour soutenir la querelle de Dieu, afin qu'au bout de la course et après avoir combattu le bon combat, il nous puisse recevoir et couronner en son Paradis de la couronne incorruptible de gloire... Si on nous menace de la mort, nous y sommes acoustumés; si on nous menace du feu, nous y avons passé; si on nous menace du consteau, nous les avons essayez. La Seine n'est-elle pas encore toute rouge du sang de nos pères, la Loire n'est-elle pas toute sanglante par le massacre de nos frères, le Rosne n'est-il pas encore tout empourpré par la mort de nos ayeulx, les cendres ne sont-elles pas encore toutes chaudes de nos prédécesseurs consummez, les chemins ne sont-

ils pas encore tous remplis des os de nos parens qu'on a proditoirement massacrez... ? »

(*Le catholique réformé*, s. l., 1621. Très violent pamphlet protestant anonyme.)

C'est au milieu de ces tristes et sombres pensées d'avenir, dans ce mélancolique état d'âme, que Paul de Viau reçut de son frère la célèbre lettre latine conservée par Mayret. »

Théophile se servait en effet, comme beaucoup d'hommes de son temps, avec une grande facilité et même assez de grâce, de la langue latine... Voici, au courant de la plume, la traduction des plus importants passages de cette lettre :

« *Ad Paulum fratrem charissimum,*

« A Paul son frère très cher,

« Si depuis tant de mois tu n'as reçu de mes lettres, c'est que je comprenais qu'il m'aurait fallu écrire à la fois à un frère et à un ennemi, et je n'ai pas cru pouvoir envoyer en même temps un blâme et un salut. Cela m'a longtemps fait hésiter jusqu'à ce que la raison et la nature aient mis fin à ce procès dans mon esprit, et la nature ne m'a pas plus permis de haïr encore un frère que la raison ne m'a persuadé qu'un si vaillant ennemi était digne de louanges.

« Si mon cœur, en effet, gémit chaque jour d'avoir à blâmer tes projets, de te voir engagé dans le parti contraire, je ne puis cependant entendre tant d'éloges de ta magnanimité sans la plus grande joie. Je te félicite de tant de travaux heureusement entrepris, courageusement accomplis, même pour notre perte, et

si c'est un crime d'être courageux, je ne puis pas ne pas aimer même les crimes. On nous a conté la nouvelle d'un combat sanglant où le duc d'Elbeuf commandait à l'armée royale. Là, entre les cadavres des nôtres et le massacre des siens, écrasé par la multitude de tes ennemis, couvert de poussière et de sang, dépouillé de tes armes, quelques-uns de mes amis t'ont trouvé, et, puisque tu étais mon frère, ils n'ont pas voulu abuser de leur fortune et t'ont au moins rendu la liberté pour de l'argent.

« C'est certainement un bienfait que de t'avoir rendu libre, mais c'est une plus grave injure de t'avoir vaincu et dépouillé, et n'étaient les naturelles rigueurs de la guerre, le désir de venger sur toi quelques-uns des nôtres atteints par un pire malheur, je le pardonnerais à peine à des compagnons d'armes et, à cause d'un ennemi, je m'éloignerais des miens. Mais, frère, assez de rigueurs de part et d'autre, rentre dans ton repos, et ce qui te reste de vie, uses-en pour ta gloire. — Si tu réussis enfin, non par mon exemple, mais par ton intelligence, à abattre l'aveugle amour de ta fausse religion, viens vers nous, viens vers le parti de notre fortune. Vois, je te prie, quelle est la foi des grands de ton parti, de quelle piété ils font profession, c'est une amorce, c'est l'appât des imbéciles. Toi, frère, à qui Dieu donna une si grande intelligence, que tu te tiennes caché en une obscurité plébéienne, c'est indigne et honteux. Consulte-toi, écoute ta raison et reçois la lumière que le Créateur de la terre et de l'existence même de l'univers répand dans ton esprit; aiguise encore la vivacité de ton regard, l'hérésie est un trop faible nuage pour arrêter les yeux de celui qui la

fixe audacieusement. Il est honteux que la crainte qui a saisi notre enfance continue à terrifier l'âme déjà forte et l'âge mûri. Cette religion, songes-y bien, n'est pas la tienne; c'est la religion de ta nourrice et de tes précepteurs qui t'y ont élevé plutôt par routine que par leur propre penchant peut-être.

« Pourquoi t'en dire plus long, plus vaillamment tu attaqueras ton obstination, plus aisément tu la surmonteras; mais assez des choses royales et divines, laissons tout cela de côté et conte-moi les champs que cultive notre rustique Daniel, quelle récolte d'une terre si fertile a su cueillir un si habile agriculteur. Dans la rage furieuse de la guerre a-t-on pu discerner notre fond de celui des voisins, retirer nos fruits en paix et avec tranquillité; quel est le résultat de la moisson, l'espoir futur de la vendange; comment va notre sœur, que pense-t-elle du mariage, écris-le-moi, que souhaite-t-elle, comment va sa belle-mère?... Si cela ne t'ennuie, écris-moi tout cela en vers gascons, et si quelqu'un de mes amis a terminé sa carrière, annonce-le aussi de même pour que le chagrin n'arrive pas sans consolation...

« Adieu et aime-moi. — Théophile. »

On le voit, Théophile ne se borne plus en ce moment (vers l'automne de 1622, date probable de cette lettre), à avoir lui-même abdicqué le protestantisme, la foi désormais condamnée et vaincue, il veut aussi amener son frère à sa religion qui lui ouvrira seule les honneurs, la richesse et la célébrité.

Mais Paul de Viau était loin d'avoir la tremp

d'âme de son frère. Les souffrances, les malheurs, la défaite, loin de le détourner des siens, l'avaient plus fortement et fermement encore uni à son pays, à son Église, à ses anciens compagnons d'armes.

Ici c'était la patrie, la petite et jadis si heureuse et si paisible vallée où il était né, où il avait grandi, aimant et servant Dieu selon sa foi; là-bas, où l'on voulait l'entraîner loin du soleil gascon, c'était Paris, le pays qui lui avait pris son frère et dont la face de Dieu s'était détournée.

Il semble en ce moment que des deux frères le vaincu de la vie est Paul. Il revient chez lui, humilié, affaibli, ruiné, repoussant les brillantes propositions qui auraient pu refaire sa fortune, obstinément fidèle aux siens.

Le poète semble au contraire au faite de la gloire; il est connu, il est célébré par toute la France, les éditions se succèdent, les flatteurs abondent et lui écrivent :

Toy qui te sens louer, qui reçois de la vie
 Cette seule faveur qui vient après la mort,
 Théophile, jouy librement de ce sort
 Qui te met au-dessus du pair et de l'envie...

(Les Œuvres. Paris, Billaine, 1622, à M. Théophile.)

Mais il faut laisser passer encore quelques saisons, s'écouler quelques semaines, quelques mois et alors tout va changer.

La fortune que Théophile croit vainement avoir fixée est chancelante et variable; ses ennemis, qu'il croit avoir domptés, n'ont pas disparu et le peuvent aisément reprendre dans ce Paris où les archers du

Parlement n'ont qu'à étendre la main pour le saisir. Le roi, sérieuse ou folle, n'a pas oublié son offense, et le roi s'appelle Louis XIII, cette triste et sombre figure si étrangement placée après le gai visage de Henri IV, et qui ne sut jamais pardonner.

Bientôt ce sera auprès de Paul, auprès du vaincu, auprès de l'obscur capitaine que le courtisan, le poète couronné et déjà couvert de gloire ira chercher un appui, ira demander un secours; c'est à l'homme obstiné en sa plébéienne obscurité, en sa religion décriée qu'il écrira ses vers désespérés du cachot de Ravillac, de la tour de la Conciergerie dont les grilles se seront sur lui refermées...

Mon frère. mon dernier appuy,
Toy seul dont le secours me dure
Et qui seul trouves aujourd'hui
Mon adversité longue et dure;
Amy ferme. ardent, généreux
Que mon sort le plus malheureux
Picque davantage à le suivre.
Achève de me secourir;
Il faudra qu'on me laisse vivre
Après m'avoir fait tant mourir...

Mais ce n'est pas encore le moment d'en arriver à cette cruelle période d'une vie si agitée, si brillante et si vite déchue; il faut jeter un regard sur les dernières œuvres du poète pendant la paix que lui laissent encore la justice et le Parlement.

CHAPITRE VI

Les nouvelles Œuvres.

A la veille de son procès, Théophile a écrit la plus grande partie de ses œuvres. Il ne publiera plus ou ne composera plus que des plaintes, des prières, des supplications en vers ou en prose, d'inutiles apologues au roi, à ses amis, au Parlement, et cette délicieuse idylle qui est son adieu au monde, *la Maison de Sylvie*.

Mayret, dans la préface de ses *Nouvelles Œuvres*, en donnant au public un certain nombre de lettres de Théophile, fort médiocres pour la plupart, regrette, il est vrai, la perte de plusieurs pièces en prose et en vers, entre autres d'une traduction du *Traité de l'Amitié* de Cicéron; mais ces œuvres ne se sont jamais retrouvées et nous ne pouvons ni savoir de quelle époque elles dataient, ni les apprécier.

L'œuvre de Théophile, telle qu'elle a fait sa gloire pendant cinquante années du dix-septième siècle, telle qu'elle a charmé ses contemporains est presque tout entière contenue dans le premier volume paru en 1621 chez Quesnel, réédité en 1622 chez Billaine, et dans un second ouvrage publiée aussi par Quesnel en 1623. Depuis, les éditions se succèdent et se mul-

tiplient en plusieurs villes, notamment Paris, Rouen, Lyon et Bordeaux, et le livre est vite entre les mains des lettrés et des curieux, mais rien ou presque rien ne vient s'ajouter aux pièces déjà parues.

Ce second volume, après la préface où Théophile comme sentant déjà s'abattre de nouveau sur lui la main de ses ennemis débute par une sorte d'apologie : « On a suborné des imprimeurs pour mettre au jour en mon nom des vers sales et profanes qui n'ont rien de mon style ny de mon humeur », — commence par un petit poème intitulé « Fragments d'une histoire comique » où le poète semble avoir aimé se peindre lui-même en partie, peut-être pour venir en aide aux biographes futurs dans les lacunes de ces temps encore remplis d'obscurité.

Il faut y lire le portrait qu'il trace de ses goûts et que j'ai déjà cité plus haut, l'histoire de son éducation, le danger d'avoir trop vite été livré à lui-même, un récit assez curieux des mœurs du temps, page d'histoire qui s'est souvent répétée à cette époque, digne par cela même d'être contée en passant.

« Comme nous allions vers la porte du quay, nous renconstrasmes au destour d'une petite rue le saint Sacrement que le prestre apportait à un malade; nous fusmes assez surpris à ceste cérémonie, car nous estions huguenots et Clitiphon et moy; mais luy surtout avec une opiniastreté invincible, ce qu'il tesmoigna très mal à propos en ceste rencontre, car tout le monde se mettant à genoux en l'honneur de ce sacré mystère, je me rangeay contre une maison nud teste et un peu incliné par une révérence que je croiois debyoir à la coustume recue et à la religion du Prince (Dieu ne m'avait pas encore fait la grâce

de me recevoir au giron de son Église). Clitiphon voulut insolemment passer par la rue où tout le monde estait prosterné sans s'humilier d'aucune apparence de salut, un homme du peuple, comme souvent ces gens là par un aveuglement de zèle se laissent plus esmouvoir à la cholère qu'à la piété, saute à la teste de Clitiphon, lui jette son chapeau par terre et ensuite se prend à crier au Calviniste, toute la rue se soulève et sans la faveur d'un vieil homme de robe longue qui se trouva là inopinément, on l'eût sans doute lapidé. Ce bonhomme fit semblant de se saisir de la personne de Clitiphon pour le mettre en prison et en respondit sur sa vie pour appaiser les plus séditieux qui commençaient à le traîner vers la maison de ville où estaient les prisons de ceste ville-là.

« Clitiphon parmy tout ce danger avait de la peine à se repentir de sa faute; mais le bon homme qui s'estait beaucoup hasardé pour luy rendre ce bon office se monstra si sage qu'il ne parut aucunement touché de l'obstination brutale où Clitiphon persévèrait toujours, seulement il le pria deux ou trois fois de se contraindre un peu devant ce peuple pour n'estre pas occasion de nous faire tous assommer. Car nous estions environnés déjà de plus de deux cents personnes qui ne nous quittèrent point jusqu'à ce que le bon vieillard l'eût conduit chez le magistrat, et s'estant obligé de poursuivre la punition d'un crime si scandaleux, il laissa tous ces mutins dans la rue et se renferma avec nous chez le magistrat qui pour l'amour de nostre introducteur nous recout favorablement... »

(Œuvres, édit. de 1623, pp. 53 et suiv.)

Il faut rapprocher ce trait de l'aventure que Tallemand des Réaux attribue à ce Vallée, précisément une des amitiés plus que suspectes de Théophile. Vallée, las de Paris devenu peut-être un peu périlleux pour lui, s'était avisé de courir la France, et passant par Montauban, il se mit à chanter des chansons à boire au lieu de psaumes en plein prêche huguenot, scandalisant l'assistance et n'échappant à sa colère que grâce à l'intervention d'un galant homme de ce pays-là, M. Daliès, qui l'amena et le mit en sûreté en son logis. (Voir les *Historiettes*.)

Du reste, la question que soulève ici Théophile à propos du respect dû par les dissidents à la religion du prince a été une des plus controversées et des plus débattues. (Consulter entre autres *Factum ou défenses de ceur de la religion* et *Sommire des procès, différens et contestations*, par M. Pierre Lorida, avocat, où se trouvent exposées les prétentions des deux partis.) Après avoir fait couler des flots d'encre, ce qui est naturel à une époque où tout ce qui touchait à la religion passionnait si vivement les esprits, cette question a trop souvent fait couler le sang. L'aventure à laquelle Théophile fut mêlé se termina plus heureusement.

Ce bref Essai a l'avantage de nous faire connaître mieux que les Lettres, en général d'une déplorable banalité, d'un vide qui ne nous apprend rien, se bornant souvent à d'ampoulées et interminables formules de salutation ou de respect, le style de Théophile dans sa prose.

Sa langue est plus moderne qu'on ne le pourrait supposer; du reste, depuis le milieu du siècle précédent, la langue française s'était en quelque sorte

fixée dans les moules où elle devait désormais trouver sa forme définitive.

Les vers qui suivent et occupent une centaine de pages ne sont ni meilleurs ni plus faibles que ceux du premier recueil. Tous sont certainement composés à peu près à la même époque, et la vogue des uns a décidé le poète à retirer les autres de son portefeuille et à les livrer à son imprimeur. On y retrouve les qualités et les défauts accoutumés, et plus fréquente peut-être cette inégalité, cette faiblesse d'haleine et de souffle qui fait commencer un sonnet par des vers superbes, comme ceux-ci :

Ministre du repos, sommeil, père des songes,
Pourquoy t'a-t-on nommé l'image de la mort ?...

pour l'achever d'une façon lamentable. On sent que le poète avait en quelque sorte écrémé ses œuvres pour donner le premier volume.

Son ambition est d'ailleurs toujours la même. Il veut écrire librement et à sa guise, à Paris, entre ses amis et ses maîtresses, faisant la cour aux grands seigneurs et la cour aux belles. Cette indolente vie qu'il s'est choisie à sa fantaisie, il l'aime avec passion, il la souhaite à tous ; elle est d'ailleurs si agréable et si facile. Au roi revenant des guerres de Languedoc, Théophile écrit :

Jeune et victorieux Monarque
Dont les exploits si glorieux
Ont donné de l'envie aux dieux
Et de la frayeur à la Parque,
Qu'attendez-vous plus des destins ?
C'est assez puny de mutins.
C'est assez desmoli de villes.

Nous scavons bien que désormais
 La fureur des guerres civiles
 Ne nous scauroit oster la paix.
 Laissez là ces terres estranges
 Où vous faites tant de déserts ;
 Boisset prépare des concerts
 Et moy des vers à vos louanges.
 Paris ne fut jamais si beau.
 Les sources de Fontainebleau
 Rompant leurs petits flots de verre
 Contre les murs de leurs rampars
 Ne murmurent que de la guerre
 Qui les prive de vos regards.

Puis toujours et à tous propos, brouilles, amitiés, départs, raccommodements, visites, toujours des vers d'amour si aisés, si naturels, si coulants, si faciles à sortir de sa plume.

Celle par qui je veux mourir
 Me fait un mal si favorable
 Que si l'on me venait guérir
 On me rendrait bien misérable.

Un Roy, pour des tourments si doux
 Quitterait toutes ses délices,
 Et me voyant serait jaloux
 De mes fers et de mes supplices...

Je cite encore les premiers vers d'une Élégié que Théophile nous donne sous ce simple titre...

Gloris, lorsque je souge, en te voyant si belle,
 Que ta vie est sujette de la loy naturelle
 Et qu'à la fin les traits d'un visage si bean,
 Avec tout leur esclat iront dans le tombeau,
 Sans espoir que la mort nous laisse en la pensée
 Aucun ressentiment de l'amitié passée...

où se découvre une pensée depuis bien rebattue, plus neuve alors, et exprimée en de beaux vers.

Plus loin, en un sonnet, on retrouve l'épigramme si chère au président Maynard sous toute espèce de formes, et qui est rare sous la plume du poète de Clérac.

SONNET.

On n'avait point posé les fondemens de Rome.
 On n'avait point parlé du siège d'Ilion.
 La terre n'avait point receu Deucalion,
 Ny Babel divisé le langage de l'homme.

Les sœurs de Phaéton ne pleuraient point la gomme,
 Les géans n'avaient point monté sur Pelion.
 Et celui qui causa nostre rébellion
 N'avait pas mis la dent sur la première pomme.

Cypre n'avait point veu ses rives escumer
 De ce germe divin qui tomba dans la mer,
 Quand la mère d'Amour voulut sortir de l'onde.

Bref, nous ne seavons point des siècles assez vieux,
 Depuis qu'on a cogneu l'origine du monde,
 De qui l'antiquité ne le cède à vos yeux.

Il faut en arriver maintenant à cette tragédie de *Pyrame et Thisbé*, que le poète a jugée digne d'être insérée en belle place dans son livre, en la faisant précéder d'une pièce de vers intitulée *Thisbé pour le portraict de Pyrame. Au peintre*, et où se trouvent ces deux jolies strophes, des plus connues de Théophile, et dont quelques vers servent d'épigramme à l'édition de la célèbre *Aminta* du Tasse, pu-

blée in-quarto, à Paris, chez Courbé, en 1655, par les soins d'Égide Ménage.

Cognois-tu les lys et les roses,
 En seay-tu faire les portraits,
 En un mol. seay-tu tous les traits
 De toutes les plus belles choses ?
 As-tu veu ces tableaux hardis,
 Qui sur les autels de jadis
 Ont porté le pinceau d'Appelle ?
 Seache que tu m'offenses
 De ne prendre au plus beau modèle
 Un portrait que tu luy feras...

... Si tu voulais peindre Hyacinthe
 Pour le faire voir au soleil,
 Ou d'un plus superbe appareil
 Vainere le Tasse en son Aminte,
 Tu peindras Pyrame, ou l'Amour,
 Ou ce premier esclat du jour,
 Lorsque sans ride et sans nuage,
 Dans le ciel, comme en un tableau,
 Il fait luire son beau visage
 Tout fraîchement tiré de l'eau.

Il est regrettable que Théophile, dont la poésie lyrique peut tenir aisément une place honorable entre le siècle de Ronsard et le siècle de Lamartine et de Hugo, ait aussi voulu tenter la fortune tragique. Il semble même que de nombreux essais aient été faits par lui dans cette voie malheureuse.

Autrefois, quand mes vers ont animé la scène,
 L'ordre où j'étais contrainc m'a fait bien de la peine,
 Ce travail importun m'a longtemps martyré...

A voir le résultat obtenu, on peut regretter le temps que Théophile dit avoir perdu; et cependant, quelque étonnant que cela paraisse quand on parcourt ce long et déclamatoire fatras qu'est *Pyrame et Thisbé*, l'œuvre eut un grand succès à la cour et à la ville.

Le long et consciencieux travail de K. Schirmacher sur Théophile de Viau cite un « Mémoire de plusieurs décorations qui servent aux pièces contenues en ce présent livre, commencé par Laurent Mabelot et continué par Michel Laurent en l'année 1673. » Ce mémoire est conservé à la Bibliothèque nationale sous le nom de *Mémoire Mabelot*.

Entre les descriptions de nombreuses décorations des pièces du temps, se trouve celle de *Pyrame et Thisbé*, pièce de M. Théophile.

« Il faut au milieu du théâtre un mur de marbre et pierre fermé d'un ballustre; il faut aussi de chaque côté deux ou trois marches pour monter; à un des côtés, un mûrier et un tombeau, entouré de pyramides et d'un fleuve (?); une éponge, du sang, un poignard, un voile, un antre d'où sort un lion du côté de la fontaine, et un antre, à l'autre bout du théâtre, où il rentre. » (Théophile de Viau, *Sein leben und Werke*, p. 222.)

Ce lion sortant de l'antre de droite pour se replonger dans celui de gauche, joue le rôle principal dans la tragédie, en ce sens qu'il en amène le dénouement fatal. Les deux amants, Pyrame et Thisbé, se sont, au cinquième acte, après bien des traverses, donné rendez-vous au sein d'une forêt ténébreuse. Pyrame arrive le premier au rendez-vous, au milieu de la nuit...

Belle nuit qui me tends tes ombrageuses toiles
 Ha, vraiment le soleil vaut moins que tes étoiles.
 Donc et paisible nuit tu me vaut désormais
 Mieux que le plus beau jour ne me valut jamais.
 Je voy que tous mes sens se sont comblés de joye,
 Sans qu'icy nul des dieux ny des mortels me voye....
 Mais me voicy desjà proche de ce tombeau.
 J'apperceoy le meurier, j'entends le bruit de l'eau,
 Voicy le lieu qu'Amour destinait à Diane.
 Icy ne vient jamais rien que moy de prophane.
 Solitude, silence, obscurité, sommeil.
 N'avez-vous point ici veu luire mon soleil.
 Ombres, où cachez-vous les yeux de ma maîtresse ?...

Après ces vers, dont quelques-uns se ressentent un peu trop du style ampoulé et emphatique de mise au théâtre avant Pierre Corneille, Pyrame s'avance et découvre sur l'herbe et les fleurs des taches de sang...

Mais desjà la rosée a ses tapis mouillez.
 Que dis-je, c'est du sang qui vous les a sonillez.
 D'où peut venir ce sang ?

Se laissant entraîner aux plus sombres pressentiments, persuadé que c'est le sang de sa maîtresse, venue avant lui au rendez-vous et déchirée par les lions, Pyrame désespéré tire son poignard et s'en frappe mortellement, prenant à témoin son cœur, maintenant que le fer l'a mis à jour, de la force de sa passion...

Encore un coup, Thisbé, par la dernière playe,
 Regarde là dedans si ma douleur est vraie...

Naturellement, au moment où expire son amant, Thisbé arrive à son tour près du mûrier fatal, recon-

naît le corps de Pyrame gisant à ses pieds, et après une imprécation au poignard qui s'est « lâchement rougi du sang de son maître », elle s'en saisit et s'en frappe à son tour.

Malgré tout, le succès du premier jour fut grand, sans conteste; il eut des lendemains et la pièce resta au théâtre. Personne de lettré en France qui n'en connût nombre de vers par cœur et n'en pût réciter des tirades entières.

Depuis, l'admiration s'est fort écartée de telles productions, le mauvais goût répandu à foison dans toute la pièce, ses fadeurs, ses longues déclamations l'ont à peu près rendue illisible, et de tous ceux qui en eitent le nom de mémoire, combien peuvent se vanter de l'avoir lue aujourd'hui!

Il semble, malgré sa toute-puissante vanité, que Théophile se soit un peu rendu compte de la médiocrité de sa tragédie. Il ne pouvait comme nous la comparer aux chefs-d'œuvre qui allaient surgir et ressusciter la scène française; *le Cid*, *les Horaces*, *Polyeucte*, *Cinna*, plongeant dans l'oubli toutes les gloires passées; mais il paraît s'incliner de lui-même sur ce terrain devant Hardy, l'auteur de *la Didon se sacrifiant*, de *Panthée*, de *Méléagre*.

Costumier de courre une plaine
 Qui s'étend par tout l'univers,
 J'entens à composer des vers
 Trois milliers tout d'un haleine.

Hardy, dont les lauriers féconds
 Font ombre à tant de doctes festes,
 Que les plus grands de nos poètes
 S'honorent d'estre tes seconds.

Jamais ta veine ne s'amuse
 A couler un sonet mignard,
 Détestant la pointe et le fard
 Qui romt les forces à la Muse.

Que c'est peu d'ouïr Cupidon
 En sonet mollement s'ébattre,
 Au pris de voir sur le théâtre
 Le désespoir de ta Didon...

... Je marque entre les beaux esprits
 Malherbe, Bertrand et Porchères,
 Dont les louanges me sont chères
 Comme j'adore leurs écrits.

Mais à l'air de tes tragédies
 On verrait failly leur poumon.
 Et comme glaces du Strymon
 Seraient leurs veines refroidies.

Tu parais sur ces arbrisseaux
 Tel qu'un grand pin de Silésie,
 Qu'un océan de poésie
 Parny ces murmurans ruisseaux...

(Au sieur Hardy, par Théophile.)

Je ne sais pourquoi M. Alleaume, dans sa notice déjà citée placée en tête des *Œuvres* de Théophile, supprime de sa réédition l'*Ode à Hardy*, où se trouvent ces vers. — « Il est impossible, dit-il, d'attribuer cette pièce à notre poète. Hardy est comparé à un grand pin de Silésie; nous aimons mieux le voir dans *les Aventures de Tristam* berné par les comédiens. » — Ces vers, ni plus ni moins brillants que nombre d'autres de Théophile, ont paru dans l'édition de 1621, dans celle de 1627 (*Nouveau*

Recueil de diverses poésies du sieur Théophile, — la plupart faictes durant son exil. — A Lyon, Jouxte la copie imprimée à Bourdeaux par Gilbert Vernoy, — 1627, pet. in-8° de 259 pages), et dans presque toutes les autres éditions antérieures à 1630, et de plus Hardy les a insérés lui-même à la tête de son théâtre, — dédié à Monseigneur de Montmorency, duc, pair et amiral de France, 1624, — sous la signature de Théophile. Il ne nous paraît donc pas y avoir de doute possible, Théophile étant vivant à cette époque.

Le titre pris par le poète, *Pirame et Thisbé*, a encore servi une fois, au dix-septième siècle, à abriter les cinq actes d'une tragédie. M. Pradon, en effet, en tête de son théâtre (suivant la copie imprimée à Paris, à Amsterdam, chez Antoine Schelte, 1695), donne une pièce ayant même titre que celle de Théophile. « Je ne me repens pas, dit-il dans sa préface, d'avoir traité un sujet où Théophile avait réussy. On voit bien que je ne luy ay rien emprunté que les noms de Pirame et Thisbé, que le galant Ovide nous a donnez à tous les deux. » M. Pradon a peut-être eu tort de ne pas s'en repentir, car sa tragédie est aujourd'hui plus illisible encore peut-être que celle de son prédécesseur.

On n'a attribué à Théophile que cette seule tragédie et ses œuvres n'en avouent pas d'autre. Il existe cependant un petit volume qui s'appelle : *La Tragédie de Pasiphaé*, par le sieur Théophile, qui est nouvelle et n'a jamais esté représentée. » (A Paris, chez Claude et Charles Hulpeau et Jean Martin, 1628, de 56 pages.)

En voici la préface : « Amy lecteur, l'ardente

affection que j'ay de te donner quelque utile contentement et une morale récréation m'a rendu curieux et convoiteux de recueillir partout où ma diligence a eu de l'accès, les plus agréables fruitiers poétiques que les vierges bourgeoises du sacré Parnasse ont faict distiller des miellenses plumes de leurs nourrissons les plus célèbres et les miens enthousiasmez de ce temps. La lecture que tu feras de ce poème dramatique, intitulé *Pasiphaé*, que je te dédie, te donnera sujet de me remercier de ce que je l'auray exhibé à la veue du public... Plusieurs estiment que ce poème est du style de feu Théophile. Un de ses plus particuliers amis me l'a assuré et juré en présence de gens notables qu'il le fit au commencement qu'il s'introduisit en cour. J'ay sur son affirmation creu que cela estoit ainsi. Le jugement qu'en ont faict quelques braves hommes m'a fait résoudre à le divulguer pour tel, afin qu'il survesquît son auteur... »

Malgré tout le désir d'accroître le bagage littéraire de Théophile, il est difficile de voir là autre chose qu'une spéculation de libraire voulant achalander une tragédie de vente difficile en lui donnant pour garantie le nom d'un homme aussi connu que l'étoit alors ce poète. La ruse réussit, puisque la *Pasiphaé* eut plusieurs éditions. Mais il paraît certain, dès qu'on a lu une scène de la tragédie, que Théophile est resté étranger à sa composition; ni la forme de la phrase, ni la cadence du vers, ni le choix des mots et des épithètes ne sont de lui. Il est donc inutile de s'attarder longtemps sur *Pasiphaé*, qui, d'ailleurs, n'a jamais paru dans aucun des recueils si nombreux des ouvrages du poète et

qu'il n'a jamais avouée. Les premiers vers, au lever du rideau, qu'il suffira de citer, convaincront aisément tout le monde.

PASIPHAË.

Soleil qui fais tout voir et qui vois tout au monde,
Cache, mon géniteur, ta flamme dessous l'onde,
Cesse de plus montrer le jour que j'ay polu,
Couvre en couvrant le tien mon flambeau dissolu,
Cache aux yeux des mortels un prodige difforme,
D'un monstre tant hydeux l'accouchement énorme,
Soit de luy la mémoire esteinte désormais.
Que nos futurs nepveux l'ignorent à jamais,
Que d'un reproche tel jusqu'à la moindre trace
Le soupçon odieux s'absente de ma race.
Seule je sois infâme et seule avec mon fruit
J'espouse le tombeau d'une éternelle nuit.
Qu'on taise mon renom et l'histoire tragique
Du plus horrible enfant que vit jamais l'Afrique,
Qu'une reyne, un prodige au monde ait apporté,
Que d'un taureau beuglant mes flancs ayent avorté!
O cieus, vous l'avez veu sans me broyer en poudre,
Sans consumer ce liet d'un rouge traict de foudre,
Fend toy, terre, englouty la mère avec l'enfant,
Et couvre ma vergogne en ton gouffre étouffant,
Que le plancher croulé sous cette couche fonde,
Que le ciel sous ce toiet éclatte et le confonde!
O dieux, si vous avec des feux comme l'on dit,
Versez-les maintenant sur le couple maudit.
Vous m'estes sourds, cruels, vous n'avez point d'orage
Capable d'assouvir ma forcenante rage,
Venez, fureurs: venez, impitoyable essein
De vos noirs coulevreaux me déchirer le sein,
Vous me fuyez, enfers, mon effroyable encombre
Épouvante l'horreur de la caverne sombre!
O méchef, ô désastre, ô comble de malheurs!

M. Philarète Chasles, dans ses *Victimes de Boileau*, cite encore quelques vers de la *Pasiphaé*, dont il n'a connu que l'édition donnée à Troye en 1631 par le libraire Oudot. Ces vers, prononcés par Phèdre, sont encore plus repoussants et monstrueux que tout le reste. C'est un encouragement donné par cette jeune princesse à sa sœur :

Amour n'est qu'un tourment de chatouilleuse braise
 Que bien peu de liqueur facilement apaise.
 Je le dis, pour l'avoir tant seulement ouï.
 Ce feu perd son désir quand il en a jouï.
 Pourquoi ne tentez-vous que telle rage allente
 D'un réfrigère doux son ardeur violente ?

Au conseil aussi délicatement présenté, Ariadne, dont l'amant Thésée est captif dans le labyrinthe où le Minotaure va le dévorer, répond dans le même style...

La Parque tient captif le remède bénin
 Qui peut seul adoucir mon amoureuX venin...

Il est inutile d'insister plus longuement sur *Pasiphaé*, mais il reste encore à parler de deux autres ouvrages avoués et reconnus par Théophile : l'un est l'adaptation du *Traité de l'immortalité de l'âme*, ou de *La mort de Socrate*, l'autre est un fragment en prose latine intitulé *Larissa*, une sorte d'idylle antique contée avec beaucoup de charme et de naïveté.

Voici ce qu'en dit un traducteur anonyme du début du dernier siècle qui a fait passer dans notre langue l'œuvre de Théophile de Viau.

« Je ne sais si le morceau que l'on va voir a déjà été traduit ; comme on ne lit plus guère Théophile,

peut-être n'est-il pas fort connu ; en tout cas, il mérite de l'être. Le petit conte dont il s'agit, par l'invention et la conduite, est tout à fait dans le goût de l'antiquité et une vraie fable milésienne. Il y a du feu et de la poésie. La conformité de la situation où se trouvent tour à tour les deux esclaves et la manière dont la pitié les dispose à s'aimer l'un l'autre sont une machine simple, mais pleine d'art et admirable dans sa simplicité... La peinture de ces deux jeunes filles qui, pendant le récit de la vieille, feignent de s'abandonner au sommeil est, à mon avis, un de ces tableaux où les couleurs ne peuvent atteindre. »

Je vais citer les quelques lignes auxquelles fait allusion le traducteur ; il nous les a livrées d'un style parfaitement dans le ton et la couleur du récit.

« Le début de cette agréable histoire avait rendu toute la compagnie attentive au récit de Larisse et principalement deux jeunes filles, mais elles feignaient d'être distraites pour ne point paraître écouter un récit trop libre où la pudeur ne leur permettait pas de prendre part, et elles affectaient de détourner la tête ; ensuite, s'efforçant de bâiller, puis fermant peu à peu les yeux et laissant tomber doucement leur tête, on eût dit, à voir toute leur attitude, que le sommeil les gagnait réellement. Elles feignaient cette envie de dormir pour être seulement plus recueillies et se livrer avec plus d'attention au récit voluptueux de la vieille, car leurs oreilles étaient en effet tout aussi alertes et aussi éveillées que leur imagination et elles saisissaient avidement les agréables circonstances d'une peinture lubrique qui les chatouillait.

« Cependant une des dormeuses ne put résister à un mouvement de curiosité qui lui fit jeter à l'échap-

pée quelques regards sur la contense ; mais comme si ses yeux éblouis par les images confuses d'un songe se fussent ouverts machinalement, elle les referma bien vite. L'autre fille, pour renchérir sur sa compagne, s'était laissée tomber de dessus son siège, comme si elle fût tombée de son lit en se réveillant le matin en sursaut. « Quoi donc, dit-elle, est-ce qu'il fait jour ? » — Mais s'étant bientôt déconcertée, une rougeur subite dont elle ne fut point maîtresse trahit par une véritable confusion le stratagème de sa fausse pudeur et découvrit toute la feinte. On se mit à rire, et toute l'assemblée fixant ses regards sur les deux filles qui rougissaient à qui mieux mieux, on leur fit connaître qu'on n'était point la dupe de leur sommeil et qu'elles s'étaient décelées elles-mêmes. »

(Portefeuille choisi ou Mélange nouveau en vers et en prose. Londres, 1739, in-8°.)

Je ne sais pourquoi cette traduction a été jugée digne d'être insérée dans un de ces recueils de poésies légères qui, au dix-septième et au dix-huitième siècles, s'imprimaient sous le manteau. Larissa n'a rien d'inconvenant. C'est la paisible et naïve histoire des amours d'une servante pour un jeune esclave grec, vivant à ses côtés dans le même servage en la maison d'un riche Romain, et la morale épiciurienne que le poète dégage est vieille comme le monde.

« Tandis que l'âge vous le permet, jeunes gens, jouissez comme moi de la vie, et que tous les jours de votre printemps, filés par les mains des amours, vous préparent un agréable automne, afin qu'un délicieux souvenir, vous retraçant les plaisirs passez,

vous aide à supporter le poids de l'ennuyeuse et triste vieillesse. »

Le *Traité de l'immortalité de l'âme* ou *La mort de Socrate* est un travail de plus longue haleine et d'une plus grande importance.

Ce fut partie de la rançon du poète pour la grâce que lui octroyait Louis XIII en permettant son retour d'Angleterre et le tolérant à Paris et à la cour. Le désir du roi avait été que cette muse profane, accusée d'avoir chanté tant d'horribles impiétés, d'avoir inspiré tant de vers dans le Parnasse satyrique ou ailleurs, se retrepât à de plus pures et plus vertueuses sources. De chef des libertins et des athées, Théophile devait devenir professeur de vertu.

Le roi ne réussit pas et ne pouvait réussir en aucune sorte.

D'abord, malgré tout le talent de Théophile, son ouvrage est long et ennuyeux. Théophile est un lyrique, non un philosophe ou un dialecticien. Le mélange de prose et de vers qui compose le travail était fort à la mode au dix-septième siècle. Le père Garasse a beaucoup aimé cette façon d'écrire et son *Rabelais réformé* est plein d'un bout à l'autre de phrases, de pensées présentées d'une manière, achevées de l'autre. Il en est de même de la façon d'écrire de plusieurs Pères de la Compagnie de Jésus et de nombre d'autres écrivains de ce temps. Mais si une telle mode peut se souffrir dans des pamphlets, des satires, de violents ouvrages de controverse, elle choque dans un livre comme celui de Théophile qui vise à une sérieuse et profonde philosophie.

Aussi, malgré de beaux vers, le *Traité de l'immortalité de l'âme* n'immortalisa point son auteur.

Moy qui dans la cité d'Athènes
 Visitay Socrate en prison
 Et qui vis comment le poison
 Acheva ses dernières peines,
 Je l'adjure par les discours
 Dont il voulut finir ses jours
 De le voir peint dans mon ouvrage,
 Où j'ay faiet aussi peu d'effort
 Qu'en fit ce généreux courage
 Dans les atteintes de sa mort.
 Quelques dieux comme par envie
 Le voyant si bien raisonner
 Après l'avoir faiet condamner
 Alongèrent un peu sa vie,
 Afin que la mort eust loisir
 Auparavant que le saisir,
 De se peindre plus effroyable
 Et sans cesse luy discourir
 De son arrest impitoyable
 Pour le faire longtemps mourir.

Du reste, dès les premières années, on comprit aisément qu'un tel bagage ne pouvait qu'alourdir les œuvres, et le succès du poète et plusieurs recueils, notamment celui déjà cité à Lyon, Jouxte la copie imprimée à Bourdeaux par Gilbert-Vernoy (1627) se bornent à donner une centaine de vers avec ce titre : « Eschantillon de la pièce sur la mort de Socrate. »

A un autre point de vue, le calcul de Théophile était faux. S'il voulait flatter les puissants, s'il souhaitait de rentrer en grâce auprès du roi, ce n'est point un écrivain de la Grèce antique qu'il devait remettre au jour, ce n'est pas la philosophie païenne, même celle de Socrate, si pure et si belle, qu'il devait en quelque sorte adopter et faire sienne.

Depuis la Renaissance, le momentané triomphe de la Grèce et de Rome, le temps a marché. La Renaissance a été vaincue comme la Réforme, par et avec la Réforme ; l'orthodoxie est devenue plus stricte, étant plus attaquée, et la philosophie cesse d'être ce qu'elle était encore au temps du grand Thomas, la sœur et l'appui de la religion.

La séparation est faite ; désormais, chaque jour, chaque heure l'aggravera. Il y a deux partis en présence, deux camps bien tranchés, prêts à passer à la guerre ouverte. Le but n'est plus commun, les moyens ne sont plus les mêmes. Voici venir à travers le dix-septième et le dix-huitième siècles cette théorie d'hommes illustres qui rangés sous la bannière philosophique seront, conscients ou inconscients, sous le masque ou à visage découvert, les plus dangereux ennemis de toute orthodoxie, de toute religion.

Il semble donc que cette œuvre spiritualiste, mais non orthodoxe, ne pouvait plaire aux hommes destinés à la juger, il semble surtout que le sujet du livre était mal choisi en tant qu'amende honorable au parti des Jésuites.

Mais en nous mettant au-dessus de toutes ces considérations temporelles et personnelles, au-dessus même du plus ou moins de mérite de l'adaptation, nous devons être reconnaissants à Théophile d'avoir contribué à populariser ces belles scènes de la mort de Socrate, cette touchante et pure histoire des dernières heures du grand philosophe de la Grèce antique.

Ainsi quand la mort nous sépare
 Sa fureur prend pour son objet
 Tout ce que l'homme a de subject
 A sa possession avare.
 Mais ce que nous avons de beau,
 D'indissoluble et d'invisible,
 D'immortel et d'incorrupible,
 Ne passe point dans le tombeau.

Et pour expliquer plus clairement et plus franchement encore sa croyance à l'immortalité de l'âme, à la vie future, à la récompense et au châtiement suivant les actes de la vie terrestre, Socrate répond quelques pages plus loin à Simias, encore indécis et incrédule :

SOCRATE.

Amis, si l'âme est éternelle
 Il est bien juste de songer
 Comme quoy nous devons purger
 Tout le mal qui se trouve en elle.
 Ce mystère à qui l'a compris
 Est bien utile à nos esprits,
 Et devant que nostre corps meure
 Et lors qu'ayant perdu le jour
 Nous eschangeons cette demeure
 A quelque plus heureux séjour.

Et s'il faut que la pourriture
 Fasse manger nostre âme aux vers
 Lorsque les membres sont couverts
 Du fardeau de la sépulture,
 Les mauvais ont le bon destin.
 Car où se trouverait enfin
 La peine ou le plaisir de l'homme,
 Si quand les corps sont desmolis

L'âme languit et se consume
Avec les os ensevelis ?

Mais puisque nostre esprit s'esloigne
Quand la mort saisit nostre chair,
Qu'il ne se laisse point toucher
Et ne devient jamais charongne.
Tous ces esprits pernicious
Qui des actes plus vicieux
Rendent l'âme et la chair complices,
Ne sauraient fuir leur tourment
Et rencontrent mille supplices
Dans les horreurs du monument.

Et les âmes les mieux sensées
Dont la prudence et la bonté
Gouvernent à leur volonté
Les mouvemens et les pensées
Avec le savoir qui les suit
Elles s'en vont gouter le fruit
De leurs attentes arrivées.
Rien ne les suit que leur savoir
Quand le frespas les a privées
Du corps qu'elles soulaient avoir.

Dès le premier pas de la fuite
Qu'elles prennent à leur départ,
L'âme qui porte pour sa part
La gloire d'estre bien instruite
Trouve bien de l'avancement
En son heureux commencement :
Mais celles qui n'ont pour partage
Que l'ignorance et que le mal
Trouvent bien du désavantage
En ce deslogement fatal.

C'est là de la belle et bonne philosophie spiritua-
liste. L'immortalité de l'âme y est affirmée, et aussi

la théorie de la vie future, avec la récompense ou le châtiement qui suit notre existence terrestre. Mais tout le mérite de cette affirmation revient, non à Théophile, mais à Socrate et à Platon.

Un autre poète, et des plus grands de notre France, a été tenté à deux cents années d'intervalle par cette grandiose scène des dernières heures du grand philosophe grec. Lamartine, dans ses *Premières Méditations* qui ont consacré son génie et sa gloire, donne un « Fragment sur la mort de Socrate. » — « Indépendamment de la sublimité des doctrines qu'il annonçait, la mort de Socrate était un tableau digne des regards des hommes et du ciel; il mourait sans haine pour ses persécuteurs, victime de ses vertus, s'offrant en holocauste pour la vérité... Il boit la ciguë comme un breuvage ordinaire, il se couche pour mourir comme il aurait fait pour dormir, tant il est sûr que les dieux sont là avant, après, partout, et qu'il va se réveiller dans leur sein. »

Cependant dans son sein son haleine oppressée,
 Trop faible pour prêter des sons à la pensée,
 Sur sa lèvre entr'ouverte, hélas! venait mourir.
 Puis semblait tout à coup palpiter et courir,
 Comme prêt à s'abattre aux rives paternelles,
 D'un cygne qui se pose on voit battre les ailes:
 Entre les bras d'un songe il semblait endormi.
 L'intrépide Cébès penché sur notre ami,
 Rappelant dans ses yeux l'âme qui s'évapore,
 Jusqu'au bord du trépas l'interrogeait encore :
 Dors-tu, lui disait-il, la mort, est-ce un sommeil?

Il recueillit sa force et dit : — C'est un réveil, —
 Ton oeil est-il voilé par des ombres funèbres?

— Non. — Je vois un jour pur poindre dans les ténèbres!

N'entends-tu pas des cris, des gémissements? Non :
 J'entends des astres d'or qui murmurent un nom!
 Que sens-tu? — Ce que sent la jeune chrysalide,
 Quand, livrant à la terre une dépouille aride,
 Aux rayons de l'aurore ouvrant ses faibles yeux
 Le souffle du matin la roule dans les cieux!
 Ne nous trompais-tu pas, réponds... L'âme était-elle?
 Croyez-en ce sourire, elle était immortelle!...
 De ce monde imparfait qu'attends-tu pour sortir?
 J'attends comme la nef un souffle pour partir!
 D'où viendra-t-il? — Du ciel. — Encore une parole!
 Non. — Laisse en paix mon âme. afin qu'elle s'envoie!

Tels sont les vers de Lamartine, et certes on ne peut les comparer à ceux de Théophile, le talent poétique du poète de 1620 n'est point fait pour marcher de pair avec le génie de l'homme qui exerça une si haute et si grande influence sur les premières générations de notre siècle et vers lequel semble aujourd'hui revenir l'inconstante faveur populaire. Il est cependant curieux de remarquer qu'un même sujet les frappa, les passionna tous les deux. On n'est pas surpris de trouver ces belles pages profondément spiritualistes parmi les œuvres de l'auteur des *Méditations*, mais on ne peut s'empêcher de sourire en les lisant dans le poète du dix-septième siècle et en pensant que la plume qui les traça est celle dont fut écrit maint feuillet du *Parnasse satyrique*; c'est la philosophie d'Épicure plutôt que celle de Platon qui devrait naturellement se trouver sous le crayon de Théophile.

CHAPITRE VII.

Le Procès.

Dans les premiers jours de 1623, le roi avait regagné le Louvre après la paix ou trêve de Montpellier, terminant la guerre contre les protestants du Midi; six mois après le Parlement de Paris rendit (9 août 1623) le terrible arrêt qui condamna Théophile à mort.

Théophile avait continué dans la grande ville sa vie débauchée et pleine de faciles plaisirs, de galantes occupations, sa vie de coureur de tavernes et de bel esprit. Avec ses amis et ses compagnons il avait continué à être l'hôte assidu des cabarets en renom, à flatter les grands seigneurs à la bourse libérale, à inonder d'odes et de sonnets les Chloris et les Philis de la cour.

Mais malgré tout, malgré ses flatteries pour le roi et les favoris, malgré sa publique conversion à la religion du prince, malgré ses confesseurs de cet ordre des Jésuites qu'il caresse maintenant, qu'il appellera plus tard quand tout espoir de les fléchir sera perdu...

Parjures infracteurs des loix,
 Corrupteurs des plus belles âmes,
 Effroyables meurtriers des rois,
 Ouvriers de cousteaux et de flammes,
 Pasles prophètes de tombeaux,
 Fantômes, lougaroux, corbeaux,
 Horrible et venimeuse engeance...

malgré tous ses incessants sacrifices, la position du poète chaque jour empirait.

Quand il publie le second volume de ses *Œuvres* (1623), le danger menaçant ressort de toutes les lignes de sa préface. « Ceux qui veulent ma perte en font courir de si grands bruits que j'ay besoin de me monstrier publiquement si je veux qu'on seache que je suis au monde... Il ne se trouve plus personne à qui je ne doive satisfaction de ma vie dont les mauvais et les faux bruits ont rendu les meilleures actions scandaleuses à tout le monde... »

Une circonstance nouvelle vint sur ces entrefaites compliquer encore la situation et donner une arme terrible aux ennemis du poète qui ne surent jamais pardonner.

En 1623 venait de paraître une nouvelle édition du *Parnasse satyrique* où nombre de pièces portaient le nom de Théophile. Ce n'était point une nouveauté en France que l'apparition de pareils ouvrages, généralement désignés sous le nom de gailiards. De tous temps l'esprit gaulois avait été de mise chez nos pères et *Le moyen de parvenir*, les *Contes de la reine de Navarre*, *Rabelais*, tant d'autres, en sont d'incontestables preuves. On aimait à rire largement et franchement de ces plaisanteries crues.

Cette fois cependant la mesure était outrée. Le *Parnasse satyrique* renferme des pièces entièrement ignobles, tout à fait ordurières, sans même cette verve et cette chaleur poétique si faciles à rencontrer en de pareils sujets; mais, malgré tout, peut-on affirmer que le livre eût été si àprement poursuivi si le nom de Théophile ne s'y fût trouvé, si cette compromission n'eût été une arme mortelle contre lui?

Pour ne citer que les recueils presque contemporains, dès 1609 *Les Muses gaillardes* avaient paru chez Antoine Du Brueil, à la Couronne, à Paris, s'illustrant de ces quelques lignes à leurs préface : « Voicy un petit hambrelin, vous voyez qu'il porte sur le front le tiltre de gaillard, ce qu'à bon droit il mérite pour estre de pareille humeur... » Le reste est difficile à citer, car nous ne sommes plus en 1610, et si nous ne valons pas mieux, nous avons du moins appris à nous mieux déguiser. Après *Les Muses gaillardes* avaient paru *Les Délices satyriques*, puis *La Quintessence*, enfin *Le Parnasse*, tout cela contenant à peu près les mêmes pages et ne tendant qu'à faire passer sous différents titres de vieilles nouveautés.

Il n'est pas douteux que Théophile ne fût l'auteur de certaines des pièces portant son nom dans *Le Parnasse*, plusieurs avaient paru sous une autre forme dans ses œuvres, mais il est plus que probable qu'en les signant le libraire n'avait pas consulté leur auteur et songeait seulement à une réclame favorable à son commerce.

En d'autres temps et contre un autre homme, tout cela eût pu passer inaperçu. Mais il semblait que l'on

n'attendit qu'une occasion pour frapper l'imprudent qui avait su déplaire. Théophile lui-même, malgré son infatuation, se sent menacé, guetté; il comprend à l'apparition du *Parnasse* que c'en est fait, cette dernière goutte d'eau fera déborder le vase.

Aussi il se hâta, mais vainement, de désavouer le libraire Estoc, il essaya de faire rechercher les exemplaires et de les détruire, enfin nia toute part dans la composition de l'ouvrage. Sa sûreté l'y obligeait; mais ces dernières précautions ne lui donnèrent qu'un court répit. Ses ennemis acharnés ne pouvaient laisser échapper une occasion si belle de ressaisir la proie sortie de leurs griffes; en quelques semaines l'ouvrage et l'auteur furent dénoncés, poursuivis au Parlement, condamnés. « Au temps, dit Théophile au roi, que vostre Parlement estait congédié à cause de la contagion, et qu'en l'absence du plus grand nombre de Messieurs de la grand-chambre, il fallut extraordinairement emprunter des juges des enquestes pour trouver le nombre de dix juges, auquel nombre le procès de contumace fut visité et jugé en une matinée seulement, qui est pour cela peu de temps. »

Voici la principale partie de ce célèbre arrêt :
« Arrest de la Cour de Parlement contre Théophile et autres faiseurs de vers impies, exécuté le 19 aoust 1623.

« Ven par la Cour, la grande chambre et Tournelle assemblées, l'arrest d'icelle du unze juillet dernier, par lequel sur la plainte faite par le procureur général du roy et livres par luy représentez, avait esté ordonné que les nommés Théophile, Berthelot, Colletet et Frenide, autheurs des sonnets de

vers contenant les impiétez, blasphèmes et abominations mentionnées au libre très pernicieux intitulé *Le Parnasse satyrique*, seraient pris au corps et emmenés prisonniers en la Conciergerie du Palais, pour leur estre le procès fait et parfait et où ils ne pourraient estre appréhendez, adjournez à trois brefs jours à son de trompe et cry public à comparoir en icelle; exploicts de perquisition faicts de la personne desdits accusés, adjournemens à trois brefs jours, les défauts à trois brefs jours obtenus en ladite Cour par le procureur général du Roy contre iceux acusez le 5 août et autres jours suivans; autres livres et œuvres dudit Théophile imprimez par les nommez Billaine et Quesnel; conclusions du Procureur général du Roy; tout considéré, dit a esté que lesdits défauts ont été bien et duement obtenus, et, pour le profit d'iceux, ladite Cour a déclaré et déclare lesdits Théophile, Berthelot et Colletet, vrays contumax, atteints et convaincus du crime de lèze majesté divine et pour réparation les a condenné et condenné, scavoïr : lesdits Théophile et Berthelot à estre menez et conduits des prisons de la Conciergerie en un tombereau au devant de la principale porte de l'église Nostre Dame de ceste ville de Paris, et illec à genoux, teste, pieds nus, en chemise, la corde au col, tenans chacun en leurs mains une torche de cire ardente du poids de deux livres, dire et déclarer que très méchamment et abhominablement ils ont composé, fait imprimer et exposer en vente le livre intitulé *Le Parnasse satyrique*, contenant les blasphèmes, sacrilèges, impiétez et abominations y mentionnées, contre l'honneur de Dieu, son église et honnesteté publique, dont ils se repentent et en

demandent pardon à Dieu, au Roy et à la justice. Ce fait, menez en la place de Grève de ceste ditte ville et là ledit Théophile bruslé vif, son corps réduit en cendres, icelles jetées au vent et lesdits livres aussi bruslez, et ledit Berthelot pendu et étranglé à une potence qui, pour ce faire y sera dressée, si pris et apprehendez peuvent estre en leurs personnes; sinon, ledit Théophile par figure et représentation, et ledit Berthelot en effigie à un tableau attaché à ladite potence. Tous et chacun leurs biens déclarés acquis et confisquez à qui il appartiendra, sur lesquels et autres non subjects à confiscation sera préalablement pris la somme de quatre mil livres d'amende applicables à œuvres pies, ainsi que ladite Cour advisera, et a banny et bannit ledit Colletet neuf ans du royaume, lui enjoint de garder son ban à peine d'estre pendu et estranglé; et, en tant que touche ledit Frenide, a permis et permet audit Procureur général du Roy faire informer plus amplement contre luy des cas mentionnez audit procès, circonstances et dépendances; fait ladite Cour inhibition et defence à toutes personnes de quelque qualité et condition qu'ils soient, d'avoir et retenir par devers eux aucuns exemplaires dudit livre intitulé *Le Parnasse satyrique*, ni autres œuvres dudit Théophile, ains leur enjoint les apporter et mettre dans vingt-quatre heures au greffe criminel d'icelle pour estre pareillement bruslez et réduits en cendre, sous peine contre les contrevenans et qui s'en trouveront saisis, d'estre declaréz fauteurs et adhéraus dudit crime et punis comme les accusez. Outre ordonne que les libraires nommez Estoc, Sommaville, Billaine et Quesnel, qui ont imprimez les œuvres

dudit Théophile, seront pris au corps et amenez prisonniers ès prisons de la Conciergerie du Palais... »

Prononcé et exécuté le 19 aoust 1623.

Le poète avait heureusement réussi à s'enfuir et l'arrêt cruel prononcé contre lui ne put être exécuté qu'en effigie. Au premier souffle de la tempête, il s'était réfugié chez son principal et plus puissant protecteur, le duc de Montmorency, dont la maison lui avait toujours été ouverte ; mais il fut cette fois obligé de la quitter et de s'éloigner de Paris et de Chantilly, sans doute avec le projet de se retirer en pays étranger.

Il n'allait que lentement, à petites journées, comptant encore sur quelque raccommodement de ses affaires, sur quelque arrangement, comme en son premier procès, voulant donner à ses amis le temps d'agir pour lui avant qu'il ait quitté la France. Mais ce ne fut point la grâce ou le pardon qui arriva, mais le prévôt des maréchaux. Le fugitif fut saisi non loin des frontières des Flandres, au Castellet en Picardie. (Voir *La prise de Théophile par un prévôt des maréchaux dans la citadelle du Castellet en Picardie, amené prisonnier en la Conciergerie du Palais, le jeudi 28 de ce mois. A Paris, chez Antoine Vitray, au collège Saint-Michel, 1623, — de 1/4 p. in-12, — citée entièrement dans la notice de M. Alleaume.*)

Voilà Théophile arrêté de nouveau, retombé aux mains de ses ennemis, de place en place reconduit jusqu'à Paris, jeté dans les prisons de la Conciergerie et, il faut le remarquer, dans cette funeste

tour de Montgomery, dans le cachot du régicide Ravaillac, qui tous deux avaient frappé des rois. C'est pour en arriver là que le poète avait renié son passé, sa jeunesse, ses amis, sa famille, ses croyances; c'étaient les heureux fruits que promettait sa lettre à son frère Paul pour sa conversion à la religion du roi.

Le duc de Montmorency, sur lequel Théophile comptait, n'avait pas trompé l'espérance du poète; dès le lendemain des poursuites, il avait encore essayé d'intervenir en sa faveur. Le 16 août, il écrivait de Chantilly à M. le Procureur général Molé.

« Monsieur, — je vous continuerai par ces lignes la supplication que je vous aie faite pour Théophile et vous supplierai du meilleur de mon cœur de le favoriser en ses affaires de ce qui sera en votre pouvoir. L'innocence que je cognois en luy m'oblige de désirer de l'en voir dehors, outre que je crois que de son esprit on peut en tirer de l'avantage pour le public.

« Tenez-moy en vos bonnes grâces et me croyez plus que personne, Monsieur, vostre très humble serviteur.

« MONTMORENCY. »

(De la collection Colbert.)

Mais les temps sont changés; les siècles ont marché, et les grands seigneurs de 1623 n'ont plus en toutes choses la haute et prépondérante influence que leur avaient donnée sous les Valois trente ans de guerres civiles.

Henri IV a été le premier roi moderne, en ce sens

que le premier il a été sur le trône un centralisateur et un égalisateur. Louis XIII suit le courant, qu'il le veuille ou non; c'est un roi trop terne et trop neutre pour ne pas suivre l'impulsion fatale du siècle qui l'entraîne, et déjà l'ombre de la simarre de Richelieu s'allonge sur l'avenir. La mort de Biron peut servir de prologue à celle de Cinq-Mars, de De Thou, de Montmorency; le joug royal va s'appesantir sur la tête de la noblesse, la réduire à ne plus vivre que par et pour la monarchie, à perdre à jamais avec son influence et sa liberté d'allures ce rôle de troisième pouvoir de l'État entre le roi et les communes, qu'elle a su conserver dans la Grande-Bretagne pour le grand et long profit de cette île.

Puis, dans la vieille France il y avait toujours eu rivalité et jalousie entre la robe et l'épée, les parlementaires et les nobles. Vienne la guerre, viennent les troubles, celui qui a les armes a le pouvoir, l'influence.

La paix signée, les Parlements, avec toute leur suite d'avocats, de procureurs, d'hommes de loi et d'affaires, plongeant jusqu'au fond de la petite bourgeoisie, reprennent le dessus. Les Parlements ont été les meilleures armes des rois de France pour réduire la noblesse à être à eux, ne pouvant rien que par eux, n'existant que par eux et pour eux.

Puis, si cinquante ans de guerre avaient appauvri les uns, le commerce, l'industrie, la France moderne qui naissait enrichissait les autres. L'argent, qui n'était rien hier, était en train de devenir tout, le maniement des finances était aux mains des gens de robe, autre cause de jalousie. Aussi que de récriminations et que de pamphlets.

« Pour ce qui est des parlemens et bailliages royaux, dit la Réformation de ce royaume (s. l., — 1623), et autres justices de la France, c'est là, sire, où est le grand mal de vostre Estat, car de justice il n'y en a point du tout; ce ne sont que volleries et pilleries, qu'il est impossible d'en mettre la centième partie par escrit; seulement je vous diray et feray voir qu'ils sont les roys de France et non pas vous, car ils ont pris des authoritez et font des superbitez à quoy ne voudrais penser. Il ne faut point espérer de justice d'eux que de ceux qui leur bailleront le plus de pistoles pour piaffer eux et leurs femmes. Si vous êtes leur voisin, assurement vous estes ruinez si vous ne leur baillez vos terres à tel prix qu'ils les voudront avoir où si ne leur laissez prendre toutes les prééminences de la paroisse... »

Et plus loin, le même pamphlet anonyme ajoute :

« Ils font les bons valets auprès de Votre Majesté et disent qu'ils sont le maintien de vostre couronne; mais néanmoins si n'aviez eu la victoire des ponts de Sé, ils se révoltaient tous à cause de la Paulette et y poussaient le plus de gentilshommes qu'ils pouvaient. N'a-ce pas été eux qui ont fait et maintenu cette grande ligue qui dura si longtemps contre le feu roy vostre père? Comment est-il possible que de leurs gages et espices ils puissent s'entretenir eux et leurs femmes si somptueusement? Car j'ay veu une présidente porter des rabats de cent pistoles et des chemises toutes bandées de poinet-couppé, depuis le haut jusques en bas, plus plein que vuide, et de la plus belle dentelle de Flandres tout à l'entour, les cotillons tout couverts de clinquant, robes de velours couvertes de boutons de pierreries, filets de

perles de cent francs la pièce, pendans d'oreilles et bagues à l'équipolent, avec le carosse de velours cramoisi et des chevaux gris comme si c'était une princesse de cent mille escus de rente. Ils bâtissent aux champs et à la ville, acheptent de belles terres, avancent leurs enfans et ont de grandes richesses en meubles..... »

A ces récriminations, les parlements répondaient par des faits et par des actes. Ils s'enrichissaient, achetaient des terres et des fiefs, et bientôt allaient faire peser sur la noblesse cette terreur jusque-là inconnue et qu'ils appelèrent les « Grands jours. »

Tout cela explique l'antagonisme latent entre les grands seigneurs qui protégeaient Théophile et les conseillers qui le condamnaient, cela explique le prochain échafaud de Montmorency sur les degrés du Capitole et tout un coin d'histoire de France.

Voilà donc le poète enfermé et retenu dans les prisons du Parlement, dans cette tour qui avait vu, contre la foi promise, les dernières heures de Gabriel de Montgomery, meurtrier involontaire de Henri II, aux lies de la Tournelle, dans ce cachot témoin de l'agonie de François Ravailac, assassin de Henri IV.

Le moment est venu d'essayer d'examiner les charges qui ont pesé sur le poète, les motifs avoués ou cachés qui ont motivé de si longues, de si acharnées poursuites; il faut voir si en dehors de ses écrits licencieux, de sa vie débauchée, de l'inimitié des Jésuites, d'autres causes secrètes n'ont pas contribué à sa perte.

Les chefs d'accusation portés devant le Parlement lors du procès de contumace et dans la nouvelle action qui se rouvrit dès sa capture sont bien connus.

Publication dans le *Parnasse satyrique* de vers d'une obscénité révoltante, vers signés de Théophile.

Vie entière consacrée à la débauche, au mépris de la religion et de la nature, où, dans les temples sacrés eux-mêmes, Théophile chantait d'immondes couplets en l'honneur de sa maîtresse, couplets que répéteront les témoins avec une étonnante mémoire.

Les Jésuites, ou du moins certains Pères de la Société, notamment le père Garasse, qui se montrèrent par leur acharnement les vrais poursuivants du procès, ne négligèrent aucune circonstance pouvant nuire à un si grand coupable. Ils firent intervenir contre lui dans le procès, dont les interrogatoires se succèdent interminablement pendant la fin de 1623 et 1624 (4 octobre 1623, 22 mars, 3 et 7 juin 1624), un de leurs anciens écoliers, Sajot, dont les mœurs étaient certainement tout aussi mauvaises que pouvaient l'avoir été celles de Théophile. Cet homme accusait le poète à son exemple des crimes les plus odieux et les plus abominables.

Ainsi poursuivi de tout côté, Théophile se trouvait en quelque sorte accusé d'avoir violé toutes les lois divines et humaines, il méprisait le respect dû à la fois à Dieu et au roi; d'un mot, il était accusé d'athéisme.

Il n'est pas nécessaire d'entrer dans tout le détail des interrogatoires, de citer les dépositions qui chargent le poète, de répéter avec le boucher Guibert, avec Sajot, avec Estoc qu'il a récité tel ou tel couplet, telle ou telle chanson obscène; tout cela fût-il prouvé, Théophile, en se rapportant à l'année 1623, méritait-il un sort si rigoureux, allant jusqu'à une condamnation au bûcher.

Le livre incriminé, *Le Parnasse des poètes satyriques ou Dernier recueil des vers picquans et gaillards de nostre temps*, in-8°, était certes un triste Parnasse, et l'on éprouve un sentiment de répulsion en parcourant une si terrible et si grossière littérature, c'était une triste nourriture à distribuer aux lettrés du temps.

L'impitoyable sévérité dont on usa envers certains libertins et athéistes n'est non plus un mystère pour personne. Etre accusé d'un tel crime était la plus effrayante des accusations, celle dont il était peut-être le plus difficile de se défendre. La mort de Vainini, de Dolet, de Petit, de Vallée, de Servet, de Fontanier, de tant d'autres, semble presque une raison suffisante de la condamnation de Théophile.

Mais d'autres raisons, non des moindres, témoignent contre cette simple explication du procès intenté au poète, de ses longues persécutions.

Pourquoi, dès 1619, avant la publication du terrible volume où ses ennemis trouvèrent de mortelles armes, Théophile était-il déjà poursuivi, traqué, banni et ne put-il rentrer en grâce qu'au prix d'une abjuration?

Pourquoi cette abjuration de l'hérésie de Calvin, alors une sauvegarde assurée, un chemin à la fortune et aux honneurs, le poète le reconnaît lui-même, ne put-elle retarder sa chute que de quelques mois?

Pourquoi ce protégé du duc de Luynes, le tout-puissant favori d'un roi qui ne sut s'en passer jamais, du duc de Montmorency, un des plus grands personnages de l'État et d'autres seigneurs de

France, fut-il sans cesse persécuté, obligé perpétuellement de défendre sa tête?

N'était-ce pas qu'une volonté tenace, obstinée, une puissance plus forte que celle de ses défenseurs, le poursuivaient sans répit?

A un autre point de vue, combien de profanes, de libertins, d'athéistes ne comptaient pas alors Paris et la cour?

Théophile et Berthelot n'étaient pas seuls à publier des vers d'une telle immoralité. Le goût du temps était indulgent à ces gaillardises, le *Caprice* de Saint-Amant est digne du *Parnasse*, et pour ne parler que d'un président rendant la justice sur les fleurs de lys, le *Philandre* et surtout les *Priapées* pouvaient marcher de pair avec n'importe quelle composition de ce genre.

En outre, plusieurs fois déjà des recueils tout aussi immoraux que le *Parnasse* avaient librement paru à Paris sans que nul inquiétât leurs auteurs ou leurs imprimeurs.

Le poète vivait paisiblement, dit-il, selon les lois de l'Église; il avait renoncé à ses folies de jeunesse et en faisait pénitence. Il est probable que dans son apologie il fait trop le bon apôtre et sa conscience sans doute restait chargée, mais à défaut du fond il avait pris un peu la forme d'une autre vie. Il jeûnait, il faisait maigre aux jours consacrés, il se confessait, il avait pris des Jésuites pour directeurs dans cette voie nouvelle, il affichait le zèle d'un néophyte... et cependant il est poursuivi sans pitié.

Ce zèle était affecté, faux, dira-t-on. Qu'importe, il avait donné l'exemple de la conversion à la religion du roi, et l'on sait le prix qu'attachaient à un tel acte

Louis XIII et Louis XIV. Les Jésuites, alors maîtres de la conscience du monarque, auraient pu lui pardonner un peu de dissimulation et se contenter, en ce cas comme en tant d'autres, de l'apparence à défaut de la réalité.

De plus, ce procès fait à un gentilhomme, chose à noter à cette époque où, malgré le changement qui se manifeste en tout, on ne les tourmentait guère en dehors des crimes de lèse-majesté, ce procès est entouré d'un étonnant mystère. Les contemporains semblent y voir quelque chose d'étrange, il ressemble à ces grands procès historiques dont les greffiers du temps savaient habilement rendre des pages entières illisibles. Que pourrait-il donc y avoir encore au fond de tout cela?

Le premier document qui peut mettre sur la trace de cette explication nouvelle du procès, ou du moins d'une cause prépondérante qui, s'unissant à d'autres, amena la persécution dont Théophile fut toute sa vie la victime, est une pièce du poète, doublement vaniteux comme poète et comme Gascon du seizième siècle. Cette pièce fait partie des *Nouvelles œuvres* recueillies par les soins de Mairet, un des amis de Theophile, un des commensaux de l'hôtel de Montmorency, et imprimées seulement, fait à noter, en 1648, cinq ans après la mort de Louis XIII, c'est l'épître d'Actéon à Diane.

Voici comment s'exprime l'avis au lecteur. (*Nouvelles œuvres de feu M. Théophile*. Paris, Sommaville, 1648.)

« Il y a déjà fort longtemps que le dernier héros de cette illustre maison de Mont-Morancy me fit dépositaire de deux livres couverts de vélin blanc, avec des

rubans rose-seiche, contenant plusieurs pièces rares de mon auteur écrites de sa propre main : Entre lesquelles il me souvient que j'avais choisi son Epistre d'Actéon comme une pièce qui tient beaucoup du caractère de la vraie poésie, à dessein de l'insérer aux œuvres lyriques qui sont ensuite de ma Silvaine... mais quelques considérations m'en empêchèrent... »

Il faut lire avec soin, avec attention, cette singulière épître; il faut se reporter en même temps pour la juger à la fin de ce seizième siècle qui avait vu de si étonnantes, de si invraisemblables choses, la déification de l'amour, ce réveil du paganisme qu'est la Renaissance, ces faiblesses des reines sur le beau trône de France.

Il faut se souvenir, sans citer la sombre figure de Catherine de Médicis, de sa fille aux nombreuses amours qui portait aux pochettes de ses vertugadins le cœur de ses galants morts; de Marie de Médicis elle-même, la seconde femme du Béarnais, si vraisemblablement accusée de faiblesse pour le Concino, et peut-être alors le rêve qu'avait osé faire le poète Théophile paraîtra moins extravagant.

« — C'est avec un extrême regret, très belle et grande Diane, que je vous donne aujourd'hui la peine d'apprendre la cause de la mienne par la lecture de ces lignes et que je contreviens à la constante résolution que j'avais prise de ne vous dire jamais que je meurs pour vous d'une passion la plus violente du monde et la plus raisonnable.

« Maintenant je vous demande humblement pardon, non de la faute que je puis avoir commise en vous aimant, puisque bien loing de m'en repentir je

fais serment de la continuer, mais seulement de la confession que je vous en ose faire. Je ne doute point que la liberté que je prends de vous déclarer mon amour ne vous offense davantage que mon amour mesme, et que suivant la coustume de celles de vostre rang à qui les moindres actions contre le respect sont des crimes irrémissibles, vous ne me regardiez déjà comme le plus digne sujet de vostre indignation et de vos vengeances. Toutesfois, si vous vouliez un peu suspendre vostre cholère et ne me condamner pas avant que de m'avoir ouy, j'ose presque espérer que vous ayant exposé les raisons qui m'ont poussé comme par force à cette audacieuse entreprise, vostre miséricorde trouvera plustôt occasion de me plaindre et me pardonner, que vostre justice n'aura sujet de me punir...

« Je m'estais arrêté auprès d'un frêne qui fait ombre à la fontaine des rochers, en intention d'y rencontrer le repos et la fraîcheur que je n'y trouvay point et, misérable que je fus, il arriva tout au contraire que j'y trouvai l'inquiétude et la chaleur que je n'y cherchais pas.

« J'achevais à peine de me composer en la posture qu'il faut tenir pour se délasser et se préparer au sommeil, quand un grand bruit confus de cors et de veneurs fit retentir toute la forest. Quoique fort jeune alors, je n'estois pas néanmoins si nouveau dans le mestier, qu'à la voix des chiens et des chasseurs je ne jugeasse incontinent que la bête qu'ils suivaient avait donné le change et les avait mis en deffaut. Je ne fus pas longtemps à seavoir que c'estait Diane qui chassait, car outre que de la grandeur de l'équipage il m'estait facile de monter à la con-

naissance de celle qui le menait, je vous vis aussitôt paraître à la queue de vos lévriers d'Hircanie, et certes vous courriez avec tant de vitesse que vous fustes quasi plus tôt à moy que je n'eus le loisir de me prosterner à deux genoux afin de vous adorer... »

Le chasseur qui se prosterne devant les pas de sa divinité, n'est-ce pas Théophile lui-même, qui tant de fois déjà s'est mis en scène dans ses fragments d'une histoire comique; la nymphe idéale, la déesse, Diane parcourant les forêts avec ses lévriers d'Hircanie, n'est-ce pas la jeune et belle reine de France, la femme de Louis XIII, Anne d'Autriche?

Tous les témoignages d'admiration, de respect, d'adoration, Théophile les trouve au bout de sa plume, et tels qu'ils ne pouvaient s'appliquer qu'à une déesse ou à une reine.

Presque née avec le siècle, mariée en 1615 au roi Louis XIII, Anne d'Autriche était dans tout l'éclat de la grâce et de la jeunesse; elle n'avait pas vingt ans.

« Je vis un front plus poli qu'une table d'ivoire, où la douceur et la majesté faisaient ensemble cet admirable tempérament dont se forme l'amour, qui n'est jamais sans le respect; je vis des yeux de qui les modestes regards repoussent l'insolence des désirs et prescrivent des bornes légitimes aux affections que la vivacité de leur lumière allume dans les cœurs; je vis une bouche de cinabre d'où les paroles et les sourires ne sortent jamais que par compas, un teint d'une netteté sans exemple et qui dans sa disposition fait honte à la blancheur des lys, mais qui par l'émotion où vous estiez alors à cause de vostre course avait la mesme couleur des roses... Bref, je vis en un clin d'œil ce que tous les yeux du ciel et de

la terre ne sauraient voir en mille siècles dans un autre visage que celui de Diane ! »

L'amoureux poète essaie de persuader pendant de longues pages à sa belle et haute maîtresse qu'il a tout fait pour s'arracher du cœur cet amour téméraire, cette fatale passion, tout, sans y réussir. Il laisse enfin entendre que si l'on y daignait répondre il ne serait pas « le seul petit buisson sur qui l'on a vu descendre le feu du ciel. »

Avec une habileté consommée, Théophile tente de se défendre de ne rechercher l'amour de sa souveraine que pour profiter de ses grâces, ce qui était un peu la coutume de ces temps où rois et reines ne songeaient qu'à enrichir leurs favoris. Les exemples en sont nombreux en France comme en Angleterre, en Espagne et dans toute l'Europe.

« Le plus fâcheux de tant de craintes qui me travaillent est que vous ne vous imaginiez que je recherche votre bienveillance pour en profiter et m'ouvrir la porte à des honneurs qui me rendraient considérable parmi les miens, au delà de ce que je le puis estre par ma naissance. Mais à cela faites moy la grâce de croire qu'un si lasche artifice ne me tomba jamais dans la pensée, et que si par une extraordinaire métamorphose de puissante déesse que vous estes vous veniez à n'estre plus qu'une simple bergère, ayant tousjours les mesmes dons d'àme et de corps que vous avez, j'aurais encore les mesmes dispositions que j'ai toujours eue à les adorer. »

Mais en même temps, tout en se défendant de cette basse intention, l'amoureux qui veut être timide et désintéressé s'attache à rassurer celle qu'il veut

convaincre sur sa discrétion et sa fidélité si elle en vient à répondre à son amant.

« Ne vous imaginez pas que pour estre indigne de la moindre de vos faveurs, je ne sois pas capable de la recevoir. Je ne suis pas de ceux à qui l'excessive joie ôte le jugement et la familiarité le respect. Plus je reçois de bénéfices d'un autel et plus j'y fais brusler d'encens; je n'ay jamais ignoré que le secret est l'âme de l'amour. »

La curieuse épître que je résume ressemble beaucoup plus à une déclaration d'amour à une mortelle qu'à une déesse, et toutes les assurances que semble y prendre l'amant prudent pour rassurer la beauté craintive ne peuvent que sembler de bien terrestres précautions.

Certes, c'est encore là un faible point d'appui pour expliquer les malheurs et le procès de Théophile, attribuer la colère du roi contre lui à l'audace du sujet qui aurait osé lever les yeux sur la reine.

Mais que de faits se réunissent pour donner corps à ce soupçon, fortifier les doutes que fait naître cette épître, venue au jour, il faut le remarquer, seulement après la mort de Louis XIII, de ce monarque auquel la jalousie sembla tenir lieu d'amour!

Cette idée de rivalité avec le roi haute Théophile. Dans sa tragédie, c'est un prince qui veut conquérir l'amour de Thisbé et se désespère de se voir préférer un obscur rival.

Dans une pièce — pour le ballet du Roy — pour Monseigneur le duc de Montmorency, Théophile, un seul jour se souhaite à la place d'un dieu :

Mais plutôt pour seavoir ainsi
 Conserver le mal qui me presse,
 Et pour estre plus digne aussi
 De l'amitié d'une déesse.

Déjà, après le premier exil de Théophile, l'édition de 1621 de ses *Œuvres* renferme des vers dignes de remarque où le poète se compare à Ovide et attribue à une offense envers le roi la source des persécutions qui s'abattent sur lui.

Je n'ay point failly que je seache,
 Et si j'ay péché contre vous,
 Le plus dur exil est trop doux
 Pour punir un crime si lasche :
 Aussi quels lieux ont ce crédit
 Où pour un acte si maudit
 Chaenn n'ayt droict de me poursuivre.
 Quel monarque est si loing d'icy
 Qu'il me veuille souffrir de vivre
 Si mon Roi ne le veut aussi!

(*Au Roy sur son exil, ode.*)

Plus tard, enfermé dans la prison de la Conciergerie, Théophile semble s'enhardir à réfuter encore l'accusation qui sans doute alors était sur toutes les lèvres, sans oser se formuler jamais. Ces vers ne sont-ils pas une réponse ?

Ne craignez pas que mon offence
 Après la terre (de terme ?) d'un pardon
 Oblige vostre conscience
 A se repentir d'un tel don :
 La vérité, sire, me pleige
 Qu'oneques je ne fis sacrilège

Et que jamais je n'ay tenté
 De troubler, du moins que je scache,
 Par aucun acte qui fut lasche
 L'aise de Vostre Majesté.

Que si ma raison insensée
 Permettait qu'un crime pareil
 Vint seulement en ma pensée,
 Je souffrirais que le soleil
 Formast dans la nue une foudre
 Qui réduisit mon corps en poudre,
 Qu'un Phalaris ou son bourreau,
 Pour chastier mon maléfice,
 Inventast un autre supplice
 Plus inhumain que le taureau.

(*Requête de Théophile au Roy.*)

Il est encore aisé, malgré le respect et la crainte qui devaient tenir les bouches closes sur un sujet si dangereux, de retrouver dans quelques écrits contemporains d'autres indices et d'autres preuves.

Un d'entre eux surtout s'appesantit assez lourdement sur les faits et appelle les choses par leur nom.

C'est une pièce appelée *Consolation à Théophile en son adversité*, pièce anonyme qui après avoir été imprimée séparément fut insérée dans la troisième partie des *Œuvres* du poète avec plusieurs autres du même genre dans l'édition très complète publiée à Rouen par Delamare en 1629. (Les *Œuvres* de Théophile divisées en trois parties : la première contenant *L'immortalité de l'âme* avec plusieurs autres pièces, la seconde les tragédies et la troisième les pièces qu'il a faites pendant sa prison jusques à présent ; de plus est augmenté de la *Lettre contre*

Balzac, avec *La solitude du sieur S. Amand*, — œuvre d'excellente invention — dédiées aux beaux esprits de ce temps. — A Rouen, chez Jean de la Mare : Aux degrés du Palais, 1629.) Le titre de la troisième partie est le suivant : *Recueil de toutes les pièces que le sieur Théophile a mis en lumière pendant sa prison jusques à présent, avec quelques autres œuvres à luy envoyées par ses amis* (1629.)

Les vers de cette *Consolation* sont loin d'être bons; ils n'en sont pas moins curieux au point de vue de la critique historique. La première strophe sert en quelque sorte à établir la date à laquelle elle fut écrite...

J'ay veu crier dans le Palais
 La pénitence que tu fais;
 J'ay veu fa plainte, Théophile.
 Rien ne me plaist dedans Paris
 Que quand je voy parmy la ville
 Tant de beaux vers que tu escripts.

Entre plusieurs strophes, les suivantes sont dignes de quelque remarque :

Je seay bien que tes vers françois
 En quelque peine que tu sois
 Pourraient apaiser la disgrâce
 Et la cholère de la Cour,
 Car ils n'ont point mauvaise grâce
 Pour estre faits dans une tour.

Toutesfois les mois et les jours
 Et les saisons coulent tousjours
 Sans que personne se propose
 De te sortir de là dedans.
 Où tu n'es point pour autre chose
 Que pour l'*amour des courtisans*.

Amour qui devrait obliger,
 L'esprit mesme le plus léger
 A secourir ton innocence,
 Si ceux qui fréquentent la Cour,
 Estans privez de ta présence.
 Avaient encore de l'amour.

L'amour serait donc la vraie cause de l'emprisonnement du poète, qui aurait eu ainsi, selon le style de ce temps, mille fois le droit de maudire le « cruel enfant », comme il l'a fait; mais les vers suivants sont plus formels et plus explicites encore :

Mais ton bon droiet est assez fort
 Pour monstrier que tu n'as pas tort.
 Et que c'est chose trop injuste
 De condamner les beaux esprits.
 Car ce n'est pas du *temps d'Auguste*
 Qu'on a veu maistre tes eserits.

Le nom d'Auguste n'est pas mis là pour la rime; il est facile de voir une allusion peu déguisée à l'amour d'Ovide pour Julie, amour puni d'un long exil dans le pays glacé des Sarmates...

... Mais pour en dire mon advis,
 Il ne peut l'en arriver pis :
 Je ne croy plus qu'on te moleste,
 Et désormais le Parlement.
 Voyant ton *amour plus modeste*,
 Te traitera plus doucement...

... Aussi le monde cognoist bien
 Que tout cela ne sera rien :
 Les juges mesmes de ton crime
N'estiment pas que ton amour
Soit une cause légitime
Pour le tenir dans une tour.

Ainsi l'auteur de ces *Consolations* devient plus formel encore, et il est difficile d'être plus clair, plus explicite, et de mieux traduire et représenter l'opinion des contemporains sur ce mystérieux procès.

Mais j'ay peur qu'en n'y songeant point
 J'aigrisse le mal qui te poinct.
 Quoyque mes paroles soient vrayes.
 Je veux retrancher ce discours.
 Car c'est ouvrir tes vieilles playes
 Que de parler de tes amours.

Amour avait peur comme moy
Quand Oride fit comme toy.
 Ce que maintenant tu regrettes.
 Car afin de ne le blesser
 Il ne porta plus de sagettes
 Et moi j'ay peur de l'offencer...

J'avais déjà écrit les lignes qui précèdent et le *Bulletin de la Société d'histoire littéraire* avait bien voulu accueillir quelques pages où se résumait ce travail quand, en feuilletant certains anciens volumes de la *Revue des Deux-Mondes*, me tomba sous la main une étude sur les « Victimes de Boileau », signée de M. Philarète Chasles.

Au milieu d'aperçus souvent ingénieux, de pointes fort spirituelles et de remarques peut-être un peu bienveillantes, M. Philarète Chasles émet, voilées, cachées, obscures encore, les appréciations suivantes qui viennent à l'appui de ma thèse, et je suis heureux de me voir sur ce point soutenu par un homme de tant de valeur et d'érudition.

Voici le passage de la *Revue des Deux-Mondes* (t. XIX, année 1839, pp. 354-405).

Le poète Théophile écrit à un de ses amis sur son exil : « Tu me reprends d'avoir pris l'épouvante mal à propos et de m'être banny moi-même... Je devais cette obéissance à la *colère* du roy et ne pouvais me plaindre de ma disgrâce sans m'en rendre digne, ni appeler de mon bannissement sans mériter la mort. » — Ce ton est bien grave dans une telle circonstance. On comptait d'autres libertins que Théophile à la cour de Louis XIII, et il semblerait que quelque particularité de sa vie ait échappé à ses biographes. Ce « courroux du Roy », cette « menace qui fait paslir » et dont il parle fréquemment ne sont pas suffisamment motivés par les délations du P. Voisin et du P. Caussin. Le poète était hardi, avantageux et galant; on a trouvé dans ses papiers, après sa mort, une singulière épître, adressée à une grande dame sous le titre d'*Actéon à Diane* et que le duc de Montmorency confia mystérieusement à Mairet qui la fit imprimer. Actéon, dans cette lettre amoureuse, ressemble on ne peut davantage à Théophile lui-même. Il parle de ses malheurs, de son absence soudaine, de son huguenotisme, de ses ennemis « qui, trop instruits du mépris sacrilège, que Penthée, mon cousin germain, a fait depuis peu du dieu Bacchus lorsqu'il institua ses premières festes dans Thèbes, n'eussent pas oublié de m'accuser de l'impiété de ma race. » Il y a même dans la déclaration amoureuse d'Actéon un ton de vérité qui ne s'accorde guère avec les personnages mythologiques mis en scène. C'est en son propre nom que Théophile a l'air de parler à la grande dame... Théophile ajoute que la lettre fut remise à Diane, et qu'il n'a pas besoin de dire le sort de celui qui l'écrivit. — « Tout le monde le sait. » —

Cette épître renferme-t-elle le mot caché des premiers malheurs de Théophile? Le temps a respecté ce mystère. Mais une telle époque et un tel homme permettent toutes les hypothèses. C'était alors que Buckingham serrait de si près Anne d'Autriche, que Richelieu jouait le rôle d'amant transi, que Marie de Gonzague courait les aventures comme la princesse de Trébizonde. Bayle a reconnu le singulier caractère de ce règne. « Vraiment, dit-il, je me demande, en lisant l'histoire de Louis XIII, si ce sont là des faits réels ou des actions chimériques. » — On ne trouverait point extraordinaire que Théophile eût égaré dans les plus hautes régions de la cour son romantique hommage, et que la rancune silencieuse du roi, sans divulguer le crime, ait puni l'insolence. »

Sans s'arrêter à quelques faibles erreurs de temps et d'histoire, on voit que M. Philarète Chasles a cru deviner le mystère caché sous le procès de Théophile. Une étude plus approfondie, plus minutieuse de la vie du poète eût encore accru ses soupçons ou fortifié sa certitude si peut-être sa pensée était allée plus loin que n'avait osé aller sa plume.

L'Épître d'Actéon a jeté le doute dans l'esprit du critique de 1839. S'il avait pu parcourir à l'aise les livrets, les pièces de vers du temps, pénétrer par là-même dans la pensée des témoins de ce mystérieux procès, la « particularité de la vie qui avait échappé aux biographes » aurait aisément paru un silence obligatoire, et les noms de Théophile de Viau et d'Anne d'Autriche auraient remplacé les mythologiques fictions de Diane et d'Actéon.

Quoi qu'il en soit de ces conjectures, quelque vraisemblable que puisse paraître l'opinion que je viens

d'émettre et qui certainement fut celle de la plupart des contemporains, de cet amour dont avait été saisi le poète pour sa souveraine, pour la fière beauté que devaient tour à tour adorer Buckingham, Richelieu, et, dans des sphères plus modestes, des écrivains comme Gombauld, l'amoureux et mythologique auteur d'*Endymion*, Théophile était emprisonné et les démarches de ses meilleurs, de ses plus puissants amis n'avaient pu arrêter le cours du nouveau procès qui le menaçait.

Certains jésuites, entre tous le P. Garasse, étaient à la tête des ennemis les plus ardents, les plus acharnés du poète, ce n'est point calomnie de le dire, Garasse s'en vante hautement et Théophile gémit de se voir persécuté

Par la noire et forte machine
Dont le souple et le vaste corps
Étend ses bras jusqu'à la Chine...

Malgré tout ce qu'avance Théophile, je ne puis croire à un mot d'ordre de la Compagnie de Jésus donné pour la perte du poète. Quelques-uns des Pères avaient servi de confesseurs au néophyte, d'autres avaient reçu son abjuration. Puis le sujet était mince et de peu d'importance, et certes ne valait pas la mise en mouvement d'un si puissant organisme pour l'écrasement d'un chétif poète.

Théophile n'en jugeait pas ainsi; il se croyait poursuivi par l'Ordre tout entier et ne l'a pas épargné dans ses vers. Dans ses Lettres en vers à son frère Paul il y a certes contre les Jésuites des strophes de la dernière violence...

L'énorme suite de malheurs !
 Dois-je donc aux races meurtrières
 Tant de fièvres et tant de pleurs,
 Tant de respects, tant de prières,
 Pour passer mes nuits sans sommeil,
 Sans feu, sans air et sans soleil.
 Et pour mordre icy les murailles,
 N'ai-je encore souffert qu'en vain ;
 Me dois-je arracher les entrailles
 Pour saouler leur dernière faim !...

Parjures infracteurs des loix,
 Corrupteurs des plus belles âmes,
 Effroyables meurtriers des Rois,
 Ouvriers de cousteaux et de flames,
 Pasles prophètes de tombeaux,
 Fantomes, longaroux, corbeaux,
 Horrible et venimeuse engeance.
 Malgré vous, race des enfers,
 A la fin j'auray la vengeance
 De l'injuste affront de mes fers.

Cette dernière et violente strophe a sans doute été jugée trop âpre et trop dangereuse par la plupart des éditeurs de Théophile ; ils l'ont prudemment supprimée de ses *Œuvres*, et je ne l'ai trouvée que dans l'édition de Bordeaux, par Gilbert Vernoy, qui fut, je crois, un libraire protestant primitivement installé à Bergerac, sur la Dordogne.

Il semble plus probable que le P. Garasse et quelques autres Pères contribuèrent plus personnellement aux poursuites, probablement sous une impulsion venue du dehors. Ils y mirent une ténacité et une obstination remarquables. Le P. Garasse a laissé des Mémoires publiés en 1861 par M. Nisard (Paris, Amyot), mais ils jettent assez peu de lumière

sur la personnalité de Théophile. Le Jésuite polémiste, à force de noircir son adversaire, dépasse la mesure, comme il l'a fait dans ses querelles avec le huguenot Dumoulin, avec le politique et prudent Pasquier, avec le prieur Ogier.

L'ouvrage cité plus haut, — Théophile de Viau, *Sein leben und sein werke litterarische studie van dr Kathe Schirmacher*, — rapporte quelques lignes et quelques apostrophes contre les libertins; elles n'ont rien d'évangélique.

« A la bonne heure, meschans, que ce soit vostre destin. Scachez que vostre destin vous rendra malheureux, que vous ne trouverez pas toujours la nappe mise chez les seigneurs qui se servent de vous comme bouffons. Scachez que les tavernes et cabarets d'honneur ne seront pas toujours en vogue. Scachez, prodigues, qu'après les banquets et les impudicitez viennent les caloffes des pourceaux et les estables. Scachez qu'au lieu de la pomme de pin vous n'aurez que des pommes d'angoisse... Scachez que les pensions des grands tariront, que leurs libéralités s'épuiseront, que leurs volontés se changeront, et que quand ils vous auront cogneus, ils vous haïront plus que jamais ils ne vous ont aymez... Scachez que vos brutalitez seront cogneues d'un chacun, vos blasphèmes seront descriés, vos impiétez en horreur, vostre nom en proverbe, vostre mémoire en abomination, vostre doctrine anathème, vostre esprit en risée, vostre salut au désespoir : tel est le licol que vos Parques vous ont filé, tel est le destin que vous avez fait et formé pour vous-mesmes. »

Ces attaques ne doivent pas surprendre sous la plume d'un homme tel que François Garasse. Mais

si ce Père a violemment fustigé ses adversaires, les réparties ne lui ont pas manqué, notamment sous la plume d'Ogier (*Jugement et censure du livre de la doctrine carieuse de François Garasse.* — A Paris, 1623, in-8°), et sous celle des Pasquier (*Déffense pour Estienne Pasquier, vivant conseiller du roy et son advocat général en la Chambre des comptes de Paris, contre les impostures et calomnies de François Garasse.* — A Paris et se vendent au Palais, 1628, avec privilège du roy.)

L'auteur ou les auteurs de ce dernier volume ont réuni tout un dictionnaire d'injures contre la mémoire d'Estienne Pasquier, recueillies des divers ouvrages du Jésuite. La liste en serait fort longue; il en est de plaisantes, il en est de fort sottes, et la seule énumération remplit quarante feuillets. Le tout est rangé par ordre alphabétique; je cite quelques-unes des premières lignes.

Dictionnaire d'injures du R. P. F. Garasse contre Pasquier, tirées de son libelle intitulé : les Recherches des recherches.

A Pasquier.

Athée et libertin.

Amasonia audacior.

A le courage d'un tygre.

A l'esprit porté à la débauche.

A plus de rage que les ministres.

Advocat des ministres.

A une démangeson de libertinage.

Abandonné à raconter mensonges sales et puants.

A l'esprit dénaturé.
 Advocat licencieux.
 Affamé de médisance.
 Avait un pourtrait rébarbatif.
 Advocat qui plaide en toutes causes rougneuses et
 désespérées.
 Assassin.
 Amphibie d'esprit.
 Assertor Joanne papissæ.
 Auser clamosissimus.
 Asinus fortis.
 Aussi sage qu'un veau.
 Abreuve la postérité de ses clystères.
 Avale les chameaux avec leur bosse et crache les
 moucherons...

J'en passe et des meilleurs, et il y en a ainsi pour toutes les lettres de l'alphabet.

Un tel adversaire est nécessairement un peu suspect, et les injures qu'il adresse à un homme tel que Pasquier peuvent blaser sur celles dont il gratifiera Théophile; il est peu de foi à faire réellement sur le témoignage d'un écrivain que ses contradicteurs qualifient tour à tour d'injurieux, de bouffon, de pédant, d'imposteur et d'impie.

Je ne parle que de ce Père, mais il n'est pas le seul à jeter la pierre au poète emprisonné. Combien d'autres, du haut de la chaire, dans les rues, dans les salons, aux antichambres du Louvre, crient anathème sur lui. Jean Guérin n'est guère plus évangélique dans ses sermons que Garasse dans ses livres.

« Maudit sois-tu, Théophile, maudit sois-tu,

Théophile, maudit l'esprit qui t'a dicté tes pensées, maudite soit la main qui les a écrites; malheureux le libraire qui les a imprimées, malheureux ceux qui les ont lues, malheureux ceux qui t'ont jamais conçu! Et bénit soit M. le Président, et bénit soit M. le Procureur général qui vont purger Paris de cette peste. C'est toy qui es cause que la peste est dans Paris; je diray, après le révérend père Garassus, que tu es un bélistre, que tu es un veau. Que dis-je, un veau? D'un veau la chair en est bonne bouillie, la chair en est bonne rostie; mais la tienne, méchant, n'est bonne qu'à estre grillée, aussy le seras-tu demain. Tu t'es moqué des moynes et les moynes se moqueront de toy. »

Il est inutile d'en citer plus long; ce ne serait pas la matière, en tout cas, qui ferait défaut.

Pour en revenir cependant aux Mémoires du P. Garasse, au milieu de bien des bouffonneries et d'inutilités, ils nous apprennent, entre autres choses, la présence à Paris, pendant la captivité de Théophile, d'un homme dévoué au poète par le moyen duquel celui-ci pouvait correspondre avec MM. de Liancourt, la Roche-Guyon et les autres protecteurs qui ne l'avaient pas abandonné.

Le P. Jésuite fait de cet homme un cousin de Théophile, fils d'un capitaine de Clérac.

C'était un homme d'esprit, nous dit-il, et qui, pour n'être surpris, entretenait l'intelligence en proverbes gascons. Il en cite même un assez incompréhensible, saisi au passage par la justice et communiqué immédiatement et très aimablement au P. Garasse.

D'après ce que rapporte ce dernier, il est aisé

de reconnaître la présence de Paul de Viau à Paris. Paul, son frère nous le dit, excellait à écrire en vers patois ou gascons et aimait se servir de cette langue ; il n'y aurait donc rien d'étonnant à la voir employée par le mystérieux défenseur venu de Clairac. Du reste, la lettre en vers de Théophile à son frère confirme ici cette opinion sur sa présence.

Quand mes juges et mes amis
T'auront tous refusé leur porte...

Dès que Théophile avait été en danger, que la main de la persécution s'était abattue sur lui, Paul avait oublié les dissidences passées, les froideurs anciennes. Ils avaient combattu sous des drapeaux ennemis, servi des causes diverses : l'un avait abandonné sa religion, l'autre l'avait conservée ; l'un avait quitté pour jamais sa ville natale, ses parents, ses amis, ses traditions de famille, l'autre était demeuré fidèle au passé. Théophile s'était affranchi de tous préjugés de religion et de morale ; Paul, dans le milieu étroit et exclusif où il vivait, avait gardé les principes, les règles d'une stricte orthodoxie calviniste.

Malgré cela, il n'hésita pas à se rendre à Paris, à consacrer son temps, ses soins, ses démarches au salut de son frère en péril.

Mon frère, mon dernier apuy,
Toy seul dont le secours me dure
Et qui seul trouves aujourd'huy
Mon adversité longue et dure,
Amy ferme, ardent, généreux,
Que mon sort le plus malheureux

Picque davantage à le suivre,
 Achève de me secourir ;
 Il faudra qu'on me laisse vivre
 Après m'avoir faict tant mourir.

Théophile est en ce moment au point le plus critique de sa carrière. Sous le coup d'une condamnation à mort, et à la mort la plus terrible et la plus ignominieuse, il attend dans un horrible cachot la confirmation de la sentence. Chaque jour il peut s'éveiller au bruit des portes de fer qui s'ouvrent, du valet du bourreau qui vient le chercher pour le supplice.

« Je ne scaurais, dit l'*Apologie de Théophile au Roy* (à Paris, sans lieu, 1625), despeindre les saletez et l'horreur ni du lieu ni des personnes dont j'estois gardé; je n'y avais de la clarté que d'une petite chandelle à chaque repas, le jour y esclaire si peu qu'on n'y scauroit discerner la voûte d'avec le plancher, ni la fenestre d'avec la porte. Je n'y ai jamais eu de feu. Aussi la vapeur du moindre charbon n'ayant là dedans par où s'exhaler m'eust esté du poison; mon liet estait de telle disposition que l'humidité de l'assiette et la pourriture de la paille y engendrait des vers et autres animaux qu'il me falloit escraser à toute heure. Divers prisonniers qui ont esté avec moi, s'ils en sont sortis pour vivre, peuvent vérifier mes plaintes... Mon manger et mon boire estaient tels qu'ils semblaient avoir reçu pour me faire mourir l'argent que vous leur donniés pour me faire vivre. » (*Apologie*, pp. 29-30.)

Il est aisé de concevoir dans quelle amère tristesse était plongée l'âme du poète, quelles alternatives de crainte et d'espoir le soulevaient ou l'écrasaient tour

à tour, et on peut aisément comprendre que deux années de tortures pareilles ne furent pas étrangères à la fin prématurée de Théophile.

Mais tant de peines, de souffrances, d'anxiétés, devaient enfin avoir un terme, et cette fois encore le châtiment disparut, le poète, grâce à ses amis, échappa au fatal supplice.

Après avoir longtemps souffert dans sa prison, de ses tortures morales autant que des souffrances physiques, après avoir été ballotté d'interrogatoire en interrogatoire et de confrontation en confrontation avec le boucher Guibert de la rue Saint-Martin, avec Sajot, etc., le poète voyait peu à peu le ciel s'éclaircir.

Peu à peu les colères désarmaient, l'oubli se faisait sur l'injure, la pitié l'emportait sur le ressentiment, et le cachot de Ravallac rendit pour cette fois sa victime à la liberté. Malgré toutes les recherches, les confrontations, les témoignages, Garasse et les siens ne purent convaincre leur victime du crime qu'ils lui reprochaient. Théophile avait été emprisonné le 28 septembre 1623, ce n'est qu'en septembre 1625, après deux années, que les portes de la prison se rouvrirent devant lui. Il devait quitter à jamais Paris et la France; mais cet arrêt de bannissement ne signifiait guère à cette époque que la défense absolue de paraître à la ville et à la cour.

Les Mémoires de Garasse qui nous content les démarches et les brigues faites en faveur du poète par ses amis dont il n'avait point été abandonné, nous rapportent aussi le déplaisir que lui-même et ceux de son parti éprouvèrent en voyant les portes du cachot s'ouvrir. « Tant y a, dit-il, que ces brigues

furent si fortes, que le propre jour de saint Augustin de l'an 1625, après une contestation merveilleuse de quatre séances tout entières, l'arrêt fust prononcé en faveur de Théophile, dont M. Deslandes, le rapporteur, et M. Pinon, son adjoint, qui sont reconnus pour estre des saints du monde et des juges de l'antique probité, conçurent un si grand desplaisir qu'ils en furent malades à la mort. Ainsi le 1^{er} jour de septembre (1625), en vertu de l'arrêt, il fut élargi de la tour de Mongommery. »

La liberté était venue à point pour que le généreux dévouement de Paul de Vian n'eût pas besoin de s'exercer davantage. Quand tombaient les fers de son frère, lui-même était emprisonné.

CHAPITRE VIII

La mort de Théophile.

Au commencement de l'année 1625 la situation politique du parti protestant français, de ce qui en demeurait du moins, La Rochelle, Montauban, Nîmes, Castres, quelques villes du pays de Foix, du Rouergue et des Cévennes, allait de jour en jour en s'affaiblissant.

Malgré les promesses, les engagements faciles à éluder quand la force et l'unité de vue répondent à la faiblesse et à la désunion, le fort Louis demeurait debout, veillant comme la sentinelle de la royauté absolue sur la liberté de La Rochelle. Ceci devait tuer cela; le but à atteindre se poursuivait obstinément. La France d'alors tendait à l'absolue unification et y marchait à travers tous les obstacles. La monarchie passait son niveau sur tout : franchises municipales, liberté religieuse, indépendance de la noblesse, et, chose étonnante, servie en cette œuvre à peu près par tous. « Nous serons assez fous pour prendre La Rochelle », disait un des rares clairvoyants, curieuse physionomie qui mériterait son livre.

On s'est beaucoup étonné en voyant la noblesse et

le clergé de France renoncer à leurs privilèges dans la nuit du 4 août, et on a beaucoup et à juste titre admiré ce sacrifice. Sans vouloir rien enlever à son mérite, je trouve dans notre histoire beaucoup de scènes pareilles. Le lent accroissement du pouvoir royal à travers les siècles n'est qu'une longue suite de conquêtes sur les privilèges et les franchises, mais aussi une longue suite volontaire d'abandons de ces privilèges et de ces franchises par les intéressés eux-mêmes.

La fable du cerf, du cheval et du chasseur est vieille comme le monde.

Débarrasse-moi de mon ennemi et fais de moi ce que tu voudras : la France de 1620 en est arrivée là. Avant tout, pour la masse du pays, fanatisée par soixante ans de guerre, lassée par tant de dépenses, de taxes, de surcharges, éccœurée par tant de gibets, de pendaisons, de tueries, de massacres de l'une et l'autre part, avant tout la destruction des turbulents calvinistes. Le clergé, cruellement menacé dans son existence même, y pousse avec ardeur, entraîné naturellement dans cette voie par tout le parti jésuite. La noblesse, un moment indécise, a renoncé à tout rôle dans l'État et s'est franchement rejetée à la suite du roi. Aussi la cause est populaire et le moment favorable pour faire faire un nouveau pas en avant à la royauté. Richelieu le comprendra avec l'acuité de vue du génie, et l'historien pourra alors s'expliquer l'abîme immense qui sépare ces deux règnes pourtant si voisins : Henri IV et Louis XIV. Ainsi, en 1625, la destruction de l'hérésie et des hérétiques est la grande passion du jour. « Il n'y a rien de plus important à la conservation tant de cette

monarchie que de l'autorité du Roy et à l'establisement d'une ferme paix (choses inséparables) que la destruction et ruine totale des républiques huguenotes, qui subsistent encore en plusieurs villes de ce royaume, notamment à La Rochelle, le gouvernement de laquelle est un modèle et exemplaire de rébellion continuellement exposé aux yeux des François et un malheureux idole devant lequel plusieurs peuples se prosternent et fléchissent le genouil, estans destournés par cette erreur de rendre à leur légitime roi et souverain seigneur le respect et l'obéyssance qui luy appartiennent », écrit un curieux pamphlet de ce temps. (*Consultation de trois fameux advocats sur les affaires publiques*. Sans lieu; 1623.)

Ce que l'avocat exprime en prose, le poète le dit également en vers :

Allons pour la dernière fois
 Rompre les funestes pratiques
 De ceux qui pour fascher nos Roys
 Voulaient former des Républiques.
 Ils menacent de rengager
 La puissance de l'étranger
 A nous continuer la guerre.
 Mais je suis un foudre et prétends
 De leur faire un mauvais printemps
 Malgré les Roses d'Angleterre.

(*Recueil des plus beaux vers*. Paris. Mottayer: in-8°.)

Le roi et ses conseillers, poussés par le sentiment populaire, ont donc beau jeu pour porter le dernier coup à leurs ennemis, achever l'affermissement de l'absolue autorité royale. A ce point de vue, la mort de Cinq-Mars et de Thou et la prise de La Rochelle,

le siège de Montauban et le drame de Castelnaudary ne furent que des scènes d'une même action ; tout avait pour but d'ériger en loi suprême la simple volonté du roi.

On n'osait trop dès l'abord s'attaquer à Montauban. La leçon de 1621 avait été dure : les morts de l'armée royale, couchés par milliers dans les fossés du Moustier, sous les bastions de Montmurat, à la demi-lune de Villebourbon restaient trop présents aux souvenirs de tous.

De plus, cette capitale du Quercy protestant était trop voisine des centres huguenots, des montagnes où le parti recrutait encore ses soldats. En 1621, Rohan avait pu réunir en peu de temps deux petites armées dans les environs de Castres, les monts de Lacauue. Le secours envoyé par ses soins, après une lutte acharnée corps à corps, avait, en pénétrant dans la ville assiégée, emporté les dernières espérances, détruit les dernières illusions du roi. L'Agenais même et le Périgord étaient en temps de guerre pour Montauban une ressource importante et lui envoyaient nombre de chefs et de soldats.

La Rochelle, au contraire, isolée sur les sablons de ses rivages, demeurait à peu près seule au milieu de l'Ouest, bien soumis désormais. Le roi, en 1621 et 1622, avait à peine rencontré de faibles résistances dans ce coin de France, résistances qui ne pouvaient même se renouveler ; aussi La Rochelle devait succomber la première et l'effet moral de sa chute était certain.

Pour la bloquer par mer en même temps qu'on l'assiégerait par terre, seul plan ayant des chances certaines de succès, le roi, depuis l'automne de 1624,

rassemblait en secret de nombreux vaisseaux. Il était évident qu'aux premiers jours de printemps les flottilles réunies sur les côtes de Guyenne et de Bretagne allaient se concentrer pour tenter le coup.

Benjamin de Rohan, le frère du dernier grand chef des calvinistes, plus connu sous le nom de Soubise, se résolut à détourner le péril en le prévenant et s'emparant de quatorze gros vaisseaux renfermés dans la rade de Blavet en Bretagne, plus tard le Port-Louis. (Voir « Récit véritable de ce qui s'est passé à Blavet, maintenant dit le Port-Louys, entre Monseigneur le duc de Vendosme et le sieur de Soubise, avec la sortie du dit sieur de Soubise hors de Blavet et sa retraite sur la mer. — A Paris, chez Jean Martin; 1625 »).

C'est le 18 janvier 1625 que Soubise exécuta sa descente et se saisit presque sans combat de la flotte royale. Mais aussi malheureux en guerre que son homonyme du dix-huitième siècle, il ne sut pas profiter d'un tel avantage, laissa aux ennemis le temps de rassembler des forces et se fit presque enfermer dans le Port-Louis. Néanmoins, malgré les récits des écrivains bien en cour du temps, il réussit à forcer la passe et à amener une grande partie de la flotte du roi avec la sienne propre. Le blocus devenait impossible. La Rochelle était sauvée pour quelque temps, mais la guerre ranimée et toute la France en alarmes.

Les petites républiques protestantes du Midi fermèrent leurs portes, appelèrent leurs soldats et, tout en négociant encore, se préparèrent à la résistance. Le roi, de son côté, préluda, suivant ses habitudes, par le « dégast et bruslement des moissons et

maisons rustiques » des rebelles à de plus sérieuses batailles.

Paul de Viau, à peine de retour de Paris où le Père Garasse nous met sur ses traces et permet de reconstituer cette page de son existence, ne pouvait assister de loin à de tels préparatifs sans désirer y prendre une part active. Une lettre de Théophile à Monseigneur de Montmorency nous fait part de cette hâte du jeune capitaine, motivée par les graves événements qui déjà s'annonçaient dans l'Ouest et le Midi. «

« Mon frère, qui vous rendra cette lettre, n'attendra que de vous la résolution de ce que je puis raisonnablement prétendre en ceste occasion et parce qu'il est pressé de s'en retourné en Gascogne, il m'a prié de faire un effort en mes affaires, afin qu'il en porte chez nous quelque satisfaction pour la famille de, Monsieur, vostre... »

Décidé à se jeter dans cette nouvelle guerre, Paul ne put tourner les yeux que vers Montauban. Le Béarn et la Gascogne ne remuaient pas, l'Agenais était soumis; c'est donc vers cette dernière ville, pas très éloignée de lui, qu'il résolut de porter ses pas.

Il nous est resté sur cette époque, sur le Montauban de 1625 et les troubles qui l'agitèrent, deux petits ouvrages, tous deux sortis de plumes pacifiques, plus enclines aux négociations qu'à la guerre. Le premier s'appelle : « Histoire véritable de tout ce qui s'est fait et passé dans la ville de Montauban durant et du depuis les derniers mouvemens jusques à présent avec les lettres et responcez tant des pasteurs et habitans de ladite ville que de MM. de

Rohan et de Soubise et aussi de MM. de La Rochelle, — sans lieu d'impression, 1627. » — Il sort des presses montalbanaises. Le second ouvrage, resté inédit, a pour titre : « Discours fait par M. le marquis de Lacaze de ce qui s'est fait et passé pendant son séjour dans la ville de Montauban pour servir de future mémoire afin d'éviter à l'avenir pareil malheur. » La bibliothèque de la rue Richelieu en possède une copie.

Le marquis de Lacaze avait été attiré du Poitou, comme Paul de Viau de l'Agenais, par le désir de combattre dans les rangs des Montalbanais.

Il ne faut pas s'étonner à cette époque de voir ainsi tous les yeux tournés vers cette cité. Après La Rochelle, c'était la capitale de la réforme armée. Son siège fameux, après deux autres aussi heureusement soutenus au seizième siècle, l'avait enorgueilli, et les habitants gardaient en eux une confiance sans bornes.

Le président Maynard, voisin de cette ville, et Quereynois comme elle, nous donne dans ses vers, notamment dans quelques-unes de ces épigrammes qu'il savait si bien manier, une idée de l'intérêt pris par les populations catholiques à la réduction de cette citadelle de la réforme. (Recueil des plus beaux vers de MM. Malherbe, Racan, Monfuron, Maynard, etc..., et autres des plus fameux esprits de la cour. — Paris, Toussaint du Bray, 1627).

Telle est l'épigramme :

Le Roy sçait bien que la miséricorde.
Est aux grands Roys une grande vertu.
Done, Montauban, pourquoy ne te rends-tu,
Et de ton cou n'élongnes-tu la corde ?

Si la fureur fait place à la raison,
 Voyla soudain l'entière guérison
 De tant de maux qui l'ont mis hors d'haleïne,
 Tu n'auras plus querelle à démêler,
 Mais toutesfois garde le firelaine,
 On a juré de te démenteler.

Mais ce ne pouvait suffire comme châtiment qu'on démentelât la ville; l'obstination des habitants avait mérité mieux, et un peu plus loin Maynard leur offre déjà l'alternative que le roi soleil leur imposera soixante années après.

Que vous estes éblouïs
 D'oser attendre la tempeste
 Que la juste main de Louys
 Va lancer dessus vostre leste.
 Parpaillofs, vous estes tous mors,
 Quelques grands que soient les efforts
 De vostre folle résistance,
 Toutesfois vous aurez le choix
 De la corde de la potence
 Ou du cordon de saint François.

Tout ceci n'est que bravades. Mais le souvenir des guerres passées revient à l'esprit du président-poète. Il se souvient notamment, peut-être en avait-il été le témoin, de ce grand assaut de la demi-lune où marchait en bon ordre la noblesse de France, précédée d'un trompette vêtu de velours cramoisi, et de ce soleil d'août se couchant sur les fossés remplis de sang, où tous ces braves dormaient leur dernier sommeil; il se souvient de l'historiographe royal Matthieu, jetant sa plume de panégyriste pour ne pas raconter les malheurs des siens et disant : « Il faut briser ici, la suite est trop mauvaise pour estre con-

tinuée..., l'histoire de ce malheureux siège demeurera pour jamais imparfaite, aussi bien y a-t-il peu de familles en France qui ne s'en ressentent pour les pertes qu'elles y ont faites. » (*Histoire de Louis XIII, roy de France et de Navarre, par Jean-Baptiste Matthieu, historiographe du roy. In-folio.*)

Aussi Maynard, pour ne pousser les choses à l'extrême, se vante, dans une nouvelle épigramme, de vouloir effrayer seulement ses ennemis.

Montauban, il ne faut pas
 Que la peur te persuade
 D'estre proche du trespas
 Quoyque tu sois bien malade.
 Louys qui régît le sort
 De ta vie et de ta mort,
 Ne va pas d'un pied si viste ;
 Il ne vent pour ceste fois
 Que réduire tes abois
 A la chandelle béniste.

Je cite encore, pour terminer, cette jolie pièce prouvant que les politiques du temps allaient par toute l'Europe chercher des alliés aux réformés en mauvais point, jusques en Transylvanie :

Si Montauban aux pieds de vos courroux
 D'un prompt devoir n'abat sa felonie,
 Betlem-Gabor débände contre vous
 Tous les ressorts de la Transylvanie,
 Sire, il est loin, mais il peut en six jours
 A ceste place amener du secours
 Et l'arracher aux peurs qui l'ont saisie,¹
 C'est un guerrier qui par monts et par vaux,
 Sans relayer, dit Madame Hérésie,
 Courra la poste à cent mille chevaux.

ou même, comme en cette dernière épigramme, jusques chez le Grand Turc :

Au Roy.

Modérez l'ardeur qui vous porte
A faire sièges et combats.
Certes, l'hérésie est si forte
Qu'on ne scaurait la mettre bas.
Elle n'implore en ceste guerre
L'Allemagne ni l'Angleterre.
Mais, sire, garde le turban.
Les matelots de la Rochelle
Ont escrit qu'il arme pour elle
Aux couteliers de Montauban.

Mais c'est assez insister sur le rôle joué par cette ville pendant trente années du siècle, rôle brillant mais vite détruit, et assez expliquer l'intention de Paul de Viau de se jeter à l'abri de ses murailles.

C'est un curieux et fort rare ouvrage, — *L'Estat de Montauban depuis la descente de l'Anglais en Ré* (s. l., 1628) — qui nous apprend cette tentative de Paul pour se rendre dans la ville de refuge. « Il fut pris s'y acheminant », dit le chroniqueur.

En effet, si les petites républiques calvinistes, sans cesse balancées entre les plus diverses factions, hésitaient entre la guerre et la paix, ne sachant ni préparer l'une ni assurer l'autre, le Parlement de Toulouse, pressentant l'orage, avait l'œil sur tous les anciens capitaines et chefs de bandes protestants.

Rendant arrêt sur arrêt, dès février, il menaçait Rapin, Maraval et Lusignan de toutes ses foudres s'ils ne se retiraient de Montauban où ils étaient allés chercher asile, faisait prier les consuls de les mettre hors et, quoique la paix subsistât de nom,

faisait faire bonne garde aux limites de la juridiction pour saisir les imprudents.

Paul de Viau fut de ceux-là. Déjà connu par l'ardeur de ses convictions, par son expédition de Monflanquin, son courage à Clérac et à Tonneins, il est probable qu'on le guettait avec soin. Il fut saisi, et, trop heureux de sauver sa tête, il dut assister, captif encore, aux orages de cette seconde guerre.

Orages est le mot. Après s'être promenée des murs de La Rochelle aux sablons de Ré, aux rochers des Pyrénées, aux forêts du haut Rouergue, la lutte cessa vite, chacun des adversaires maintenant en quelque sorte ses positions. L'heure n'était pas encore sonnée. Quand la paix boiteuse revint, son article VIII stipulait « que tous prisonniers de guerre retenus de part et d'autre seraient délivrés sans rançon, comme aussi ceux de la religion réformée saisis par autorité de justice, détenus dans les prisons ou aux galères à l'occasion ds ces derniers et précédents mouvements seraient élargis et mis en liberté sans remise, délai ni retardement. »

Paul de Viau était libre encore une fois.

Ainsi par une triste mais pareille destinée, sur leurs routes si diverses, les deux frères étaient arrêtés, chargés de fers, en proie aux rigueurs des lois. Théophile est libéré en 1625 (sept.), Paul vers les premiers mois de 1626. Il lui eût fallu se hâter s'il eût voulu revoir son frère, car le poète avait à peine quelques mois à vivre. Il est probable que les deux frères s'étaient fait leurs derniers adieux, alors que Paul essayait de rendre courage à Théophile captif, sous les murailles de pierre de la tour de Montgometry.

C'est dans la vaste et somptueuse demeure de Chantilly, sous les solitaires et frais ombrages de son parc, au milieu de la tranquillité de cet asile immortalisé sous le nom de « *Maison de Sylvie* » que Théophile passe les derniers mois, les dernières saisons de sa vie.

Il a laissé dans la Conciergerie sa morgue et sa fierté. Son ardeur et sa superbe sont abattus par la persécution, son ton n'est plus si fier, ni ses visées si hautes.

Les plaintes, les apologies, les soupirs adressés de son cachot au roi, aux grands, à son frère ont habitué sa muse à un ton plus humble, et voici maintenant son style, à l'heure où il sort de prison.

« *A Monseigneur le Président de Bellière.*
(*Nouvelles œuvres.*)

« Monseigneur,

« Vous m'avez retiré de la mort, mais non pas encore de la prison. Depuis les quinze jours que Monsieur le Premier Président me donna, je suis contraint de me cacher et n'ay différé mon partement que par la nécessité de pourvoir à mon voyage. Je suis sorti du cachot avec des incommoditez et de corps et de fortune que je ne puis pas réparer aisément, ny en peu de temps. Ce que j'avais d'argent en ma capture ne m'a point esté rendu. Mes parens, dont j'attends mon dernier secours, sont à deux cent lieues d'icy. Il y a des gens qui se sont endebtez pour m'assister en ma captivité; si je m'en vay sans les reconnoistre, ce sera une ingratitude que je sentray plus dure que mon exil. Je vous supplie, Mon-

seigneur, très humblement de m'octroyer quelque respy, par le moyen duquel je me puisse disposer à mon infortune avec moins de précipitation et de douleur. Donnez-moy, s'il vous plaist, un peu de repos pour l'esprit et me laissez la liberté de mettre la main à la plume pour rendre à Dieu et à la cour les remerciemens de mon salut. La calomnie, qui ne démord pas encore, me presse derechef de me justifier de quelques vers mal faits et malicieux où la réputation de mes mœurs et de mon esprit se trouve engagée. On invente tous les jours des prétextes à surcharger ma misère de quelque nouveau malheur. Je dois à la satisfaction des hommes et à ma seureté un ouvrage qui témoigne mes déportemens et qui justifie l'amitié de tant d'honnestes gens qui se sont intéressés en ma disgrâce. Faites, Monseigneur, au nom de Dieu, que le public vous ait l'obligation de si peu de fruit que mon travail luy peut promettre, et puisque vous m'avez laissé la vie, ne m'ostez point la liberté d'en user. Je dois l'un à vostre justice et tiendray l'autre de vostre bonté, et seray toute ma vie, Monseigneur,

« Vostre, etc. »

On est loin ici du ton des pièces d'antan, de cette fameuse apostrophe « mon âme incague les destins. » Il suffit à Théophile de se laisser vivre, de se laisser rêver; il veut seulement pour l'honneur de sa muse achever cette « *Maison de Sylvie*, » cet ouvrage commencé qui, nous dit-il, lui est si cher. (Lettre à M. Boyer).

Pour laisser avant que mourir
Les traits vivans d'une peinture

Qui ne puisse jamais périr
 Qu'en la perte de la nature.
 Je passe des crayons dorez
 Sur les lieux les plus révérez
 Où la vertu se réfugie,
 Et dont le port me fut ouvert
 Pour mettre ma feste à couvert
 Quand on brusla mon effigie...

Après (Dieu) je m'en vay louer
 Une image de Dieu si belle
 Que le ciel me doit advouer
 Du travail que j'ay fait pour elle :
 Car après les saurez autels
 Qui devant leurs feux immortels
 Font aussi prosterner les anges,
 Nous pouvons sans impiété
 Flatter une chaste beauté ~
 Du doux encens de nos louanges.

Ainsi sous de modestes vœux
 Mes vers promettent à Silvie
 Ce bruit charmeur que les neveux
 Nomment une seconde vie.
 Que si mes escrits méprisez
 Ne peuvent voir authorisez
 Les tesmoignages de sa gloire.
 Ces eaux, ces rochers et ces bois
 Prendront des âmes et des voix
 Pour en conserver la mémoire...

(La Maison de Sylvie, Ode.)

La souveraine, la déesse de ce lieu était une femme paraissant réservée aux plus hautes destinées, née dans une des premières familles de l'Italie, mariée presque sur les marches du trône, et qui devait achever une vie de larmes et de regrets supé-

rieure de la Visitation de Sainte-Marie de Moulins. (Voir la *Vie de Madame la duchesse de Montmorency*, supérieure de la Visitation de Sainte-Marie de Moulins. A Paris, chez Claude Barbin, 1684.)

C'était Marie-Félice des Ursins, dont la famille, dit le biographe, comptait vingt-deux saints, au nombre desquels saint Charles Borromée, saint Louis de Gonzague et le grand saint Benoît, fille de Virginio des Ursins et d'une nièce de Sixte-Quint, femme de Henri de Montmorency, amiral et pair de France, gouverneur du Languedoc, dont le père était Montmorency-Damville, et le grand-père ce célèbre Anne de Montmorency, connétable de France, auquel probablement ce royaume a dû de se conserver en la religion catholique.

Marie-Félice avait épousé à quatorze ans le duc de Montmorency, et elle ne cessa, dit un contemporain, de l'aimer « de tous les amours qu'on peut avoir au monde. »

Montmorency méritait cet amour. C'était un des princes les mieux faits, les plus braves, les plus généreux, les plus intelligents de son temps. Il se distinguait encore par un esprit plus cultivé que ses pareils; il aimait les lettres, et les poètes, même persécutés, étaient sûrs de trouver auprès de lui un asile et un appui. Henri IV avait toujours beaucoup aimé cet enfant, dont il fut le parrain : « Voyez, disait-il un jour à son ministre Villeroy, voyez mon fils Montmorency, comme il est bien fait ! Si jamais la maison de Bourbon venait à manquer, il n'y a point de famille dans l'Europe qui méritât aussi bien la couronne de France que la sienne. » (Voir encore *Madame de Montmorency, mœurs et caractères*.)

tères au dix-septième siècle, par Amédée Renée. Paris, Didot, 1858.)

Montmorency est intimement lié à toutes les guerres des premières années de Louis XIII. Gouverneur du Languedoc, grand amiral de France, il a sous ses ordres des armées, des flottes royales, est un des plus fermes appuis de son prince. Vienne la paix, le duc aime venir se reposer de ses travaux et de ses fatigues sous les ombrages centenaires de Chantilly, de ce château témoin muet de tant de souvenirs, qui désormais, par un généreux don d'une grand âme qui rappelle ces temps héroïques, appartient à la France entière.

C'est là que pendant les guerres dont l'année 1625 emplit le Languedoc plus qu'aucune autre province de France, la duchesse s'était réfugiée, c'est là que Théophile, délivré, de sa prison, trouva un asile auprès d'elle.

Le poète n'était pas seul à user à Chantilly de cette généreuse et large hospitalité; cette seigneuriale demeure de la vieille France s'était aussi ouverte pour un autre poète, Mairet, dont le nom est déjà venu sous ma plume. Ce fut un des amis fidèles de Théophile, et comme lui il chanta Sylvie et sa maison.

Belle nymphe des fleurs de lys,
Parez-vous de grâces nouvelles;
Vos malheurs sont ensevelis
Dans le tombeau de vos rebelles...

...Scache, France, qu'à l'advenir
Le plus grand souey qui te reste
C'est de perdre le souvenir
De toute matière funeste.

La raison veut que désormais
 Tes bons peuples mieux que jamais
 En liberté se réjoignent,
 Mais tu leur dois apprendre aussi
 Que le repos dont ils jouissent
 Est venu de Montmorancy...

(Ode à Monseigneur de Montmorency sur son combat naval, 1625. — Extrait des *Œuvres poétiques* du sieur Mairet, à Lyon. Juxta la copie imprimée à Paris, 1638.)

Théophile sut apprécier tout le charme, toute la paix de cet asile, en goûter toute la tranquillité après tant de maux soufferts. Il trouva pour le chanter des accents qui avaient rarement encore retenti dans ses vers, et on sent dans ses belles Odes la joie de pouvoir exprimer les sentiments dont débordait son cœur.

Dans ce parc, un valon secret
 Tout voilé de ramages sombres,
 Où le soleil est si discret
 Qu'il n'y force jamais les ombres,
 Presse d'un cours si diligent
 Les flots de deux ruisseaux d'argent
 Et donne une frescheur si vive
 A tous les objets d'alentour,
 Que mesme les martyrs d'amour
 Y trouvent leur douleur captive.

Un estang dort là tout auprès
 Où ces fontaines violentes
 Courent et font du bruit exprès
 Pour esveiller ses vagues lentes.
 Luy d'un maintien majestueux
 Reçoit l'abord impétueux
 De ces naïades vagabondes
 Qui dedans ce large vaisseau
 Confondent leur petit ruisseau
 Et ne discernent plus ses ondes...

Ces vers et bien d'autres encore, aussi doux, aussi calmes, aussi paisibles, coulant d'une aussi facile plume, prouvent bien que les tempêtes sont apaisées, que le sort est las de frapper, qu'après tant d'orages le poète a enfin gagné le port.

Théophile retrouve les pures et primitives inspirations champêtres de son enfance et de sa jeunesse, il revoit les bords verdoyants du Lot et de la Garonne, les peupliers et les saulaies de Boussières, les soleils couchants sur les plaines, et il rapporte tout aux frais ombrages, aux vertes prairies, aux calmes étangs de Chantilly.

Il semble que ce soit un autre homme et une autre âme au sortir de la prison.

Parfois la déesse de ces lieux, Sylvie, traverse le parc, longe les allées ombreuses où courent les biches, s'approche des étangs endormis dans les feuillées où s'étoile la lumière.

Un soir que les flots marinières
 Apprestaient leur molle litière
 Aux quatre rouges limoniers
 Qui sont au joug de la lumière,
 Je penchais mes yeux sur le bord
 D'un lieu où la naïade dort,
 Et regardant pescher Sylvie,
 Je voyais battre les poissons
 A qui plus tôt perdraït la vie
 En l'honneur de ses hameçons.

D'une main défendant le bruit
 Et de l'autre jettant la ligne,
 Elle fait qu'abordant la nuit
 Le jour plus bellement décline.
 Le soleil craignait d'esclairer

Et craignait de se retirer,
 Les estoiles n'osaient paroistre.
 Les flots n'osaient s'entrepousser,
 Le zéphyre n'osait passer.
 L'herbe se retenait de croistre.

Ce sont ainsi, tout au long de ces Odes dont se compose la *Maison de Sylvie*, des successions douces et charmantes de tableaux d'un coloris tendre, un peu effacé, où se mêlent à la fois la reconnaissance, la joie de vivre après la noire prison, et aussi comme un peu de regret inconscient et fatidique de la vie qui va s'enfuir.

A d'autres heures plus sombres, plus tristes, mais plus rares, le passé revient, se réveille, avec son cortège de douleurs morales et de souffrances physiques; le poète se croit encore dans sa prison, aux mains de ses ennemis, menacé de mort... Mais le vent dans les arbres du parc, le soleil naissant aux bords de l'horizon, sur les pièces d'eau, les forêts et les vastes plaines, chassent le fantôme...

Cherchant du soulas par mes yeux,
 Je mets la teste à la fenestre
 Et regarde un peu dans les cieux
 Le jour qui ne faisait que naistre.
 Et combien que ce songe-là,
 Dans mon sang que la peur gela.
 Laissast encore des images.
 Je me rassure et me rendors,
 Croyant que les vapeurs du corps
 Avaient enfanté ces nuages...

Pendant ce temps, la réputation de Théophile allait grandissant, l'éclat de son nom se répandait

par toute la France, et c'est sur lui que tous les poètes, tous les beaux esprits tenaient les yeux fixés comme sur leur chef. Dans sa province, Maynard languit loin de tous, presque inconnu, comme exilé, et la célébrité à laquelle il aspire, il ne la saisira jamais.

Malherbe, que les vers de Boileau :

Enfin, Malherbe vint...

ont mis hors de pair, malgré l'admiration de quelques-uns, n'a jamais obtenu parmi ses contemporains cette place incontestée que lui donne la postérité, et certes, si Théophile eût vécu, Théophile eût occupé le premier rang que nul ne lui aurait disputé.

Malherbe, malgré sa correction et sa froideur, ou peut-être à cause de cela, manque de souffle et d'inspiration... Parmi ses vers les plus vantés, ses pièces les plus célèbres, combien ne sont que des pastiches!... L'idée même de ces strophes à son ami Du Périer :

Ta douleur, Du Périer, sera donc immortelle...

qui ont tant contribué à la célébrité de leur auteur, se retrouve dans nombre de contemporains, même de poètes obscurs, comme Paul Ferry, Messin, et si l'on compare Malherbe à ses rivaux, sur combien de points ne peut-il supporter l'examen!

Tout le monde connaît de lui ce fragment sur La Rochelle :

Enfin, mon Roy les a mis bas,
Ces murs qui de tant de combats

Furent les tragiques matières :
 La Rochelle est en poudre et ses champs désertés
 N'ont face que de cimetières
 Où gisent les Titans qui les ont habités.

Ces vers sont de l'année 1628, année où la citadelle protestante succomba enfin sous la tenace et patiente main du cardinal de Richelieu. Mais tout homme sans parti pris qui lira après cette épigramme le sonnet de Mairet — aux Rochelois, — datant de 1626, sera forcé de reconnaître que le sonnet est infiniment supérieur à l'épigramme, sera obligé aussi d'avouer que ce qui fait la force de l'épigramme, ce qui en compose le trait, les Titans et le cimetière, tout cela vient littéralement de l'œuvre de Mairet.

SONNET

Aux Rochelois assiégés par Monsieur de Montmorancy.

Criminels boute-feux de la rébellion,
 Exécrables sujets des dernières batailles,
 Vautours qui vous paisez de vos propres entrailles,
 Géans qui sur Olympe entassez Pélion :

Si jadis un cheval triompha d'Ilion.
 Malgré ceux dont Priam pleura les funérailles.
 Vous qui n'avez d'Hector que vos seules murailles.
 Croëtez-vous soutenir les assauts d'un Lyon ?

Non, non. Tout cet amas de fascine et de terre.
 Ces tours d'où votre Mars fait partir son tonnerre.
 Et dont les fronts armez vont le ciel irritans,

Ces remparts, ces fossez et vostre ville entière
 N'est rien que l'appareil du large cimetièrre
 Où vous devez périr comme les vieux Titans.

(La Sylvie du sieur Mairet, dédiée à Monseigneur de Montmorancy, et autres œuvres poétiques. — A Lyon, chez Nicolas Gay, 1638.)

Un autre écrivain de ce temps, aussi célèbre dans sa prose que Malherbe dans ses vers, Balzac, se montra envers le poète captif d'une ingratitude et d'une cruauté extrêmes. Il avait été son ami aux jours de la fortune. Non content de se détourner de lui, il le chargea encore violemment dans une lettre qui nous a été conservée. Théophile, malgré ses apologies, ne pratiquait guère le pardon des injures; il y répondit dans une « Lettre contre Balzac à Eudoxe » où l'épistolier n'est guère ménagé et que ces quelques lignes terminent : « Après une très exacte recherche de ma vie, il se trouvera que mon aventure la plus ignominieuse est la fréquentation de Balzac. »

Mais déjà le temps passe, l'heure s'avance et l'aiguille qui trace au cadran de la destinée la courte marche de la vie humaine a marqué pour Théophile l'instant fatal que nul n'évite.

Le poète a à peine touché cet asile de Chantilly, à peine repris en la maison de Sylvie un peu de confiance et d'espoir, il lui faut disparaître, et cette fois pour jamais.

Quelques dernières joies lui furent encore réservées. Il put assister à une représentation de sa tragédie *Pyrame et Thisbé*, en voir l'immense succès, recevoir les félicitations et les louanges des courtisans, jouir vivant de ce triomphe que tant d'autres

n'obtiennent que longtemps après que le soleil s'est bien des fois abaissé sur leur tombe; il fut enfin — suprême bonheur rêvé toute sa vie — « souffert au coucher du Roy. »

Puis à Paris, un jour de ce mois de septembre, pour lui si remarquable en bien et en mal, qui avait vu entre autres événements et son arrestation et sa liberté, dans l'hôtel de Montmorency Théophile quitta ce monde, et la gloire dont hier encore il était environné ne fut plus que s'éclipsant et s'obscurcissant chaque saison.

Le *Mercur de France* (t. XII, 1626) raconte les derniers instants du poète et les causes de sa mort, que reproduit aussi l'intéressante Notice de M. Alleaume.

« Théophile mourut le 25 septembre, après avoir esté exilé par plusieurs fois, estroitement emprisonné et avoir employé si longtemps le premier Parlement de France à sa condamnation. Enfin, il mourut d'une fièvre tierce qui commença de le tourmenter quelque temps après son élargissement. Sa mort enfanta encore autant d'escrits, les uns pour, les autres contre luy, comme l'on avait fait durant sa prison. Le discours remarquable qui se fit sur sa vie et mort dit que le grand amas de mélancholie qui s'estait fait en luy pendant sa prison avait conceu un ardeur (se voyant eslargy) qui luy causa ceste fièvre tierce, qui eust esté peu de chose si l'on y eust apporté les remèdes et que l'on eust suivy le chemin ordinaire de la médecine frayé par Hypocrate, qui estait le plus seur, de mesme qu'il estait le premier de cet art; mais le malheur voulut qu'un chimiste eût le premier soin de Théophile en ceste maladie,

lequel luy donna d'une pouldre pour luy faire perdre ceste fièvre tierce, laquelle se tourna en quarte et se communiqua après au cerveau, ce qui contraignit Théophile de se mettre au liet, où après avoir esté trois sepmaines, la parole enfin luy cessa, ses yeux appesantis ne purent plus vacquer à leurs fonctions ordinaires et ses oreilles se fermèrent. Après cela luy estant sorty quelques larmes des yeux, la violence du mal le contraignit de payer le tribut à la nature. Voylà le dernier estat de Théophile et la fin de ses jours. »

Un autre petit ouvrage paru en 1626, à Paris, chez Jean Martin, *A l'Escu de Bretagne, le Discours remarquable de la vie et mort de Théophile*, s'exprime à peu près en termes pareils.

« Après que le malheur a eu essayé tous ses traicts sur le courage invincible du pauvre Théophile, après l'avoir exilé pour plusieurs fois, estroitement emprisonné et assiégé sa vie de mille impostures, après avoir, dis-je, employé si longtems le premier Parlement de France à sa condamnation, enfin a obtenu de la maladie ce que tous ses artifices et machines ne luy avaient peu octroyer; tous les efforts qui se présentaient contre luy de dehors estaient trop légers pour le vaincre; il ne pouvait estre emporté que par des attaques intérieures.

« ... L'affliction et l'ennuy que Théophile avait conceu de voir son innocence affligée et que par le service et la trop bonne volonté qu'il avait vouée au public et à sa patrie il se mettait au hasard de sa propre et particulière personne, et non seulement cela, mais encore la solitude affreuse et obscure d'une noire et relante prison que le soleil ne visite

jamais, une infinité de soupirs et de larmes dont le temps s'estait repeu pendant qu'il dévorait les jours de sa captivité, l'attente d'un jugement dangereux qui avait peu à peu pitoyablement espuisé le meilleur de sa vie, l'affligèrent tellement que de là prist naissance une fièvre tierce qui commença de le tourmenter quelque temps après son eslargissement ; aussi estait-ce une chose insupportable que deux contraires peuvent survenir en un mesme sujet sans une notable marque de leur inimitié, après la prison ne pouvait pas succéder la liberté sans que quelque milieu ne se sentist offencé, le grand amas de mélancholie qui s'estait faict pendant sa retenue, conceut une ardeur de se voir eslargy, qui luy causa la fièvre, tout de mesme que de la contrariété des deux causes naturelles qui forment le tonnerre sortent les esclairs...

« ... Mais le mal a voulu qu'un chimiste ait le premier eu le soin de Théophile en ceste maladie..., et c'est ainsi que Théophile s'est dressé un lacet dont il n'a pu eschapper, car esperant, par le moyen d'une poudre, faire perdre sa fièvre tierce, elle se tourna en quarte, laquelle peu de temps après se communiquant au cerveau, le contraigniet de se mettre au liet, où après avoir esté trois semaines, la parole luy cessa, ses yeux appesantis ne peurent plus vacquer à leur fonction ordinaire et ses oreilles se fermèrent au son qui nous forme l'ouye; il lui sortait quelques larmes des yeux qui n'ont peu adoucir la rigueur de la mort. Voilà le dernier estat de Théophile à la fin de ses jours, le voilà comme par la violence des susdits accidents, il paye le tribut à nature le 25^e jour de septembre, à dix heures

de nuict, expirant si paisiblement le reste de sa vie qu'il est impossible de partir de ce monde avec plus de douceur. »

Ces deux relations se ressemblent fort et sont en partie copiées l'une sur l'autre.

L'oraison funèbre du curé de Saint-Nicolas du Chardonnet, au contraire, est plus brève et n'est pas aussi flatteuse : *Theophilus*, dit-il, *ut vivit, ita mortuus est, sive sensu religionis et pietatis.*

Théophile avait abandonné sa religion d'enfance par ambition et par vanité ; il ne paraît pas, par un juste châtement, que sa religion nouvelle lui ait procuré beaucoup de bonheur pendant sa vie et l'ait aidé à franchir avec confiance le terrible pas de la mort.

Étrange destinée qui frappe ainsi ce poète de trente-cinq ans, à l'heure où la gloire commence pour lui, où sa muse s'est assagié, où ses vers ont acquis plus de science et d'étude, après tant de traverses, tant de persécutions, tant de maux heureusement surmontés, dans l'hôtel de ce fils et petit-fils de connétable de France, de ce duc et pair, de ce gouverneur d'une des plus belles provinces de la monarchie, de ce grand amiral, époux d'une des femmes les plus accomplies de l'Europe qui, lui-même, quelques années encore écoulées, va tendre la tête au bourreau dans le Capitole de Toulouse. (Voir sur Montmorency, la *Vie de Henry, dernier duc de Montmorency*, contenant tout ce qu'il a fait de plus remarquable depuis sa naissance jusqu'à sa mort, par Simon du Cros. Paris, Sommaville et Courbé, 1673.)

CHAPITRE IX.

La dernière campagne de Paul de Viau.

Le principal sujet de cette étude est maintenant disparu; Théophile a achevé de jouer son rôle sur la tragique scène où nous montons chacun à notre tour. Paul lui-même va assister au dernier acte des guerres acharnées que se livrent depuis soixante et dix ans protestants et catholiques, mais où les premiers ne combattent plus pour la suprématie et l'avenir, et seulement défendent leur liberté religieuse et leur vie.

La paix de 1626, dont la conclusion avait fait tomber les fers de Paul de Viau, fut une courte trêve. En pouvait-il être d'autre avant que le catholicisme eût entièrement triomphé, avant que le roi absolu fût devenu le maître incontesté de la France.

Toutes les petites souverainetés, les privilèges de toutes sortes, les exceptions, les immunités, noblesse, clergé, bourgeoisie, corps de ville et corps de métier, tout devait à son tour se fondre et se détruire. Le roi se servait des uns pour renverser les autres, ramenait tout à lui, à sa puissance, à sa volonté. Il suffit de lire l'histoire de France pour reconnaître combien était fondée et profonde cette

pensée jetée comme un paradoxe et acceptée comme telle : « C'est la servitude qui est nouvelle en France, c'est la liberté qui y est ancienne. »

Les villes protestantes, maintenues par leurs privilèges en dehors du mouvement du siècle, sont demeurées, sous le rapport des franchises municipales et de l'autonomie, ce qu'étaient toutes les cités de France cent ans auparavant, et en les comparant avec leurs voisines catholiques, en 1628, on peut voir tout le chemin parcouru. Ici les villes soumises, complètement dans la main et sous la volonté des gouverneurs, n'ayant qu'un maître, le délégué du roi; à côté, les cités encore indépendantes, gouvernées par leurs seuls consuls, chargés de la justice et de la police, ayant dans leurs arsenaux leurs propres armes et leurs propres canons, et se transmettant de père en fils, dans les mêmes familles, les charges de judicature ou de finances comme une partie de leur héritage.

L'État de Montauban que j'ai déjà cité est précieux pour l'étude d'une de ces républiques, au moment même où elles vont disparaître. Il ne parle que d'une; les autres, Nîmes, Castres, La Rochelle, etc., étaient pareilles et toutes tombèrent en même temps. Les lois qu'on fit contre elles servirent même à faire accepter au reste de la France une aggravation dans leur situation sous couleur de ferveur et de foi religieuse.

Malheureusement pour les curieux, l'État de Montauban (*l'État de Montauban depuis la descente de l'Anglais en Bé, le 22 juillet 1627, jusqu'à la reddition de La Rochelle*, par Pierre Béraud, pasteur et professeur en théologie, s. l. (Montauban),

1628. In-8° de 161 pages), après le triomphe de la royauté absolue, sévèrement poursuivi par les commissaires de Sa Majesté, condamné par le synode de Charenton (1631) comme contenant des expressions scandaleuses tendant à établir une doctrine erronée, et ainsi repoussé des deux parts, devint extrêmement rare ; presque tous les exemplaires en furent recherchés et brûlés, et je crois que ni la Bibliothèque nationale, ni celle de Montauban ne possèdent cet ouvrage. Le professeur Nicolas, dans sa savante étude sur Bérauld (*l'Académie de Montauban*), la France protestante à sa suite, prétendent que l'écrit censuré est un ouvrage particulier dont, titre et sujet, tout aurait disparu. Qu'on ouvre cependant la préface de *l'Estat* (p. 3), et l'on y verra textuellement les quelques lignes rapportées par Élie Benoît (t. II, p. 518), dans son *Histoire de l'Édit de Nantes*, comme ayant motivé la poursuite et qui, d'après le procès-verbal du synode de Charenton, servaient aussi de préface à l'ouvrage condamné.

Partisans de la guerre et partisans de la paix, amis de Rohan et de sa dictature, prêts sans cesse à tirer l'épée pour lui et abritant sous ce grand nom bien des désirs, bien des intérêts, bien des appétits divers, amis des consuls cherchant avant tout à écarter de leur cité le pouvoir étranger comme l'influence populaire et à vivre en paix le plus possible en leur gouvernement bourgeois, à côté de cela nobles ambitieux, ardents et batailleurs, déclassés, bannis, venus de Négrepelisse, de Villemur, de Lectoure, du Mas-de-Verdun, de bonne part de la Guyenne, paysans chassés de leurs chaumières, tout cela emplissait la ville de tumultes et de rébellions.

Entre toutes ces factions, Paul de Viau, qui plus heureux qu'en 1623 avait mieux pris son temps pour se jeter dans la ville, allait plus d'une fois se trouver ballotté et meurtri. Le consulat, chargé des intérêts de tous, où se trouvaient Corneille Natalis, Isaac Garrisson, Loupiac, Tieyo, Coronel et un paysan, était résolu fermement à la défense de la liberté religieuse et politique de la ville, mais tremblait également, si la guerre éclatait, d'être débordé ou par les royalistes dirigés par Pechels de La Boissonnade ou par le menu peuple excité par Rohan. Il voyait juste. Cette guerre redoutée que les consuls eussent voulu retarder fut fatale à leur pouvoir, fatale à la liberté de la ville.

Au premier bruit des combats futurs, quantité de noblesse volontaire était accourue pour se jeter dans ses murs. Parmi elle, Châtillon, Sainte-Foy, Bergue venu avec quelque cavalerie des plaines de Bergerac, La Bastide, le baron de Sigoniac de la maison de Castelsagrat, Moncaut, la Boisse échappé des galères royales, Isaac de Peirière, l'auteur des *Préadamites*, Paul de Viau enfin, « attirant après soy par la réputation de sa valeur et probité impénétrable à toute prévarication, nombre de soldats d'Agenais. » (*État*, pp. 54-55.) Saint-Michel de La Roche-Chalais, nommé par Rohan gouverneur de la place sous l'autorité des consuls, avait donné à presque tous ces gentilhommes de l'emploi dans son régiment, levé avec les deniers des églises; Viau obtenait la lieutenance des gardes.

Il y aurait un livre à écrire sur cette originale physionomie d'Isaac de La Peyrière ou La Peirière, l'auteur des *Préadamites* que le hasard de la

guerre amenait sous les drapeaux des réformés aux côtés de Paul de Viau et destiné à finir catholique parmi les Pères de l'Oratoire. Né d'une des plus illustres familles du capitoulat toulousain qui avait donné son nom à une des vieilles rues de la ville, les Dastorg, seigneurs de Montbartier et de Lapeyrière, deux fiefs voisins. (Testament de noble Hector d'As-torg, sieur de Lapeyrière, du lieu de Montbartier en Languedoc, 15 juillet 1626, déposé chez Jean Brandalac, notaire à Montauban.) Isaac avait couru des premiers à la défense de la ville; il n'avait du reste fait qu'imiter ses aïeux qui avaient combattu avec acharnement pour la religion réformée pendant les funestes guerres du siècle précédent. Sa connaissance du pays, du terrain, ne furent pas inutiles à ses compagnons d'armes, notamment au combat de La Peirière, livré sur son lief même, et le plus sanglant de cette campagne. Du reste, les relations du siège de 1621 indiquent déjà le nom de Lapeyrière parmi la noblesse volontaire venue pour participer à sa défense.

Comme partout à cette époque, la lutte commença par le dégât des campagnes. D'Épernon, le gouverneur de Guyenne, cette sinistre figure où se retrouve toute la perfidie et la cruauté des Valois, ne pouvait manquer à ses bonnes habitudes, et bientôt les maisons champêtres, les bois, les moissons, tout fut livré aux flammes. Mais les habitants résolurent de sortir à sa rencontre avec toutes leurs forces; après plusieurs escarmouches indécises, le duc, trouvant le prétexte d'une descente possible de l'Anglais, recula vers le Bordelais, abandonnant momentanément la campagne. En ces rencontres, dit la chronique, cha-

eun fit son devoir « et il n'est pas croyable avec quelle ardeur s'y porta la compagnie de Viau. »

Le résultat de ce dégât fut que les protestants, un instant délivrés, furent venger leurs propres pertes sur leurs voisins inoffensifs et dépouiller à leur tour les environs pour munir la ville et nourrir les soldats étrangers.

Mais un plus grave souci détourna bientôt les esprits des luttes extérieures. Un gentilhomme des environs, le baron d'Islemade, de la maison de Bar, avait espéré obtenir le gouvernement de la ville. Au dernier moment Saint-Michel, de La Roche-Chalais, parent de Rohan, l'emporta sur lui, comme en 1625 Montbrun sur le marquis de Lacaze. Islemade en conserva une certaine irritation, partagée par tous ceux qui voyaient d'un œil jaloux un autre pouvoir dans la ville que celui des consuls. Un incident insignifiant fit éclater l'incendie. Viau avait obtenu pour entretenir ses soldats certaines sommes appartenant au clergé, sommes précédemment saisies et déposées chez l'avocat Constans; Viau, envoie son lieutenant avec un garde et une contrainte pour se faire remettre cet argent. Constans nie la dette et résiste; Richard, un de ses amis, frappe même le garde porteur de contrainte et le blesse. Saint-Michel averti fait arrêter Richard et l'enferme en son logis.

Aussitôt on crie à la violence, à la tyrannie. Au mot de liberté, les amis de Constans leurrent gens de toute part, leur font croire que les étrangers veulent dominer la ville. Chacun s'arme, s'assemble en tumulte, crie après Paul de Viau, la pierre d'achoppement à la tranquillité publique.

Celui-ci met sa compagnie sous les armes et s'en-

ferme chez lui, tandis que la foule assiège le gouverneur dans sa maison et demeure maîtresse des rues et des places.

Pierre Béraud, très partisan de Rohan et par conséquent de Saint-Michel, cherche à atténuer la gravité de cette émeute qui tache le pavé de sang et laisse des morts sur la place publique; il n'est pas moins vrai que l'autorité du gouverneur se trouva sérieusement ébranlée et qu'on vit clairement que la force n'était pas de son côté. Mais les conseils de direction s'efforcèrent d'étouffer l'affaire. De part et d'autre on fit des concessions. Richaud fut remis en liberté, Constans ne fut pas inquiété, ni Viau, ayant usé de son droit; seuls deux malheureux jeunes gens qui avaient voulu forcer le logis du gouverneur furent sacrifiés et passés par les armes.

Malgré cette trêve le fossé était creusé, et forcé de s'éloigner de la bourgeoisie, Saint-Michel se rejeta encore plus vers le peuple, remplaçant comme capitaines de la ville les bourgeois par des artisans, Scorbiac, Trabuc, Aché, Bernadou.

J'ai cité cet épisode pour montrer les dissensions dont étaient agitées ces petites républiques où la lutte était toujours très vive entre le peuple et la bourgeoisie, et aussi parce que Paul de Viau y joua un rôle important.

Le feu apaisé au dedans, la guerre reprit au dehors. Je ne suivrai pas Viau dans tous les combats, les rencontres d'une lutte d'une ville contre deux armées, l'une dirigée par le vieux d'Epernon, l'autre par le prince de Condé, celui même sur la légitimité duquel planaient tant de soupçons que n'a pas éclairci l'histoire. (Voir la belle *Histoire des*

princes de Condé, par le duc d'Aumale.) Comme jadis à Monflanquin, se fortifiant et se battant tour à tour, les soldats de Viau tenaient la truelle d'une main et de l'autre l'épée.

Il existe quatre curieuses lettres de cette époque qui nous ont été conservées par hasard et qui jettent aussi beaucoup de jour sur les dernières heures d'une des dernières villes libres de France. Ce sont des billets écrits en caractères microscopiques sur des bouts de papier, portant comme garantie le sceau de leurs signataires et adressés de Montauban à divers personnages importants de La Rochelle, alors assiégée par le roi et le cardinal.

Les communications étaient difficiles entre les deux villes; il fallait envoyer des messagers déguisés.

Le 16 février, un garçon cordonnier, revenant de porter à Montauban des lettres de Rohan, fut arrêté à Gaillac et pendu. (*Mercur de France*, 1628.)

Il est probable que le même sort arriva au porteur de ces billets. Saisi par les royalistes, ses lettres ne parvinrent jamais à leur destination, et lui-même paya probablement son imprudence de sa vie.

Voici ces quatre billets inédits et qui sont des documents historiques :

*A Monsieur Guilon, maire et capitaine
de La Rochelle.*

« MONSIEUR,

« J'envoye exprès vers vous pour apprendre vostre estat, estant grandement étonné de ce que l'Anglais demeure si longtemps à vous secourir. Je vous sup-

plie de nous vouloir donner de vos nouvelles et à quoy il tient que le Roy de la Grande-Bretagne n'exécute pas sa parole ; nous avons tous juré l'union dans le grand Temple avec serment de ne nous désunir par quelque occasion ou prétexte qui puisse estre d'avec vous. Nous avons esté fort longtemps maistres de la campagne et avons fait sortir le canon quand nous avons voulu. Maintenant, M. le Prince et M. d'Espernon s'assemblent pour venir assiéger, à ce qu'on dit, Caussade, qui est une ville à 3 lieues d'icy, laquelle avait esté démantelée lorsque le Roy estoit en ces païs. Je l'ai commencée à fortifier et j'y ai mis huit cents hommes dedans. J'espère que Dieu nous fera la grâce de la conserver. Nous attendons M. de Roan qui est en Rouergue avec une puissante armée. Je prie Dieu vous donner de plus en plus fermes résolutions et bientôt délivrance, et à moy le moïen de vous témoigner que je suis,

Monsieur,

Vostre très humble serviteur.

« SAINT-MICHEL.

« A Montauban, ce 24 aoust 1628. »

A Madame de Roan.

« Le vendredy 14 juillet dernier, M. d'Espernon commença à nous faire le dégast et ne continua que trois jours, et le dégast qu'il nous a fait n'est presque rien. Il n'a pas empesché que outre le blé vieux que nous avions, que nous n'ayons mis du nouveau

dans nostre ville pour trois ans. Nous avons fait l'union solennellement dans nostre grand Temple et fait la jonction avec toutes les Églises et particulièrement avec La Rochelle et avec les armées du roy d'Angleterre et de mon seigneur de Roan et de fournir à une ferme résolution de n'entendre jamais à aucun traité de paix particulier ni sans le consentement de nos seigneurs roi d'Angleterre, de Roan et de Soubise, et de toutes les Églises réformées de France.

Nous sommes, en soit Dieu grâces, en très bon estat et ne laissons pas reposer nos ennemis. Nous avons bruslé quantité de villages, de métairies ; nous avons bruslé grande quantité de blé et avons déjà rendu la campagne désolée 3 lieues autour de nostre ville. Le 1^{er} du mois, M. de Sainet-Michel, nostre gouverneur, envoya M. de Chastillon... avec huit cents hommes à Caussade pour la remettre et fortifier, ce qu'il a desja fait assez bien, ville à 3 lieues d'icy fort importante. On nous menace que M. d'Espéron vient pour l'assiéger ; s'il l'entreprend il y sera battu. Nous attendons de jour en jour la venue de M. de Roan, vostre fils. Il est fort en peine de seavoir des nouvelles de vostre estat ainsi que de celui de l'Anglais. Je vous prie m'en faire seavoir au plus tôt afin que je lui en fasse seavoir. Depuis dix jours, nous avons pris deux forts à une lieue de nostre ville qui nous incommodaient grandement, l'un à coups de canon et par assaut, où M. de Sainet-Michel a fait pendre treize de ceux qui estoient dedans et les passer au fil de l'espée et l'autre par capitulation, les forts brulez et rasez. Je vous supplie encore un coup, Madame, de nous mander en toute

diligence vostre estat et celuy de l'Anglais et surtout cela qu'il sera arrivé, car il importe grandement que Monseigneur le sache; cependant je vous prie me croire à jamais, Madame, vostre très humble et très obéissant serviteur.

« DURAND.

« De Montauban, ce 24 août 1628 (scellé). »

Cette lettre, qui vient du sergent-major de bataille de la ville, ne témoigne pas d'une grande tendresse de cœur; les brûlements et les pendaisons ne sont pas faits pour l'effrayer ou lui déplaire. On y voit aussi à quel degré de férocité la lutte en arrivait peu à peu de part et d'autre, degré que font également connaître les billets échangés entre Condé et Rohan. (Voir les *Mémoires* de Rohan, 1646.) C'est à M^{me} la duchesse douairière de Rohan, alors enfermée dans La Rochelle, dont elle soutenait la résistance avec une sombre et invincible énergie, que la lettre est adressée.

D'autre part, le gouverneur Saint-Michel lui écrivait aussi en ces termes :

« MADAME DE ROHAN,

« Si je ne me suis donné l'honneur de vous escrire depuis que je suis en ceste ville, ça esté que j'ay toujours attendu l'approche assurée de M. de Roan pour vous le faire scavoir, il est maintenant ès Rouergue avec une belle armée et vient à nous en diligence; il n'a personne qui ose ou qui s'oppose à son dessein.

« Le sieur Durand vous escriit l'estat de ceste ville, lequel est grâce à Dieu fort bon. Rien ne nous afflige que le peu de nouvelles que nous avons de vostre païs, pourquoy nous vous supplions très humblement, Madame, nous faire l'honneur de nous renvoïer le plus tôt que pourrez ce garçon et de croire que je suis plus que tout autre

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

« SAINT-MICHEL.

« Ce 21. »

La dernière et plus importante de ces missives est écrite par l'auteur même de l'*Estat de Montauban*, Pierre Bérauld, pasteur et professeur en théologie, qui montre avoir pris part dans ces querelles plus avec l'ardeur d'un soldat qu'avec la mansuétude d'un ministre de paix.

A Monsieur Salbert, Ministre).

« MONSIEUR,

« Nous désirerions pouvoir plus souvent avoir de vos nouvelles et vous envoïer des nostres. Nous attendons celles de la descente de l'Anglais et de vostre délivrance et la demandons à Dieu par prières. Pour nostre estat, M. d'Espéron prenant son tems nous déclara la guerre lors de la saison de la moisson et la commença par le dégast; ceux qui s'estaient endormis sur les promesses des ennemis sont réveillés par la perfidie. Le dégast n'a esté continué, M. d'Espéron estant retiré, soit pour ne se voir assez fort, soit par maladie, soit sur la nou-

velle qui arrivait de l'approche de l'Anglais. Nous avons depuis tenu la campagne et fait le dégast jusques à 3 lieues d'icy, aiant bruslé quantité de bourgs et nombre infini de métairies, fait rouler le canon, battu, pris, bruslé et depuis razé les forts de la Mothe d'Ardus et de Jean delà l'Aveiron, où nous en fismes pendre treize, le reste tué ou mené prisonniers. Nous avons depuis plus de trois semaines nombre de boushommes dedans Caussade qui en redressent les murailles et fortifications. M. de Chastillon, de vos quartiers, y commande. Ils sont menacés de siège par le Prince et par Espernon, les nostres sont résolus à les faire morfondre. Nous avons fait deux notables convoys à la barbe des ennemis, mesme de plein midy, sy qu'ils sont pleins de gens de guerre, de munitions et vivres en suffisance. Nous avons eu diverses nouvelles des approches de M. de Roan, qui s'en vient avec une puissante armée. Nous avons eu depuis peu grand secours du voisinage de Bergerac avec M. de Bergues qui s'en venait à main haute avec une compagnie de gendarmes et une autre de carabins; il a tué en chemin le marquis de Monclara et son beau-père la Pinade, mais après divers débats heureux et le tracas de trois jours sans repaistre, la nuit les surprind, les guides s'estans perdus, les chemins estans coupés, tout le païs ennemi y accourant au son du tocsin; il a fait quelque perte au passage du Tarn, près La Française, mais rien auprès de ceux qu'il a défaits.

« Nous sommes à présent mieux que jamais, y aiant eu divers souslèvemens et séditions par l'artifice de ceux de dedans et dehors qui en veulent aux

églises ; le tout a toujours réussi à l'avantage des gens de bien.

« BÉRAULD. »

A Montauban, ce 25 aoust 1628.

Les Montalbanais ne se trompaient guère en s'attendant à voir Caussade assiégé. Bientôt Paul de Viau put voir, des remparts à peine relevés, les couleurs de l'armée royale sur le pech de Bonnemort,

Ce fut plutôt, du reste, une série d'escarmouches entre les défenseurs de la ville et les troupes de d'Épernon, fortes de quatre mille hommes, qu'un véritable siège. Chacun se porta à la défense avec courage, et le peuple d'abord fort timoré s'enhardit jusqu'au point d'aborder l'ennemi souvent avec de simples frondes. Entre tous brilla Viau, à la tête de ses troupes, une hallebarde à la main, veillant aux points menacés et soutenant partout le combat :

« Les ennemis, dit la chronique, qui étaient venus avec fanfares s'en retirèrent bien tristement et en grand désordre et avec perte du moins de cent hommes, outre les blessés, laissant à ceux de Caussade quantité d'armes pour marque de leur victoire et une vingtaine de morts. »

Du Quercy les Montalbanais se portèrent vers le sud, en Languedoc, dans ces sorties continuelles où s'approvisionnait la ville, où s'aguerrissaient ses soldats :

« Je me contenterai, dit le chanoine Perrin dans sa curieuse histoire demeurée manuscrite, de vous mettre en avant le massacre fait à la Peirière, tout près de Dieupentale, le 14 de septembre, jour de fête de Sainte-Croix, duquel toutes les communautés voisines se ressentirent, si grand il fut ; et on n'en peut

parler qu'avec larmes, car outre les cris qu'on y entendait des femmes pleurant qui leurs enfans, qui leurs maris, qui leurs proches parents, on y vit quantité de chariots tout chargés de cors morts et très ensanglantés, et tous nuds par la rage des ennemis qui ayans attiré le peuple (catholique et royaliste) ramassé, le chargèrent avec telle fureur qu'ils le mirent en déroute et tout espars çà et là parmy les champs en firent une très cruelle tuerie, et si bien que les chants qu'on entendait de joie de la défaite des ennemis dans Grisolles, Finhan, Verdun, Montech et autres lieux, furent convertis en chants de tristesse par la perte de leur peuple. »

Certes, ces massacres, ces tueries, ces guerres civiles étaient une triste chose, mais on doit cette justice à Paul de Viau et à ses compagnons, c'est qu'ils n'étaient point les agresseurs. La conduite de Louis XIV sert encore à justifier leur résistance. Dès qu'on ne les craignit plus, on enleva aux réformés ce qui était pour eux leur plus chère liberté et qui est, en effet, le suprême bien des hommes, la liberté de conscience.

Après le combat de la Peirière rien ne résista plus. La Villedieu, forte commanderie du Temple, presque à la jonction du Languedoc, de la Gascogne et du Querey, est enlevée par le canon. Du haut de ses murailles, Viau, là le premier encore à la brèche, put voir à l'horizon les collines bleues qui abritent de leur ombre le manoir paternel de Boussières, les tristes ruines de Clérac où Théophile avait rêvé de pouvoir mourir, où Paul, sans doute, espérait, plus heureux, pouvoir trouver le repos après toutes ses guerres...

Non, non, quelque cruel complot
 Qui de la Garonne et du Lot
 Vneille esloigner ma sépulture,
 Je ne dois point en autre lieu
 Rendre mon corps à la nature
 Ny résigner mon âme à Dieu.

(Lettre de Théophile à son frère, 1627).

A La Villedieu succèdent Belair, Beauvais, Constance; tout cède, tout recule, et nul n'ose plus paraître aux champs, quand le 4 novembre de cette année 1628, Virole donne avis au consul Isaac Garriçon que La Rochelle s'est rendue.

La lutte était terminée. Quelques semaines, quelques mois, quelques saisons, les derniers réformés déposaient les armes, heureux qu'il n'entrât pas dans la pensée du cardinal Richelieu, prince de l'Eglise, mais allié du roi Gustave-Adolphe et des protestants d'Allemagne, plus que tout grand patriote et aimant la France, de les détruire après les avoir vaincus.

Interrompue par l'expédition du Pas-de-Suze, l'armée royale reprend le cours de ses succès. Si Montauban garde fidèlement à l'ouest l'entrée des pays protestants, les montagnes de l'est se laissent entamer. L'armée royale entre en Vivarais, effraie les peuples par la prise de Privas et du fort de Toulon, les massacres, les incendies, les pillages qui en sont la suite (voir la lettre envoyée à la Roynne, mère du Roy, contenant ce qui s'est passé en la prise de Privas. — Paris, Antoine Vitray, 1629, et la Déclaration du Roy contre les habitans qui estaient cy-devant en la ville de Privas. — Paris, Antoine Estienne et

P. Mettayer, 1629), interdit après la ruine de la ville de relever des maisons sur ce sol rebelle voué désormais à la stérilité comme naguère celui de Négrepelisse.

Après le Vivarais, les Cévennes elles-mêmes sont conquises; les défilés où une poignée d'hommes eût arrêté une armée ne savent pas se défendre, les villes ouvrent leurs portes, et nulle part ni dans Privas, ni dans Alais, ni dans Nîmes, Richelieu ne trouva les murs et les armes qui avaient brisé la fortune de son prédécesseur dans la faveur du roi, le connétable de Luynes.

La raison de ces triomphes est aisée à comprendre; les vaincus étaient cruellement traités, la politique du cardinal, au contraire, épargnait et protégeait les protestants qui demeuraient obéissants et soumis. Aussi villes, bourgs, villages, noblesse, peuple, bourgeoisie tout est las de guerre, tout veut la paix, tout réclame la tranquillité. Nul ne songe plus que les armes sont la garantie des jours futurs, tous voient la sécurité présente que semble leur assurer la justice ou la prudence de Richelieu, et la guerre qui eût pu durer dix ans se termine en quelques semaines. La prise d'Alais (juillet 1629) est une grande date dans notre histoire, elle termine quarante-vingt ans de guerres religieuses et consacre le pouvoir absolu du roi dans son royaume. Les protestants conservaient leur liberté de conscience et l'exercice de leur culte, et perdaient seulement leur organisation politique et les murailles de leurs villes. Le roi ne leur enlevait rien d'essentiel pour le moment au point de vue religieux, mais ils n'avaient plus d'autre garantie que sa parole... et combien de

fois le siècle précédent avait-il vu violée la parole des rois.

A Montauban, les derniers soubresauts se traduisent par le départ du gouverneur Saint-Michel. Il avait espéré, comme le vieux La Force en 1621, comme Lusignan en 1626, faire sa paix aux dépens de la ville qu'il avait en garde; il n'était pas le plus fort, le comprit, et de peur d'être livré au roi, prit les devants et se sauva avec son frère au printemps de 1629.

Quelques mois encore les consuls de la ville, devenus seuls maîtres depuis le départ du gouverneur, persistent à se tenir sous les armes, à maintenir le serment d'union, à ne pas vouloir attendre à un traité particulier ou à une paix qui les obligerait à démolir leurs bastions.

Mais que faire? Rohan abandonné par les Cévennes, par Nîmes épeurée, par le Languedoc affolé, a traité avec le roi, nul ne demeure plus en armes, une ville ne peut combattre la France entière. Elle ne veut cependant, et à aucun prix, laisser abattre ses murailles.

Cette question de la conservation des bastions est le seul obstacle à la paix. Le roi veut les détruire, les habitants ne veulent pas céder. Leclere, Bérauld, Isaac et Jean Garrisson, Dubois, Noaillan, Charles luttèrent longtemps avec Guron, avec les ministres, avec le cardinal lui-même pour sauver ces remparts, « cette dure estoffe de brique et de terre », comme les appelle un auteur contemporain.

Enfin, il fallut se résigner. Depuis deux mois la paix générale était signée, les forces royales à quelques lieues à peine, prêtes à recommencer le siège.

La ville ouvrit ses portes; la dernière des républiques de la vieille France avait cessé d'exister.

Paul de Viau avait pris part à ces trois guerres de religion qui ensanglantèrent la patrie sous Louis XIII; pour la première fois il rentrait librement sous son toit, couvert par le traité de paix (1629).

CHAPITRE X.

Conclusion.

Paul de Viau est intimément lié aux dernières scènes de ce grand drame politique et religieux, sur lequel j'ai peut-être un peu longuement insisté. Il n'y joue qu'un rôle secondaire, mais son courage, sa foi robuste, sa générosité, son honnêteté au-dessus de tout soupçon qui lui faisait livrer lui-même ses soldats convaincus de vol, ses goûts littéraires, en font une curieuse figure de cette époque où quelques héros dignes du siècle précédent sont perdus au milieu de fils si dégénérés.

Avec Paul va disparaître, en effet, un homme qui semble échappé du seizième siècle. Le temps n'est plus à ces âmes fortes, à ces hardis courages, à ces rudes et parfois farouches énergies, aux franches et viriles résolutions, aux luttes ardentes pour les idées. La dernière guerre a mis au jour bien des bassesses, bien des marchandages d'argent, bien de petits et mesquins calculs. Déjà l'or est plus à craindre que le fer et fait chez l'adversaire de plus sûrs, sinon de plus cruels ravages; déjà c'est de ses propres amis que Rohan a eu le plus à se défier, et loin de l'époque héroïque, les chefs, plus accessibles aux corruptions

de la cour, ont été les premiers gagnés. « Il y a moins de hasard d'employer l'or comme plus fin que le fer; ce métal, quoy que le plus pur de tous, corrompt premièrement les chefs et rompt par après sans danger les membres. Es poisons, la teste est ce qui pourrit le premier; ainsi la corruption commence presque toujours par nos chefs. Voilà comment on a pris plus de nos places par ruze que par force, par trahison que par assault; rarement a-t-on veu marcher le canon que le marché ne fust faict. » — Ainsi s'exprime un contemporain.

Aussi peu à peu, en cet abaissement général des caractères, voyant leurs grands prêts à se tourner vers le roi, à se laisser séduire au soleil levant, voyant Henri de Béarn porté par eux sur leurs épaules des gaves de Pau au trône de France, se détourner d'eux une fois arrivé au pouvoir; voyant l'héritier du nom des Condé, ce nom qui leur fut si cher, devenir leur plus cruel et perfide ennemi, oubliens des morts qui dormaient à Jarnac et à La Rochelle, son père et son grand-père tombés par et à cause des églises, les calvinistes français, déviés un instant par l'affluence de noblesse jetée en masse parmi eux, retournèrent à leurs penchans naturels.

Si Henri de Condé eût vécu, l'histoire eût été changée. Presque sur les marches du trône, ayant plus encore que son père l'âme protestante (voir l'histoire du duc d'Anjou), il fût resté le chef du parti, même en face de son cousin germain Henri IV. Sous Louis XIII il eût encore maintenu le parti sous sa grande autorité de prince du sang et sa race eût continué sa tradition. Le poison, plutôt que la maladie, délivrèrent Henri d'un rival destiné peut-être

à devenir un danger un jour pour lui et pour l'union de la France.

A défaut de Condé mort, les protestants n'eurent plus de véritable chef. Rohan est un commandant de guerre, un général de bataille, voilà tout. En réalité, les guerres de 1620 à 1627 sont des guerres républicaines. L'assemblée de La Rochelle les commence, les cités protestantes unies et fédérées les soutiennent et les continuent, défendant à la fois contre le roi et la liberté religieuse et la liberté politique et municipale.

Richelieu le comprit et, ayant vaincu, traita sans les punir ses adversaires de fiers républicains. Longtemps avant, dès la mort de Henri le Grand, ces tendances se sont fait jour dans le protestantisme, ont éclaté à tous les yeux. Louis XIII s'en plaint dans sa Déclaration de Niort (1621) contre les rebelles. « A La Rochelle, Montauban et autres se sont tenues et se tiennent encore des assemblées illicites qui se sont plustot employées à former des estats populaires et républiques qu'à se conserver dans l'obéissance à laquelle ils nous sont naturellement obligez. »

De son côté, vers la même époque, le cardinal Bentivoglio écrit le 5 juillet 1620 : « Jamais cette monarchie (la France) ne sera dans sa première vigueur jusques à tant qu'elle n'ait un état tout à fait contraire à celui d'à présent, parce que la République que les huguenots cherchent tous les jours d'établir de plus en plus dans le royaume est sans doute tout à fait contraire à l'autorité du roi. »

(Lettres du cardinal Bentivoglio. Paris, 1680).

Ce désir, cet idéal, ce rêve de République, traduit d'une façon si claire par l'organisation de l'Assemblée de la Rochelle (1627) qui, disait le *Mercurie français*, faisait combattre les soldats de Montauban, de Nîmes, des Cévennes, non pour leur religion, mais pour leur sainte liberté, comme en Hollande, paroles exagérées, car pour eux l'un et l'autre étaient inséparables, ce rêve irréalisable persista après la défaite.

« Vous me mandez, écrit le grand Condé vers le temps des troubles qui suivirent la Fronde, que la cabale des huguenots va droit à la République. Cela n'est pas si mauvais. Il est certain qu'elle ne pourra jamais arriver à ses fins; mais conservant toujours cette pensée de République, elle empêchera les autres de songer à l'amnistie et demander la paix. »

(Lettre de M. le Prince à Lenet, du 10 mars 1653.
Bibliothèque nationale.)

Ces traditions, malgré tout l'éclat du règne du Roi-Soleil, se perpétuèrent à travers le siècle et elles expliquent un peu l'attrait qu'exercèrent sur nos réfugiés de 1685 la Hollande, l'Angleterre, pays alors de liberté. Elles expliquent aussi que le gouvernement absolu et tendant de plus en plus à l'unité de Louis XIV ait cherché à combattre dans son royaume une influence si contraire à ses desseins. Je ne puis qualifier de démocratique l'âme des protestants de France, pour employer une expression moderne, elle était plutôt bourgeoise, se gardant et se méfiant des extrêmes, craignant à la fois le peuple de la Ligue et le roi absolu de la révocation. Aussi, pour détruire ce ferment d'indé-

pendance parmi les peuples, la suppression de l'édit octroyé par son aïeul à Nantes devenait une sorte de nécessité pour le système de gouvernement de Louis XIV.

Déjà, en 1620, avant l'apaisement inauguré, chose remarquable, par deux prêtres, Richelieu et Mazarin, beaucoup de calvinistes sentaient leur situation fautive, leur position trouble et mal assurée, souffraient de se voir eux, Français de vieille souche nationale, traités en étrangers en leur France.

• Vous estes loing de vostre compte.
Sot badaus et lasches mondains.
Si vous pensez à nostre honte,
Nous traicter comme grenadins...

écrit un pamphlet du temps, et plus loin l'auteur anonyme ajoute :

Mais quand par ces conseils de guerre
Puissez dans Rome ou dans Madrid.
Le Roy nous aurait mis par terre
Ou rélégué delà le Nil,
Qu'est-ce que l'on y pourrait dire
Sinon ce qu'au chef de l'Empire
Dit jadis un bourgeois romain.
Que d'une détestable espée,
Avecque sa senestre main,
Il aurait su dextre coupée...

Ainsi la crainte de l'exil hantait les âmes, et les protestants s'attachaient de toutes leurs forces à leurs remparts, à leurs fossés, à leur murailles, pour eux la garantie assurée de passer leur vie sur le doux sol natal.

Paul est intéressant à suivre et à étudier, car il

fut un représentant très complet, très convaincu d'un des partis qui se partageaient alors la France, avec ses espérances, ses faiblesses, ses croyances et ses luttes. Ce parti, mortellement atteint par la nuit du 24 août 1572, frappé plus près du cœur encore par la conversion de Henri IV, avait un moment compté le quart de la France et, pendant soixante années, partagé sans faiblir la fortune des combats. Ses espérances ont été trompées, ses faiblesses ont causé sa perte, ses croyances ont été vaincues, ses luttes ont été vaines; n'importe, tout cela a été de la vie un jour et tout cela est de l'histoire.

Paul fut, du reste, le dernier de sa lignée sinon de son sang. Après la paix, quand il fallut poser le harnais de guerre et la lourde épée, illustrée en tant de luttes depuis Tonneins et Clérac jusques à Causade et la Villedien, nous le trouvons marié à Marguerite Basset (d'autres disent de Raffin, — il y avait en 1620 à Montauban un capitaine Basset, dont le sieur Lauriac était fils), de Castelsagrat, et fixé dans cette petite ville du bas Agenais d'où devait seulement le tirer son attachement pour le duc de Montmorency, l'ancien protecteur de son frère Théophile. (*Biographie universelle*. — J'ai vainement cherché des éclaircissements plus complets à ce sujet.)

Il mourut avant que les catastrophes finales ne se soient abattues sur la Réforme que, selon ses forces, il avait contribué à défendre. En 1650, il n'était déjà plus sans qu'il n'ait été possible de préciser la date exacte de son décès, il ne laissait pas d'enfants mâles. S'il avait vécu jusque-là, il eût pu voir la dernière de ses filles épouser le fils d'un de ses

vieux compagnons des luttes montalbanaises, Robert de Garrisson.

Le dernier frère, le sieur de Bellegarde, celui que Théophile appelle notre rustique Daniel, s'était en 1626 chargé des biens paternels de Boussières. Il n'eut pas non plus de fils légitime. Tout son héritage passa à Odet Boucher, sieur de Roger, de Boussières et de Viau, fils d'une des sœurs. Lors de la révocation de l'Édit de Nantes, Odet, resté protestant, abandonna le château paternel, et à travers toute la France emporta, seul trésor qu'il put sauver, ses quatre filles sur la terre d'exil. Un fils demeura seul en France, conserva les biens de la famille, Paul Roger de Bellegarde et de Viau, et par lui se perpétua la famille du poète et du capitaine. (Voir de M. Jules Andrieu une étude intéressante sur Théophile et sa famille dans le *Recueil des travaux de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen*, t. X, 1887.)

Le caractère de Paul gagne aussi beaucoup de son intérêt à être mis en parallèle avec celui de son frère Théophile. Il est difficile de voir, issues d'une même source, deux vies se séparant aussi nettement, tendant par des moyens plus divers vers des buts plus éloignés : Paul plonge dans un passé déjà lointain, dont il est un des derniers, des plus complets représentants ; Théophile, au contraire, tel que l'ont fait ses défauts et ses qualités, sa légèreté d'âme, son manque de convictions politiques, religieuses, sociales, sa sensibilité extrême, est un homme de l'avenir.

Les roués de la régence, après les petits maîtres de la fronde, les beaux esprits, les grands seigneurs

épicurien et littéraire de Louis XVI, rêvant l'indépendance des colonies américaines sans songer à nos Français du Canada et préparant sans le savoir la Révolution, tous sont dans une certaine mesure les petits-fils de Théophile. Si je laisse de côté les mœurs du poète, je trouve en eux mêmes goûts, mêmes penchants, même vie facile, ayant horreur de ce qui peut en troubler la sérénité; il faut ajouter aussi, à l'honneur de notre caractère national, même bravoure à l'occasion et même ardeur à embrasser les idées généreuses et humanitaires, même contraires à leurs intérêts les plus chers et les plus immédiats. A un autre point de vue, sortant d'un siècle de foi et de conviction religieuse où tous sont croyants, Théophile, avec sa grande largeur d'idées, est bien aussi un moderne, un sceptique, un indifférent. La mode du temps va être telle.

« Pour estre courtisan raffiné, dit un pamphlet de l'époque, il faut avoir les qualités que je vay dire. Premièrement, peu ou point religieux, faire banqueroute à la bonne conscience, penser au contraire de ce qu'on dit, croire au rebours de ce qu'on escoute, ne louer jamais aucun pour vertueux et vaillant qu'il soit, faire litière de sa vie à tous momens, former des querelles sur l'ombre d'un pied de mouche, repaistre son esprit de vent aussi bien que le corps, chercher du contentement dans l'imagination d'estre ce qu'on n'est point, avoir le front à l'espreuve du déshonneur, inventer de nouveaux artifices pour se corrompre par toutes sortes de voluptez; c'est ce qu'on appelle aujourd'hui d'honnestes récréations de la Cour. »

Telle fut cependant la constante ambition de Théophile. Prendre sa part de cette vie de courtisan, certes poussée au noir par le pamphlétaire, en tout cas peu enviable souvent, tel fut son perpétuel désir, — être souffert au coucher du roy, — avec naturellement tous les honneurs, tous les profits, toutes les pensions qui suivaient un tel avantage.

Au reste, à un point de vue plus large, Théophile ne précède pas seulement sa génération; il représente tout un côté éternel de l'esprit humain.

Il trouve que la vie de la terre vaut la peine d'être vécue, sans inquiétude d'une autre existence, sans souci de l'avenir; il trouve qu'on y peut rencontrer aisément ce qui plaît, ce qui charme, ce qui enchante. Tous les penchants de l'âme humaine y peuvent être largement satisfaits, et la vertu même, pour ceux qui la cherchent, y trouve sa satisfaction et sa récompense dans le bien qu'elle procure.

Quant aux idées religieuses ou politiques, si grandes, si importantes soient-elles, aux questions de dogme, aux querelles d'orthodoxie, elles ne valent pas les torrents de sang qui coulèrent à cause d'elles, et du plus pur de la France. Le mieux est, sans en lasser son esprit, de s'accommoder au parti dominant.

C'est l'école de Théophile, ce fut aussi celle de Henri IV, disant que Paris valait une messe; c'est l'école des Turenne et des Pellisson, l'école des Bernadotte, de tant de milliers de gens pliant facilement leur vie et leurs convictions à l'intérêt ou à la nécessité du jour.

Mais quelque intérêt que présente à ce point de vue la physionomie de Théophile de Viau, rappo-

chée surtout de la caractéristique et rigide figure de Paul, c'est la poésie qui a tiré son nom de l'oubli, lui a donné sa gloire et est cause que son nom est venu sous ma plume aujourd'hui comme digne d'un intérêt soutenu. Ni sa vie libertine et sans frein, ni ses ambitions, ni ses souffrances, ni ses malheurs, ni ses rêves d'amour égarés jusqu'aux plus grandes dames, rien ne serait parvenu jusqu'à nous si Viau n'avait été un des premiers poètes de ce temps.

En résumant les inspirations de sa brève vie, trop vite brisée par la prison et la mort pour que son génie ait eu le temps de se développer entièrement et de nous donner tout ce que promettait la grande et vive facilité de sa jeunesse, il est aisé de reconnaître trois sources principales auxquelles, suivant les paroles du temps, sa Muse a puisé.

D'abord l'amour. J'ai essayé de dire et de faire entrevoir comment l'amour a joué le principal, le plus incessant rôle dans la vie et dans les malheurs du poète; mais il suffit d'ouvrir un des deux volumes de ses *Œuvres* pour le trouver sous des noms divers à toutes les pages.

Sus, ma Corine, que je cueille
 Tes baisers du matin au soir :
 Voy comment pour nous faire asseoir,
 Ce myrthe a laissé choir sa feuille.

Plus loin, c'est une *Ode à Gloris*; le nom change, la passion est la même.

Aussi franc d'amour que d'envie,
 Je vivais loing de vos beautez,
 Dans les plus douces libertez
 Que la raison donne à la vie.

Cloris, à son tour, dans de nouvelles stances, cèdera sa place à la belle Philis.

Ha, Philis. que le ciel me fait mauvais visage,
 Tout me fasche et me nuit,
 Et réservé l'amour et le courage.
 Rien de bon ne me suit.

Je m'arrête : il faudrait citer les deux volumes, tant cette première source d'inspiration a été féconde et tellement ont été nombreux les amours feints ou réels du poète.

Les persécuteurs qui l'ont assailli si longtemps, en l'obligeant à se défendre, nous ont aussi montré son talent sous une autre face. Sans parler des apologies, des requestes, des prières en prose et en vers dont est pleine la troisième partie des *Œuvres*, cet état d'âme de Théophile nous a donné plusieurs de ses plus belles compositions, de celles où vibre le plus son être. *Lettre de Théophile à son frère, — Aux poètes du temps, — Sonnet écrit des laudes de Casteljaloux; Sonnets sur son exil...* L'édition de Quesnel et Billaire renferme plusieurs de ces petits poèmes. J'ai cité celui qui commence par ces vers :

Je passe mon exil parmy de tristes lieux...

En voici encore un autre du même genre :

Quelque si doux espoir où ma raison s'appuye,
 Un mal si desouvert ne se saurait cacher :
 J'emporte, malheureux, quelque part où je fuye,
 Un trait qu'aucun secours ne me peut arracher.

Je viens dans un désert mes larmes espancher,
 Où la terre languit, où le soleil s'ennuye,
 Et d'un torrent de pleurs qu'on ne peut estancher,
 Couvre l'air de vapeurs et la terre de pluie.

Parmi ces tristes lieux traînant mes longs regrets,
 Je me promène seul dans l'horreur des forests
 Où la funeste orfraye et le hibou se perchent.

Là, le seul reconfort qui peut m'entretenir,
 C'est de ne craindre point que les vivans me cherchent
 Où le flambeau du jour n'ose jamais venir.

Il y a là encore de fort beaux vers sur sa peine, mais qui déjà participent de la troisième source, la plus intéressante à mon gré du talent poétique de Théophile : l'amour et la compréhension de la nature, tantôt cruelle pour lui aux heures d'exil, tantôt compatissante à ses peines dans *La maison de Sylvie*.

Cet amour ne s'est éveillé qu'assez tard. C'est la noire prison, la sombre tour où la lumière n'entrait qu'à travers les barreaux et les grilles, l'obscurité des murs de pierre de la Conciergerie qui ont fait apprécier les clairs soleils dansants sur les plaines, les prés verts, au bord des ruisselets chantants, les épaisses verdures des beaux bois de Chantilly. Le souvenir de l'enfance s'est réveillé. Bonnières, qui jadis paraissait si triste, enchante vu à travers un prisme nouveau, et le cachot a fait paraître plus verte la verdure, plus éclatant le soleil.

C'est surtout dans *La maison de Sylvie*, ce dernier ouvrage, ce dernier effort, qu'apparaît dans toute

sa puissance cette nouvelle et pure inspiration de Théophile. Où ne serait-il pas allé, en cette voie, si Dieu avait prolongé sa vie! J'en ai cité maintes preuves, en voici d'autres encore :

Nous estions dans un cabinet
 Enceint de fontaines et d'arbres:
 Son meuble est sy clair et sy net
 Que l'esmail est moins que les marbres.
 Celuy qui l'a fait si poly
 Semble avoir jadis démoly
 Le grand palais de la lumière.
 Et pillant son riche pourpris
 De tout ce glorieux débris.
 Avoir là porté la matière.

Pour conserver son ornement,
 Le soleil le lave et l'essuye;
 Car c'est le soleil seulement
 Qui fait le beau temps et la pluye.
 Flore y met tant de belles fleurs
 Que l'aurore ne peut sans pleurs
 Voir leur esclat qui la surmonte:
 C'est à cause de cest affront
 Qu'elle monstre si peu son front
 Et qu'on la void rougir de honte.

Les rayons du jour esgarez
 Parmi des ombres incertaines
 Esparpillent les feux dorez
 Dessus l'azur de ces fontaines.
 Son or dedans l'eau confondu
 Avecques ce cristal fondu
 Mesle son teint et sa nature.
 Et sème son esclat mouvant
 Comme la branche au gré du vent
 Efface et marque sa peinture.

Il faut s'arrêter là. C'est de la grande et belle poésie, exprimée en de beaux vers. A une époque où la langue française cherchait sa voie, au sortir des luttes sanglantes et des troubles d'un demi-siècle, quand les guerres de religion et d'État avaient creusé un passé profond après la brillante éclosion de la pléiade, Théophile a contribué pour sa large part au retour vers les choses de l'esprit, à la renaissance nouvelle de la langue, de la poésie française.

Cinquante années après sa mort il sera méconnu, oublié; qu'importe, il a accompli sa tâche, il a été un ouvrier de l'heure précaire et d'une époque de mauvais goût de beaux vers demeurent.

Notre dix-neuvième siècle touchant à sa fin veut, avec plus de justice et d'éclectisme que les âges précédents, rendre à chacun ce qui lui est dû. Il veut, sans se laisser éblouir par la Renaissance avec ses Marot, ses Ronsard, ses Baïff, ses Jodelle, par l'éclat du grand siècle avec Corneille, Racine, Molière, La Fontaine, accorder une place dans le panthéon de nos gloires à tous ceux qui ont contribué selon leurs forces à donner à la langue française le premier rang dans le monde.

Le temps où Théophile de Viau vécut fut une époque de transition, presque de décadence. Tout y semble plus petit, plus chétif, plus mesquin qu'en la génération précédente : les hommes et les consciences, la vertu, le génie et aussi le crime. Après l'effort trop considérable de la Renaissance et de la Réforme, les hommes se sont épuisés les uns à renverser, les autres à défendre le vieil ordre de choses, et les fils ont témoigné de la lassitude qui a saisi ces grands ouvriers après leur rude tâche.

Mais même en ces temps, il est des hommes que leur talent et leur génie élèvent au-dessus de leurs contemporains. Ce n'est pas dans les saisons fécondes seules que le moissonneur et l'historien doivent glaner, et dans la pauvreté littéraire des premières années de la France du dix-septième siècle, il était juste de faire une place à part au poète Théophile.



TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
CHAPITRE I. — Les deux Frères.....	9
CHAPITRE II. — La France de 1615.....	10
CHAPITRE III. — Théophile à Paris. Premières œuvres.....	43
CHAPITRE IV. — Paul de Viau et la guerre de 1622.....	71
CHAPITRE V. — Théophile et Paul de Viau.....	85
CHAPITRE VI. — Les nouvelles Œuvres.....	111
CHAPITRE VII. — Le Procès.....	137
CHAPITRE VIII. — La mort de Théophile.....	175
CHAPITRE IX. — La dernière campagne de Paul de Viau.....	201
CHAPITRE X. — Conclusion.....	221





412530

LF
V623
.Yg
Garrison, Charles
Théophile et Paul de Viau.

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET



